



# DOCUMENT D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

le Mardi 6 mai 2003 à 11h

à l'Hôtel Sheraton - Aéroport d'Amsterdam  
Schiphol Boulevard 101,  
1118 BG Amsterdam, Pays-Bas.

## ORDRE DU JOUR

1. Nomination de M. Arnaud Lagardère en qualité de membre du Conseil d'administration ;
2. Approbation du rapport du Conseil d'administration ;
3. Approbation des comptes audités de l'exercice 2002 ;
4. Affectation du résultat ; décision de distribution et date de paiement ;
5. Quitus aux membres du Conseil d'administration ;
6. Nomination des auditeurs pour l'exercice 2003 ;
7. Nomination de M. Hans Peter Ring en qualité de membre du Conseil d'administration ;
8. Délégation au Conseil d'administration d'émettre des actions et de supprimer les droits préférentiels de souscription des actionnaires existants ;
9. Renouvellement de l'autorisation donnée au Conseil d'administration de racheter des actions de la Société ;
10. Modification des Statuts de la Société.

## Sommaire

- p.1** Ordre du Jour
- p.2** Texte du projet des résolutions présentées par le Conseil d'administration
- p.4** Rapport du Conseil d'administration
- p.18** Comptes Consolidés
- p.23** Notes annexes aux Comptes Consolidés
- p.61** Annexe : informations sur les principales sociétés consolidées
- p.65** Comptes Statutaires
- p.66** Notes annexes aux Comptes Statutaires
- p.70** Informations supplémentaires

### Information actionnaires (appel gratuit)

France : 0800 01 2001  
Allemagne : 00 800 00 02 2002  
Espagne : 00 800 00 02 2002  
e-mail : [ir@eads.net](mailto:ir@eads.net)



# TEXTE DU PROJET DES RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

## PREMIÈRE RÉSOLUTION

### **Nomination de M. Arnaud Lagardère en qualité de membre du Conseil d'administration**

L'Assemblée Générale décide de nommer M. Arnaud Lagardère en qualité de membre du Conseil d'administration, avec effet immédiat, en remplacement de M. Jean-Luc Lagardère.

## DEUXIÈME RÉSOLUTION

### **Rapport du Conseil d'administration**

L'Assemblée Générale approuve le rapport du Conseil d'administration tel qu'il lui est présenté par le Conseil d'administration.

## TROISIÈME RÉSOLUTION

### **Adoption des comptes audités de l'exercice 2002**

L'Assemblée Générale adopte les comptes annuels audités relatifs à l'exercice écoulé entre le 1<sup>er</sup> janvier 2002 et le 31 décembre 2002, tels qu'ils lui ont été présentés par le Conseil d'administration.

## QUATRIÈME RÉSOLUTION

### **Affectation du résultat ; décision de distribution et date de paiement proposée par le Conseil d'administration**

L'Assemblée Générale décide d'imputer sur les réserves la perte nette de € 299 millions, telle qu'elle ressort du compte de résultat de l'exercice 2002, et d'effectuer un paiement d'un montant brut de € 0,30 par action s'imputant sur les réserves distribuables, le 12 juin 2003.

## CINQUIÈME RÉSOLUTION

### **Quitus aux membres du Conseil d'administration pour leur gestion au cours de l'exercice 2002**

L'Assemblée Générale donne quitus aux membres du Conseil d'administration pour leur gestion au cours de l'exercice 2002, sous réserve que leur activité soit reflétée dans les comptes annuels audités de l'exercice 2002 ou dans le rapport du Conseil d'administration.

## SIXIÈME RÉSOLUTION

### **Nomination des auditeurs pour l'exercice 2003**

L'Assemblée Générale décide de nommer Ernst & Young Accountants, domicilié Drentestraat 20, 1083 HK Amsterdam, Pays-Bas, et KPMG Accountants N.V., domicilié Churchillplein 6, 2517 JW The Hague, Pays-Bas, en qualité d'auditeurs de la Société pour l'exercice 2003.

#### SEPTIÈME RÉSOLUTION

### **Nomination de M. Hans Peter Ring en qualité de membre du Conseil d'administration**

L'Assemblée Générale décide de nommer M. Hans Peter Ring en qualité de membre du Conseil d'administration, avec effet à l'issue de l'Assemblée Générale, en remplacement de M. Axel Arendt ayant démissionné avec effet au 1<sup>er</sup> novembre 2002.

#### HUITIÈME RÉSOLUTION

### **Délégation au Conseil d'administration d'émettre des actions et de supprimer les droits préférentiels de souscription des actionnaires existants**

L'Assemblée Générale, conformément aux dispositions statutaires, délègue au Conseil d'administration, sous réserve de révocation par l'Assemblée Générale, les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder à l'émission d'actions de la Société, dans la limite de 1% du capital social autorisé au jour de l'émission, et de décider de limiter ou de supprimer les droits préférentiels de souscription, dans les deux cas, pour une durée expirant à la date de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2005. Ces pouvoirs pourront être utilisés dans le cadre de l'approbation de plans d'options de souscription ou d'achat d'actions, ainsi que de plans d'actionnariat salarié, lesquels peuvent comprendre, selon le cas, l'octroi d'options de souscription d'actions pouvant être exercées aux dates et selon les modalités spécifiées aux termes de ces plans.

#### NEUVIÈME RÉSOLUTION

### **Autorisation au Conseil d'administration de racheter des actions de la Société**

L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'administration, pour une période de 18 mois à compter de la date de la présente Assemblée Générale, à racheter des actions de la Société, sur tout marché boursier ou par tout autre moyen, dans la limite de 5 % du capital social émis et à un prix qui ne peut être, ni inférieur à la valeur nominale des actions, ni supérieur à 110 % du prix auquel les actions de la Société étaient cotées sur tout marché boursier la veille de ce rachat. Cette autorisation annule et remplace l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 17 mai 2002 en sa sixième résolution.

#### DIXIÈME RÉSOLUTION

### **Modification des Statuts de la Société**

L'Assemblée Générale décide de supprimer l'article 29, paragraphe 3 des Statuts, dont la rédaction est actuellement la suivante "A moins qu'il n'en soit expressément décidé autrement, l'adoption sans réserve des comptes annuels par l'Assemblée Générale des actionnaires vaut quitus donné aux membres du Conseil d'administration pour leur action au cours de l'exercice financier précédent, sans préjudice des dispositions de l'article 2:138 du Code civil.", afin de refléter une modification du droit néerlandais.

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de la société **European Aeronautic Defence and Space Company EADS N.V.** (ci-après "**EADS**" ou la "**Société**"). Cette Assemblée a pour objet :

- premièrement, de se prononcer sur la composition du Conseil d'administration (le "**Conseil**"),
- deuxièmement, de vous présenter les résultats d'EADS pour la période de 12 mois close le 31 décembre 2002, de soumettre à votre approbation les comptes et le projet d'affectation du résultat (y compris le montant de la distribution relative à cette période) et de nommer les auditeurs pour l'exercice 2003,
- enfin, de solliciter le renouvellement des autorisations financières que vous avez précédemment accordées au Conseil.

Le "**Document d'Assemblée Générale Annuelle**" contient :

- l'ordre du jour,
- le texte des résolutions qui seront soumises à votre approbation au cours de la présente Assemblée,
- le présent Rapport du Conseil,
- les comptes annuels statutaires, intégrant les comptes consolidés des exercices 2002 et 2001, ainsi que
- le rapport des auditeurs, Ernst & Young Accountants et KPMG Accountants N.V.

Le présent Rapport du Conseil se limite aux informations essentielles. Pour plus de détails, le lecteur se réfèrera au texte du Document de Référence, dont les parties pertinentes font partie intégrante du présent rapport et dont une copie est déposée auprès des autorités boursières. Ces documents sont également disponibles sur le site internet d'EADS [www.eads.net](http://www.eads.net) (informations financières).

## 1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Créée en juillet 2000 par le regroupement des opérations jusqu'alors développées par Aerospatiale Matra, DaimlerChrysler Aerospace AG, et Construcciones Aeronauticas SA, EADS figure comme l'un des leaders reconnu sur la plupart de ses secteurs d'activité, consolidant ainsi son contrôle sur des partenariats de longue date, tels que Airbus, Eurocopter, Eurofighter, Astrium, MBDA et Arianespace.

Avec un effectif de 103 967 salariés (à fin 2002) et un chiffre d'affaires de € 29,9 milliards en 2002, EADS est le premier Groupe d'aéronautique, d'espace et de défense en Europe et occupe le second rang mondial.

En termes de parts de marché, EADS compte parmi les deux plus grands fabricants d'avions commerciaux, d'hélicoptères civils, de lanceurs commerciaux et de missiles, et se positionne comme l'un des plus importants fournisseurs d'avions militaires, de satellites et de systèmes électroniques de défense. La Société a articulé ses activités en cinq Divisions : (i) Airbus, (ii) Avions de Transport Militaire, (iii) Aéronautique (hors Airbus et Avions de Transport Militaire), (iv) Systèmes Civils et de Défense et (v) Espace.

En 2002, EADS a réalisé 80 % de son chiffre d'affaires dans le secteur civil et 20 % dans le secteur militaire.

## 2. ÉVÉNEMENTS MARQUANTS EN 2002

En 2002, pour la deuxième année consécutive, EADS a atteint, voire dépassé tous ses objectifs financiers, démontrant ainsi sa capacité à maintenir le cap malgré un environnement très incertain, caractérisé en particulier par la faiblesse persistante du secteur aérien et le repli marqué du marché de l'espace.

EADS reste un acteur majeur dans toutes ses activités et conserve des positions concurrentielles sur les différents marchés dans le monde, tout en poursuivant, avec succès, le développement de ses activités de défense. Parmi les principaux événements qui ont marqué l'année 2002, figurent la préparation des livraisons des hélicoptères militaires NH90 et Tigre, la montée en puissance de la production en série de l'Eurofighter et la signature de contrats pour les missiles Meteor et Taurus.

EADS a également développé sa présence dans le monde. La nomination de Ralph Crosby, en qualité de Président Exécutif d'EADS North America et comme membre du Comité Exécutif d'EADS, marque un signal fort de l'engagement de la Société en direction du marché américain. EADS a été sélectionné pour participer au programme "Deepwater Capability Replacement" des garde-côtes américains, qui constitue un succès majeur dans l'accès au marché américain de la sécurité et conforte l'approche adoptée par le Groupe qui repose sur des accords de coopération avec des partenaires américains.

En outre, malgré une année très difficile pour le trafic aérien de passagers, Airbus est parvenu à dépasser légèrement ses prévisions et à livrer 303 appareils, dont le premier A340-600 à Virgin Atlantic. Airbus a continué de gagner de nouveaux clients, dont easyJet (qui a passé commande de 120 A319) et Air New Zealand ; à fin 2002, son carnet de commandes, qui comptait 1 505 appareils, était le plus important au monde.

Dans le même temps, la fabrication du premier prototype d'A380 a débuté et la construction de nouvelles installations à Hambourg, à Toulouse et sur d'autres sites est en bonne voie. L'opérateur de transport express américain Fedex a commandé 10 A380, ce qui porte à 95 le nombre total de commandes fermes pour cet appareil à fin 2002.

La restructuration de la Division Systèmes Civils et de Défense, entamée en 2001, a permis à cette Division de renouer avec une performance opérationnelle positive en 2002.

Dans la Division Espace, Paradigm, une entité du groupe EADS, a été pré-sélectionnée pour fournir au ministère britannique de la Défense des services de télécommunications, utilisant le satellite Skynet 5. Cette Division a cependant subi la dégradation du marché et essuyé de lourdes pertes en 2002. EADS a réagi en lançant un plan global de restructuration de sa Division Espace, dont l'objectif est de retrouver une performance opérationnelle positive en 2004.

EADS entend poursuivre la gestion prudente de ses ressources, mettre en oeuvre de nouveaux plans d'économies et continuer à générer les synergies issues de l'intégration, et ce afin de dégager une croissance durable.

## 3. ÉVOLUTION DE L'ACTIONNARIAT ET DU COURS DU TITRE

### 3.1 Evolution du capital social émis d'EADS

Au 31 décembre 2002, le capital social émis d'EADS s'élevait à € 811 198 500, divisé en 811 198 500 actions d'une valeur nominale de € 1 chacune.

Les 9 août et 11 octobre 2002, le Conseil, faisant usage des autorisations reçues de l'Assemblée Générale des Actionnaires en date des 10 mai 2001 et 17 mai 2002, a approuvé les opérations suivantes :

- l'octroi d'options de souscription d'actions à certains salariés d'EADS, portant sur 7 276 700 actions de la Société, dans le cadre d'un plan d'options de souscription d'actions ;
- la délégation donnée aux Présidents Exécutifs d'établir et de mettre en œuvre un programme de rachat d'actions dans le cadre duquel la Société pourrait racheter un maximum de 10,1 millions d'actions (au total, cette délégation porte sur un maximum de 20,6 millions d'actions EADS, soit 2,54 % du capital social émis de la Société) ;
- l'offre d'un maximum de 2 022 939 actions à des salariés éligibles d'EADS, dans le cadre d'un plan d'actionnariat salarié ("**ESOP**"). 2 022 939 actions ont donc été émises à cet effet, le 4 décembre 2002.

A ce jour, l'actionnariat d'EADS se décompose comme suit :

- 30,13 % du capital social émis est détenu indirectement par DaimlerChrysler AG ;
- 30,13 % du capital social émis est détenu par la Société de Gestion de l'Aéronautique, de la Défense et de l'Espace ("**SOGEADE**"), société en commandite par actions de droit français dont le capital est lui-même détenu à 50 % par la Société de Gestion de Participations Aéronautiques ("**SOGEPA**") (société holding détenue par l'Etat) et à 50 % par Lagardère SCA, agissant par l'intermédiaire d'une société holding de droit français contrôlée à 74 % par cette dernière et dont le solde du capital (26 %) est détenu par des institutions financières françaises de premier plan.

Ainsi, 60,26 % du capital social émis de la Société est détenu à parité par DaimlerChrysler AG et SOGEADE, qui contrôlent conjointement EADS par l'intermédiaire d'un partenariat contractuel (*Contractual Partnership*) de droit néerlandais.

- 5,51 % du capital social émis est détenu par la Sociedad Estatal de Participaciones Industriales ("**SEPI**") (société holding détenue par l'Etat espagnol), qui est également partie au partenariat contractuel susmentionné ;
- 30,16 % du capital social émis est détenu par le public (dont 3,37 % par des salariés d'EADS) ;
- 2,74 % du capital social émis est détenu indirectement par DaimlerChrysler AG et 0,06 % directement par l'Etat français, ces participations faisant l'objet de dispositions spécifiques ;
- 1,27 % du capital social émis est détenu par la Société elle-même et se compose d'actions sans droit de vote, tant qu'elles sont détenues par la Société.

### 3.2 Évolution du cours de l'action en 2002

L'activité boursière du titre EADS a connu deux phases distinctes en 2002 :

Au cours du premier semestre 2002, l'action EADS a réalisé une performance nettement supérieure à celle des indices CAC40, DAX30 et IBEX35. Cette excellente tenue du titre était le reflet des succès commerciaux remportés par EADS, de la confiance retrouvée des marchés grâce à l'amélioration des statistiques relatives au trafic aérien de passagers et des succès enregistrés dans le secteur de la défense : sélection de l'entité d'EADS "Paradigm" pour Skynet 5, évolution positive des négociations sur le contrat A400M, réussite du vol d'essai de la première série Eurofighter en Allemagne et pré-sélection d'EADS pour le programme "Deepwater" des garde-côtes américains – autant d'éléments qui ont contribué à une meilleure perception par les investisseurs, de l'importance de l'activité Défense d'EADS.

Au second semestre de l'année, un sentiment négatif a pesé sur tous les marchés financiers et l'action EADS a été soumise à de fortes pressions baissières à partir de juillet 2002 ; cette pression s'est accélérée avec l'annonce de la mise en redressement judiciaire de la compagnie US Airways, la menace de mise en redressement de United Airlines et les mauvaises nouvelles annoncées par American Airlines. Cette tendance a été amplifiée par le contexte généralisé d'incertitudes économiques et politiques et par de nouveaux retards pris dans la signature des contrats A400M et Meteor, qui ont suscité des doutes sur la solidité des budgets de défense en Europe.

Compte tenu de l'incertitude croissante qui a pesé sur les marchés à mesure que l'année avançait, les investisseurs ont adopté un comportement différent, abandonnant l'analyse fondamentale pour adopter des styles d'investissement plus techniques comme l'arbitrage, tandis que s'intensifiait la volatilité due aux positions à court terme prises au gré des flux d'informations. Dans ce contexte d'incertitudes, la priorité donnée par les investisseurs aux critères de disponibilité et d'utilisation de trésorerie à court terme, a empêché les perspectives très favorables de certains programmes (par exemple le "Superjumbo" A380, l'avion militaire de transport A400M, l'Eurofighter ou les programmes d'hélicoptères, Tigre et NH90) d'être intégrées dans le cours de l'action EADS. La Direction estime que lorsque le marché se concentrera à nouveau sur la croissance comme principal critère de décision, la contribution de ces programmes à long terme devrait être de mieux en mieux intégrée dans la performance boursière du titre EADS.

#### 4. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

7

Le rôle du Conseil est de veiller à ce que la Société gère ses activités de manière à maximiser la valeur pour ses actionnaires dans le respect de la loi et des règles établies en matière de Gouvernement d'entreprise, tout en maintenant de bonnes relations avec ses salariés et ses clients.

Le Conseil, qui s'est réuni sept fois en 2002, a été régulièrement tenu informé de l'évolution des affaires de la Société par des rapports d'activité des Présidents Exécutifs, comprenant notamment des prévisions, ainsi que des plans stratégiques et opérationnels. Les sujets évoqués et les actions autorisées lors de ces réunions incluent les points suivants : stratégie d'EADS, processus de réorganisation (notamment la restructuration de la Division Espace), principales questions opérationnelles (plan de production d'Airbus pour 2002-2003, contrat Skynet 5/Paradigm et programme Deepwater des garde-côtes américains), grands projets d'investissement (programme A400M, notamment), approbation des plans opérationnels, budgets, politiques de couvertures, rémunérations (plan d'options de souscription d'actions et plan d'actionnariat salarié, notamment), résultats et prévisions financières du Groupe.

Le Comité d'Audit, mis en place par le Conseil en 2000 et qui rassemble certains de ses membres, s'est réuni à deux reprises en 2002 pour examiner les résultats de l'exercice 2001 et les résultats du premier semestre 2002.

Le Comité du Personnel, également constitué par le Conseil en 2000 et composé de certains de ses membres, s'est réuni cinq fois au cours de l'exercice considéré pour examiner le versement des primes relatives à 2001, la politique de rémunération et le plan d'options de souscription d'actions pour 2002.

Le Comité d'Entreprise Européen s'est réuni deux fois en 2002 pour examiner la structure du Groupe et son évolution, l'activité de ses Divisions et Unités Opérationnelles, l'harmonisation du partage des bénéfices entre les salariés et la politique de mobilité à l'échelle du Groupe.

## 5. ÉLÉMENTS FINANCIERS

### 5.1 Comptes consolidés d'EADS

EADS établit ses comptes consolidés conformément aux normes internationales en matière d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou "IFRS"), à une exception près, qui est la comptabilisation en charge des dépenses de développement dès qu'elles sont encourues. Les comptes consolidés regroupent toutes les filiales sous le contrôle d'EADS. Les participations significatives dans des sociétés dans lesquelles EADS exerce une influence notable sont généralement consolidées par mise en équivalence. Les participations dans des sociétés détenues conjointement sont consolidées par intégration proportionnelle, tandis que les autres participations non consolidées sont comptabilisées à leur juste valeur.

#### 5.1.1 Comptes de résultat consolidés

Tableau 1 - Comptes de résultat consolidés

(en millions d'€)	2002	2001
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>29 901</b>	<b>30 798</b>
Coût des ventes	(24 465)	(25 440)
<b>Marge brute</b>	<b>5 436</b>	<b>5 358</b>
Frais commerciaux, administratifs et autres charges	(2 492)	(2 561)
Frais de recherche et développement	(2 096)	(1 841)
Autres produits	248	3 024
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition et dépréciation des survaleurs	(936)	(1 466)
<b>Résultat avant résultat financier, impôts sur les bénéfices et intérêts minoritaires</b>	<b>160</b>	<b>2 514</b>
Résultat financier, net	27	(513)
<b>Résultat avant impôts sur les bénéfices et intérêts minoritaires</b>	<b>187</b>	<b>2 001</b>
Impôts sur les bénéfices	(453)	(646)
Intérêts minoritaires	(33)	17
<b>Résultat net</b>	<b>(299)</b>	<b>1 372</b>

Le poste coût des ventes intègre, en 2001, une reclassification pour € 205 millions d'amortissement d'outillages divers, précédemment comptabilisés comme des frais de développement, afin de fournir au lecteur une présentation plus appropriée. Le montant comparable pour 2002, correspondant à l'amortissement des outillages divers, s'élève à € 245 millions.



### 5.1.2 Chiffre d'affaires

En 2002, le chiffre d'affaires d'EADS a atteint € 29,9 milliards, en légère baisse de € 0,9 milliard par rapport aux € 30,8 milliards enregistrés en 2001.

**Tableau 2 - Chiffre d'affaires par division**

(en millions d'€)	2002	2001	Variation
Airbus	19 512	20 549	(1 037)
Avions de Transport Militaire	524	547	(23)
Aéronautique	5 304	5 065	239
Systèmes Civils et de Défense	3 306	3 345	(39)
Espace	2 216	2 439	(223)
Siège/Consolidation	(961)	(1 147)	186
<b>Total Groupe EADS</b>	<b>29 901</b>	<b>30 798</b>	<b>(897)</b>

Le chiffre d'affaires de la Division **Airbus** a reculé de 5 % pour passer de € 20 549 millions en 2001 à € 19 512 millions en 2002.

Airbus a livré 303 avions en 2002, soit un peu plus que son objectif qui était de 300 appareils, contre 325 l'année précédente. Le chiffre d'affaires 2002 a également été affecté par la dépréciation du dollar par rapport à l'euro.

Le chiffre d'affaires de la Division **Avions de Transport Militaire** a baissé de 4 %, reflétant principalement la perte du contrat avec Fairchild Dornier.

La Division **Aéronautique** a enregistré une solide progression de 5 % son chiffre d'affaires, principalement en raison d'une augmentation du chiffre d'affaires généré par Eurocopter.

Le chiffre d'affaires de la Division **Systèmes Civils et de Défense** a légèrement fléchi de 1 %.

La Division **Espace** a vu son chiffre d'affaires diminuer de 9 %, principalement dû à la fin du programme Ariane 4 et à l'impact négatif du marché des satellites de télécommunications civiles.

### 5.1.3 EBIT (résultat opérationnel) avant amortissement des écarts d'acquisition et éléments exceptionnels

EADS utilise l'EBIT (Earnings Before Interest and Taxes – "résultat opérationnel") avant amortissement des écarts d'acquisition et éléments exceptionnels comme principal indicateur de sa performance économique. L'expression "éléments exceptionnels" se rapporte aux produits ou charges non récurrents, tels que l'amortissement des ajustements de valeur relatifs à la fusion EADS, au regroupement Airbus et à la formation de MBDA.

L'EBIT avant amortissement des écarts d'acquisition et éléments exceptionnels est considéré par la Direction comme un indicateur clé de mesure de la performance économique de ses différents segments d'activités.

**Tableau 3 - Rapprochement entre le résultat avant éléments financiers, impôts sur les bénéficiaires et intérêts minoritaires et l'EBIT\***

(en millions d'€)	2002	2001
<b>Résultat avant éléments financiers, impôts et intérêts minoritaires</b>	<b>160</b>	<b>2 514</b>
Bénéfice de dilution Airbus UK, MBDA	0	(2 794)
Amortissement des écarts d'acquisition et dépréciations associées	936	1 466
Amortissement exceptionnel (immobilisations)	227	260
Amortissement exceptionnel (actifs financiers)	0	315
Amortissement exceptionnel (stocks)	16	275
Résultat des participations	87	(342)
<b>EBIT avant amortissement des écarts d'acquisition et éléments exceptionnels</b>	<b>1 426</b>	<b>1 694</b>

**Tableau 4 - EBIT\* par division**

(en millions d'€)	2002	2001	Variation
Airbus	1 361	1 655	(294)
Avions de Transport Militaire	(80)	1	(81)
Aéronautique	261	308	(47)
Systèmes Civils et de Défense	40	(79)	119
Espace	(268)	(222)	(46)
Siège/consolidation	112	31	81
<b>Total Groupe EADS</b>	<b>1 426</b>	<b>1 694</b>	<b>(268)</b>

En 2002, EADS a réalisé un EBIT\* de € 1 426 millions (2001 : € 1 694 millions), soit légèrement au-dessus de son objectif. Avant prise en compte des coûts de Recherche et Développement (R&D), EADS a légèrement amélioré sa marge opérationnelle (calculée sur la base de l'EBIT\*) de 11,5 % à 11,8 %, et ce en dépit de la diminution des livraisons d'Airbus. Les coûts de R&D ont augmenté comme prévu à € 2,1 milliards (2001 : € 1,8 milliard), principalement en raison du programme A380.

L'EBIT\* de la Division **Airbus** a atteint € 1 361 millions en 2002, contre € 1 655 millions en 2001. Les frais de recherche et développement ont augmenté de € 257 millions, pour s'établir à € 1 682 millions, cette hausse étant essentiellement due au programme A380. Ainsi, le taux de marge opérationnelle (calculée sur l'EBIT\*) avant frais de recherche et développement est passé de 15 % à 15,6 % malgré la réduction des livraisons.

La Division **Avions de Transport Militaire** a enregistré une perte opérationnelle\* de € 80 millions (2001 : € 1 million). Le résultat de la Division intègre d'une part une charge exceptionnelle non récurrente de € 54 millions pour déprécier les actifs de la Division relatifs à ses contrats de sous-traitance du programme Dornier 728 pour la société Fairchild Dornier, devenue insolvable, et d'autre part l'impact de la perte de sa marge sur ce projet et du retard de la commande d'A400M d'une valeur de € 17,7 milliards (part d'EADS, 90 %) désormais attendue pour le printemps 2003.

L'EBIT\* de la Division **Aéronautique** s'est élevé à € 261 millions (2001 : € 308 millions). Ce sont Eurocopter et l'activité avions militaires qui ont apporté la contribution la plus importante. Cependant, le fléchissement du marché de l'aviation civile a pénalisé les activités de maintenance et d'aérostructures de la Division. Les grands programmes de défense comme les hélicoptères militaires Tigre et les avions de combat Eurofighter, qui sont désormais proches de la phase de livraison, contribueront à assurer une croissance rentable future.

\* avant amortissement des écarts d'acquisition et éléments exceptionnels

La Division **Systèmes Civils et de Défense** a réussi son redressement et réalisé un EBIT\* de € 40 millions (2001 : perte opérationnelle\* de € 79 millions). L'EBIT\* de la Division devrait continuer à croître fortement, grâce à la poursuite des effets des plans de restructuration et à l'entrée en phase de livraison de ses programmes de missiles, tels que le Storm Shadow/Scalp EG et le PAAMS/Aster.

La Division **Espace** enregistre une perte opérationnelle\* de € 268 millions (2001 : perte opérationnelle\* de € -222 millions), en raison des provisions importantes passées dans un contexte de dégradation des marchés spatiaux, et destinées à couvrir les frais de restructuration, la dépréciation de participations, l'annulation d'un contrat de satellite et les pertes de certains programmes. La mise en œuvre des mesures supplémentaires de restructuration de la Division Espace est désormais facilitée par la prise de contrôle à 100 % d'Astrium par EADS (sous réserve de l'accord des instances européennes). Les économies de coûts proviendront de l'adaptation de la capacité à la demande du marché, de la réduction des coûts de fonctionnement, de la mise en place de centres de compétences transnationaux, d'une réorganisation industrielle et d'économies d'achat. L'objectif est de parvenir à l'équilibre de l'EBIT\* en 2004.

#### 5.1.4 Bilans consolidés

Tableau 5 - Bilans consolidés

(en millions d'€)	31 décembre		Variation
	2002	2001	
Actif immobilisé	25 173	25 364	(191)
Actif circulant	18 270	18 318	(48)
Impôts différés et charges constatées d'avance	3 957	5 033	(1 076)
<b>Total de l'actif</b>	<b>47 400</b>	<b>48 715</b>	<b>(1 315)</b>
Capitaux propres	12 765	9 877	2 888
Intérêts minoritaires	1 361	559	802
Provisions	8 248	11 918	(3 670)
Dettes	20 292	22 597	(2 305)
Impôts différés et produits constatés d'avance	4 734	3 764	970
<b>Total du passif</b>	<b>47 400</b>	<b>48 715</b>	<b>(1 315)</b>

Les capitaux propres se sont établis à € 12 765 millions à fin 2002, contre € 9 877 millions à fin 2001. Cette augmentation résulte en grande partie de la réévaluation des instruments de couverture en application de la norme IAS 39, compte tenu de la hausse de l'euro par rapport au dollar américain et à la livre sterling.

#### 5.1.5 Trésorerie nette

Au 31 décembre 2002, la position de trésorerie nette d'EADS de € 1,2 milliard était meilleure qu'initialement prévu. La baisse de 300 millions par rapport à l'exercice 2001 reflète principalement l'accélération des investissements pour l'A380. Une gestion active de la trésorerie et la gestion prudente de l'encours des financements-clients ont contribué à limiter les décaissements en 2002.

\* avant amortissement des écarts d'acquisition et éléments exceptionnels

Le flux de trésorerie provenant des opérations est resté stable à € 2 666 millions, malgré la réduction de l'EBIT\*, grâce à une gestion stricte de la trésorerie, et en tenant compte de l'encaissement des avances remboursables des gouvernements européens.

En 2002, EADS a investi un montant net de € 2,1 milliards en immobilisations corporelles, dont environ 900 millions sur le programme A380.

Par ailleurs, les besoins de financement des ventes ont été limités à € 865 millions en 2002, grâce à une politique active de cession à des tiers des encours de financements-clients, existants comme nouveaux.

Les flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement, d'un montant de € 1 447 millions, correspondent essentiellement au paiement du dividende (€ 403 millions) et au remboursement de dettes financières.

### 5.1.6 Prises de commandes et carnet de commandes

Les prises de commandes d'EADS ont atteint € 31 milliards en 2002 ; ce montant est en baisse de € 29,2 milliards par rapport à 2001 (€ 60,2 milliards), mais reste supérieur au chiffre d'affaires 2002 et contribue donc à renforcer le carnet de commandes global. Les Divisions **Espace** et **Systèmes Civils et de Défense** ont respectivement vu progresser leurs prises de commandes de 61 % et 43 %, principalement grâce à des commandes de l'activité lanceurs passées par la Marine française et aux commandes de missiles Meteor et Taurus. Les prises de commandes d'**Airbus** ont été, comme prévu, significativement réduites, reflétant le ralentissement des nouvelles commandes (2002 : 233 commandes nettes, après 67 annulations ; 2001 : 274 commandes nettes après 101 annulations). Il convient également de souligner que 85 Airbus A380 avaient été commandés en 2001, augmentant d'autant plus la valeur des prises de commandes de 2001. Les prises de commandes des Divisions **Avions de Transport Militaire** et **Aéronautique** ont reculé par rapport à 2001, du fait de l'interruption du programme Dornier 728 et de la baisse de l'activité de l'aviation militaire (aérostructures et maintenance du Tornado).

Le carnet de commandes d'EADS est resté très fourni en 2002, à près de € 170 milliards ; il représente plus de cinq années d'activité et demeure inégalé dans l'industrie mondiale de l'aéronautique, de l'espace et de la défense. La diminution faciale est principalement due à la réévaluation du carnet des commandes sur la base d'un dollar plus faible à € 1 = \$ 1,05, et dont l'impact est d'environ € 14 milliards.

**Tableau 6 - Prises de commandes et carnet de commandes par division**

(en millions d'€)	Prises de commandes		Carnet de commandes	
	2002	2001	2002	2001
Airbus	19 712	50 279	140 996	156 075
Avions de Transport Militaire	403	993	633	1 320
Aéronautique	5 099	5 315	13 458	13 722
Systèmes Civils et de Défense	4 410	3 081	10 110	9 094
Espace	2 145	1 333	3 895	3 796
Siège /Consolidation	(760)	(793)	(753)	(751)
<b>Total Groupe EADS</b>	<b>31 009</b>	<b>60 208</b>	<b>168 339</b>	<b>183 256</b>

\* avant amortissement des écarts d'acquisition et éléments exceptionnels

## 5.2 Comptes statutaires d'EADS N.V.

Tableau 7 - Bilans statutaires

(en millions d'€)	31 décembre	
	2002	2001
Ecart d'acquisition	4 618	5 068
Actifs financiers	5 479	2 232
<b>Actif immobilisé</b>	<b>10 097</b>	<b>7 300</b>
Créances clients et autres actifs d'exploitation	5 335	2 825
Valeurs mobilières de placement	4 355	5 047
Disponibilités	95	828
<b>Actif circulant</b>	<b>9 785</b>	<b>8 700</b>
Impôts différés	8	22
<b>Total de l'actif</b>	<b>19 890</b>	<b>16 022</b>
Capital social	811	809
Réserves consolidées	11 954	9 068
<b>Capitaux propres</b>	<b>12 765</b>	<b>9 877</b>
Autres dettes	7 125	6 145
<b>Dettes</b>	<b>7 125</b>	<b>6 145</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>19 890</b>	<b>16 022</b>

Tableau 8 - Comptes de résultat statutaires

(en millions d'€)	2002	2001
Produit des investissements	118	1,807
Autres résultats	(417)	(435)
<b>Résultat net</b>	<b>(299)</b>	<b>1,372</b>

## 6. PERSPECTIVES FINANCIÈRES POUR 2003

En 2003, la direction d'EADS se fixe des objectifs financiers prudents destinés à préserver la flexibilité de la Société pour répondre aux fluctuations du marché. Dans cet environnement incertain, EADS continuera à donner la priorité à la rentabilité et au contrôle de la trésorerie plutôt qu'à la conquête de nouvelles parts de marché.

Sur la base du taux de change actuel (€ 1 = \$ 1,10 au 10 mars 2003) et de 300 livraisons d'avions Airbus, la direction d'EADS prévoit de réaliser un chiffre d'affaires 2003 du même ordre que celui de 2002. La croissance générée par la consolidation à 100 % d'Astrium, qui devrait intervenir pour la première fois en 2003 et la montée en puissance des programmes de défense pourraient être compensées par la détérioration de la parité du dollar américain par rapport à 2002 (moyenne sur 2002 : € 1 = \$ 0,95).

EADS estime que l'EBIT\* 2003 sera du même ordre que celui de 2002 (€ 1,4 milliard), se fondant sur la livraison par Airbus de 300 appareils – adossée à un carnet de commandes, qui est même supérieur – et en tenant compte de la hausse des dépenses de R&D à leur pic en 2003.

\* avant amortissement des écarts d'acquisition et éléments exceptionnels

L'objectif d'EBIT\* 2003 d'EADS comprend également une enveloppe de coûts de restructuration en perspective d'un profond remaniement de l'activité spatiale destinée à la rendre bénéficiaire courant 2004. En 2003, EADS estime que l'EBIT\* de la Division Espace continuera de se dégrader par rapport à 2002, en raison des restructurations en cours, des risques sur programmes, et de la consolidation à 100 % d'Astrium pour la première fois.

Ces effets négatifs devaient être compensés par l'amélioration prévue de la performance opérationnelle\* des Divisions, dont les programmes de défense montent actuellement en puissance.

La priorité essentielle de la direction d'EADS reste le contrôle de sa trésorerie et la maîtrise de l'encours de financements-clients. Le flux de trésorerie, disponible avant nouvelles opérations de financement des ventes aux clients devrait rester positif en 2003, démontrant la capacité de la Société à continuer d'autofinancer le programme A380. Pour 2003, le budget d'augmentation de l'encours de financements-clients est inférieur au budget initial de 2002, et EADS poursuivra sa politique rigoureuse pour contenir le plus possible cette augmentation.

## 7. LES DÉFIS STRATÉGIQUES D'EADS

### 7.1 Défis stratégiques du Groupe

Afin de faire face à un environnement géopolitique incertain et, en particulier, à un conflit militaire et à des menaces asymétriques d'attaques terroristes, EADS renforce ses efforts pour atteindre ses objectifs stratégiques :

- **Un vaste portefeuille pour le Groupe favorisant les synergies entre ses activités**

EADS entend limiter les effets cycliques de ses activités dans l'aviation commerciale en développant ses activités à destination des gouvernements. Le Groupe vise une augmentation d'environ 60 % de son chiffre d'affaires généré par les activités de défense pour passer de € 6 milliards en 2002 à près de € 10 milliards en 2005. Cet objectif vise à générer à long terme au moins 30 % du chiffre d'affaires du Groupe par les activités de défense, contre 20 % en 2002.

En outre, le portefeuille étendu et complémentaire d'activités aéronautiques, spatiales et de défense crée d'importantes et nouvelles opportunités d'opérations inter-divisions, ainsi que de synergies technologiques. Les principaux projets inter-divisions actuellement en cours portent sur des projets de défense utilisant des missiles balistiques, de sécurité du territoire national, de gestion du trafic aérien et de navigation.

- **Une société d'envergure internationale bénéficiant de solides positions vis-à-vis de ses concurrents**

L'objectif est de renforcer la position de leader d'EADS sur les marchés mondiaux de l'aéronautique et de la défense. EADS doit favoriser la poursuite de la consolidation du secteur en Europe et se développer hors d'Europe, notamment par des partenariats et des acquisitions.

En Europe, le principal défi de la Société consiste à utiliser, de la manière la plus efficace possible, les budgets de défense de ses clients. L'objectif d'EADS vise à harmoniser les approvisionnements et à regrouper ses efforts de recherche et technologie pour réduire les écarts de capacités entre les Etats-Unis et l'Europe. La Société considère le Royaume-Uni comme un marché de défense essentiel en Europe, car il présente le plus d'opportunités de croissance dans un proche avenir ; c'est pourquoi elle tient à y prendre pied en qualité de maître d'œuvre principal dans les programmes militaires d'envergure.

EADS va encore renforcer ses partenariats transatlantiques avec Northrop Grumman, Boeing et Lockheed Martin. La société EADS North America Inc., récemment créée dans l'optique de fédérer les efforts du Groupe et de rechercher des opportunités d'acquisition de sociétés américaines de défense, souligne sa détermination à devenir un maître d'œuvre reconnu aux Etats-Unis.

Sur d'autres marchés importants comme la Russie, la Société va consolider les activités existantes dans le cadre d'une approche conjointe avec EADS. En Asie par exemple, les sociétés interviennent en qualité de partenaires de risque et sont également fournisseurs dans le cadre du développement de l'A380.

\* avant amortissement des écarts d'acquisition et éléments exceptionnels

## 7.2 Perspectives des Divisions

### 7.2.1 Perspectives pour AIRBUS

Les incertitudes politiques et économiques actuelles ont un impact particulièrement important sur l'industrie de l'aviation civile ; EADS se prépare donc à une année 2003 difficile, au cours de laquelle beaucoup de compagnies aériennes auront à surmonter de nombreux obstacles : croissance faible voire négative de leur trafic, hausse du prix du pétrole et difficultés financières. L'objectif d'Airbus, pour 2003, est de livrer 300 appareils si la situation internationale reste stable. Ce chiffre est étayé par un carnet de commandes fermes plus élevé et par les acomptes significatifs déjà versés par les clients. La structure légère de coûts d'Airbus, associée à la valeur de ses produits, lui permet de générer des marges nettement supérieures à celles de son principal concurrent, tandis que la flexibilité de son outil industriel reste un atout essentiel pour l'adaptation rapide et efficace de ses capacités de production à la demande du marché.

La rentabilité opérationnelle\* d'Airbus continuera à subir l'impact de l'augmentation des dépenses de recherche et développement liées au programme A380.

### 7.2.2 Perspectives pour la Division Avions de Transport Militaire

2003 devrait être l'année de l'entrée en vigueur du contrat A400M (le plus gros contrat de l'histoire d'EADS à ce jour), du début du programme Deepwater des garde-côtes américains et – selon nos prévisions – du lancement du programme Shaheen, à Abu Dhabi, portant sur l'installation de plates-formes C-295 dotées du système de mission MTAD. Globalement, nous prévoyons une évolution nettement positive pour l'année à venir, avec un EBIT\* qui redeviendrait positif et, une multiplication par quatre du niveau du carnet de commandes grâce au contrat attendu de l'A400M.

### 7.2.3 Perspectives pour la Division Aéronautique

Dans l'ensemble, la Division est convaincue de sa capacité à atteindre les objectifs ambitieux qu'elle s'est fixés pour 2003, en s'appuyant sur les programmes A380 et A400M. Ses activités commerciales devraient rester stables tandis que ses activités militaires devraient continuer à se renforcer. L'EBIT\* devrait nettement progresser au cours des prochaines années, grâce à la montée en puissance prévue des livraisons des programmes importants, tels que l'avion de combat Eurofighter et les hélicoptères Tigre et NH90.

### 7.2.4 Perspectives pour la Division Systèmes Civils et de Défense

EADS poursuit le développement de sa position sur les marchés des systèmes de réseau de défense et de sécurité, en investissant dans les technologies et les compétences qui lui permettent de fournir à ses clients des solutions complètes ; celles-ci reposent sur un vaste portefeuille de produits et des synergies entre les unités opérationnelles et les autres Divisions d'EADS. Après avoir renoué avec un résultat opérationnel\* positif en 2002, la Division prévoit d'augmenter davantage son EBIT\* en 2003. Les compétences exceptionnelles d'EADS, alliées à une restructuration intelligente pour accroître la productivité, ainsi que la montée en puissance des programmes de missiles devraient se traduire par une progression rapide de la performance au cours des prochaines années.

### 7.2.5 Perspectives pour la Division Espace

La grande priorité de l'exercice 2003 est la mise en œuvre d'un plan global de restructuration de la Division Espace d'EADS, dans le but de réduire la structure de ses coûts et de se recentrer encore davantage sur les besoins des clients. Dans cette optique, la Division a annoncé une réduction d'effectifs qui pourrait concerner jusqu'à 3 300 postes. Ce plan inclut la suppression de 1 600 postes déjà annoncée en 2002, et une restructuration supplémentaire de 1 700 postes qui consiste en :

- La mise en place de centres de compétence (ce qui signifie la prise de décisions "fabriquer ou acheter" et, lorsqu'il est décidé de "fabriquer", la concentration de l'activité sur un ou deux sites),
- De nouvelles réductions de postes,
- La restructuration des approvisionnements et la mise en œuvre d'objectifs ambitieux en matière d'économies à ce niveau,
- L'optimisation de l'ingénierie, de la conception des systèmes, de l'intégration et des essais.

\* avant amortissement des écarts d'acquisition et éléments exceptionnels

Ce plan a pour objectif de permettre aux activités de la Division Espace de renouer avec une performance opérationnelle\* positive en 2004 et de se positionner face à une nouvelle consolidation du secteur au plan européen.

En conclusion, EADS reste convaincu de la poursuite de son succès. La Société s'est engagée à maintenir ses objectifs stratégiques portant sur la gestion d'un vaste portefeuille d'activités complémentaires dans le domaine de l'aéronautique, de l'espace et de la défense et sur l'augmentation de sa présence dans le monde, en tirant parti de la solidité de ses positions par rapport à ses concurrents.

## 8. PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS PROPOSÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les informations contenues dans le présent Rapport du Conseil et les documents qui lui sont liés, sont exactes et complètes. Elles vous permettront de vous faire une opinion sur la situation de la Société et ses activités.

Vous trouverez ci-dessous une brève explication des résolutions soumises à votre approbation.

### 8.1 Première résolution :

Nous proposons que la présente assemblée nomme Arnaud Lagardère en remplacement de Jean-Luc Lagardère avec effet immédiat en qualité d'administrateur. Merci de bien vouloir noter que le Conseil a déjà décidé que, sous réserve et avec effet immédiat à compter de cette nomination par la présente assemblée, Arnaud Lagardère sera nommé Président du Conseil et membre des Comités d'Audit et du Personnel, afin de remplacer Jean-Luc Lagardère dans ces fonctions. Arnaud Lagardère est gérant de Lagardère SCA.

### 8.2 Deuxième résolution :

Nous recommandons à la présente assemblée d'approuver le présent Rapport du Conseil.

### 8.3 Troisième résolution :

Nous proposons à la présente assemblée d'approuver les comptes annuels audités de l'exercice 2002.

### 8.4 Quatrième résolution :

Nous proposons à la présente assemblée de décider que la perte nette de € 299 millions, telle qu'elle ressort du compte de résultat de l'exercice 2002, sera imputée sur les réserves et que le paiement d'un montant brut de € 0,30 par action sera effectué à partir des réserves distribuables, le 12 juin 2003.

### 8.5 Cinquième résolution :

Nous recommandons à la présente assemblée de donner quitus aux membres du Conseil pour leur gestion des activités de la Société au titre de l'exercice 2002.

### 8.6 Sixième résolution :

Nous suggérons que les auditeurs de la Société pour l'exercice 2003 soient Ernst & Young Accountants et KPMG Accountants N.V.. Le Conseil a désigné Ernst & Young Accountants, le 24 juillet 2002, en remplacement d'Arthur Andersen, conjointement avec KPMG Accountants N.V, en tant qu'auditeurs de la Société pour l'exercice 2002. Notre proposition vise donc à reconduire les mêmes auditeurs pour l'exercice en cours.

### 8.7 Septième résolution :

Nous recommandons à la présente assemblée de prendre note (i) de la démission d'Axel Arendt, qui a pris effet le 1<sup>er</sup> novembre 2002, et (ii) de la désignation de Hans Peter Ring pour lui succéder à compter de la clôture de la présente Assemblée. Hans Peter Ring a précédemment occupé les fonctions de *Senior Vice-Président* chargé du contrôle de gestion d'EADS et a été nommé Directeur Financier d'EADS au 1<sup>er</sup> novembre 2002.

\* avant amortissement des écarts d'acquisition et éléments exceptionnels



## 8.8 Huitième résolution :

Nous proposons à la présente assemblée d'approuver le renouvellement de l'autorisation donnée au Conseil d'émettre des actions représentant 1 % au maximum du capital social autorisé de la Société pour une période expirant à la date de l'Assemblée Générale des Actionnaires qui se tiendra en 2005, y compris les pouvoirs spécifiques nécessaires à l'approbation de plans d'options de souscription d'actions et de plans d'actionnariat salarié, puisque la précédente autorisation en la matière expire à la clôture de la présente assemblée.

Comme les années précédentes, la Société prévoit la mise en œuvre éventuelle d'un plan d'options de souscription d'actions en 2003. Ce plan, qui devra être formellement approuvé par le Conseil, présenterait les caractéristiques principales suivantes : des droits de souscription d'environ 8 millions d'actions au maximum de la Société, soit 1 % de son capital social émis, accordés à des bénéficiaires désignés, à un prix d'exercice égal à 110 % de la moyenne des cours d'ouverture du titre calculé sur les 20 dernières séances de Bourse à Paris précédant la date de la décision du Conseil. Le plan d'options de souscription d'actions aura une durée de dix ans, à partir de la date d'octroi des options. 50 % des options pourront être exercées après expiration d'un délai de deux ans et quatre semaines après la date d'octroi, les 50 % restants pouvant être exercés après le troisième anniversaire de la date d'octroi. Le groupe-cible du plan d'options de souscription d'actions est constitué d'environ 1 500 salariés de la Société, comprenant ses 1 000 cadres supérieurs.

La Société prévoit également de mettre en œuvre un plan d'actionnariat salarié en 2003. Celui-ci devra également être approuvé formellement par le Conseil. Ce plan présenterait les principales caractéristiques suivantes : offre et émission d'un maximum de 2 millions d'actions au maximum de la Société, soit 0,25 % au maximum de son capital social émis, en faveur des salariés éligibles, à un prix de souscription égal au cours le plus bas cours constaté à la Bourse de Paris, à la date de décision du Conseil, minoré de 14,5 %. Les salariés éligibles pourront également investir, par le biais d'un plan d'épargne groupe français, à un prix égal au plus élevé du prix de souscription et de 80 % de la moyenne des cours d'ouverture de l'action calculé sur les 20 dernières séances de la Bourse de Paris précédant la date de la décision du Conseil.

## 8.9 Neuvième résolution :

Nous proposons à la présente assemblée d'approuver le renouvellement de l'autorisation donnée au Conseil de racheter des actions de la Société dans la limite de 5 % du capital social émis de celle-ci, pendant une période de 18 mois, à compter de la date de la présente assemblée. L'autorisation susmentionnée viendra se substituer à l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 17 mai 2002.

## 8.10 Dixième résolution :

Enfin, nous proposons de modifier les Statuts de la Société. Du fait d'une récente modification de la loi néerlandaise sur les sociétés, l'adoption des comptes annuels par les actionnaires n'a plus automatiquement pour effet de donner quitus aux administrateurs pour leur gestion. Toutefois, même si les Statuts actuels prévoient que l'adoption des comptes annuels par les actionnaires vaut quitus donné aux membres du Conseil pour leur gestion au cours de l'exercice écoulé, des résolutions distinctes relatives à ce quitus ont été proposées à l'Assemblée Générale ces dernières années. Il est ainsi proposé de modifier les Statuts de manière à refléter cette modification de la loi néerlandaise et la pratique adoptée par la Société.

Les résolutions soumises à votre vote sont strictement conformes aux termes du présent Rapport du Conseil et, selon nous, s'inscrivent dans l'intérêt de la Société et du développement de ses activités.

Par conséquent, nous vous invitons à adopter ces résolutions et vous remercions de la confiance que vous nous avez témoignée lors des étapes essentielles de la création d'EADS.

# COMPTES CONSOLIDÉS

## 1. COMPTES CONSOLIDÉS

### 1.1 COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

(en millions d'€)	Note	2002	2001
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>5.26</b>	<b>29 901</b>	<b>30 798</b>
Coût des ventes	6	(24 465)	(25 440)
<b>Marge brute</b>		<b>5 436</b>	<b>5 358</b>
Frais commerciaux, administratifs et autres charges	6	(2 492)	(2 561)
Frais de recherche et développement		(2 096)	(1 841)
Autres produits	7	248	3 024
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition et dépréciation des survaleurs	10	(936)	(1 466)
<b>Résultat avant résultat financier, impôts sur les bénéfices et intérêts minoritaires</b>		<b>160</b>	<b>2 514</b>
Produit (perte) des participations		87	(342)
<i>dont produit des sociétés mises en équivalence</i>		108	22
Produits (charges) financiers, nets		(81)	63
Autres éléments du résultat financier		21	(234)
Résultat financier, net		27	(513)
<b>Résultat avant impôts sur les bénéfices et intérêts minoritaires</b>		<b>187</b>	<b>2 001</b>
Impôts sur les bénéfices	9	(453)	(646)
Intérêts minoritaires		(33)	17
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>(299)</b>	<b>1 372</b>
<b>Résultat par action</b>		<b>€</b>	<b>€</b>
De base et dilué	31	(0.37)	1.70
<b>Distribution par action (2002 : proposition)</b>	<b>17</b>	<b>0.30</b>	<b>0.50</b>

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

## 1.2 BILANS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2002 ET 2001

(en millions d'€)	Note	2002	2001
<b>Actif</b>			
Immobilisations incorporelles, nettes	10	9 789	10 588
Immobilisations corporelles, nettes	11	10 509	10 050
Participations mises en équivalence	12	1 333	1 252
Autres participations et actifs financiers à long terme	12	3 542	3 474
<b>Actif immobilisé</b>		<b>25 173</b>	<b>25 364</b>
Stocks	13	2 700	2 469
Créances clients	14	4 114	5 183
Autres créances et autres actifs d'exploitation	15	5 256	2 633
Valeurs mobilières de placement	16	4 497	5 341
Disponibilités		1 703	2 692
<b>Actif circulant</b>		<b>18 270</b>	<b>18 318</b>
<b>Impôts différés</b>	<b>9</b>	<b>2 992</b>	<b>4 288</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>		<b>965</b>	<b>745</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>47 400</b>	<b>48 715</b>
<b>Passif</b>			
Capital social		811	809
Réserves consolidées		9 658	10 346
Autres écarts de réévaluation de juste valeur cumulés		2 452	(1 278)
Actions propres		(156)	0
<b>Capitaux propres</b>	<b>17</b>	<b>12 765</b>	<b>9 877</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>1 361</b>	<b>559</b>
<b>Provisions</b>	<b>18</b>	<b>8 248</b>	<b>11 918</b>
Dettes financières	19	4 976	6 500
Dettes fournisseurs	20	5 070	5 466
Autres dettes	20	10 246	10 631
<b>Dettes</b>		<b>20 292</b>	<b>22 597</b>
<b>Impôts différés</b>	<b>9</b>	<b>2 014</b>	<b>806</b>
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>21</b>	<b>2 720</b>	<b>2 958</b>
<b>Total du passif</b>		<b>47 400</b>	<b>48 715</b>

### 1.3 TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en millions d'€)	2002	2001
Bénéfice (perte) net	(299)	1 372
Part des intérêts minoritaires	33	(17)
Retraitements pour rétablir la concordance entre le résultat net et les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation :		
Dotations aux amortissements et aux provisions sur actif immobilisé	2 768	3 560
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	177	493
Profit de dilution Airbus / MBDA	0	(2 817)
Variation des impôts différés	255	109
Plus ou moins-values sur cession des immobilisations corporelles / activités et résultat des mises en équivalence	(227)	(93)
Variation des provisions pour risques et charges	(845)	47
<b>Variation des autres éléments constitutifs du Besoin en Fonds de Roulement:</b>	<b>804</b>	<b>2</b>
- Stocks, nets	274	(655)
- Créances clients	895	(894)
- Dettes fournisseurs	(139)	766
- Autres actifs et passifs circulants	(226)	785
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>	<b>2 666</b>	<b>2 656</b>
<b>Investissements:</b>		
- Acquisitions d'immobilisations corporelles et augmentation des équipements de biens loués	(2 314)	(2 196)
- Versements pour investissements en actifs financiers et acquisitions de filiales	(1 134)	(1 096)
- Produits de cessions d'immobilisations corporelles et diminution des équipements en biens loués	240	402
- Produits de cession d'actifs financiers et filiales	849	850
- Variation des créances sur contrats de crédit-bail	(599)	138
Acquisitions de valeurs mobilières de placement	(264)	(390)
Trésorerie liée aux changements de périmètre	5	20
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<b>(3 217)</b>	<b>(2 272)</b>
Variation des dettes financières	(774)	(465)
Apports en espèces, minoritaires	0	253
Distributions aux actionnaires	(403)	(404)
Remboursements dividendes aux minoritaires	(127)	(52)
Augmentation de capital	16	21
Achat d'actions propres	(156)	0
Autres mouvements	(3)	(30)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>	<b>(1 447)</b>	<b>(677)</b>
Incidence des variations des taux de change sur les comptes de trésorerie	(82)	14
<b>Augmentation (diminution) nette des comptes de trésorerie</b>	<b>(2 080)</b>	<b>(279)</b>
<b>Trésorerie</b>		
<b>A l'ouverture de l'exercice</b>	<b>7 481</b>	<b>7 760</b>
<b>A la clôture de l'exercice</b>	<b>5 401</b>	<b>7 481</b>
<b>Valeurs mobilières de placement à moyen terme supplémentaires</b>	<b>799</b>	<b>552</b>
<b>Disponibilités et valeurs mobilières de placement telles qu'indiquées au bilan</b>	<b>6 200</b>	<b>8 033</b>

Le tableau suivant fournit des informations complémentaires relatives aux flux de trésorerie provenant des **activités d'exploitation** :

(en millions d'€)	2002	2001
Intérêts payés	(407)	(335)
Impôts sur les bénéfices courants décaissés	(318)	(520)

Les intérêts perçus pour 2002 s'élèvent à 403 millions d'€ (2001 : M € 506), les dividendes perçus à 19 millions d'€ (2001 : M € 36).

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

Pour de plus amples détails, veuillez vous reporter à la note 22, "Tableau des flux de trésorerie consolidés"

## 1.4 TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES 2002 ET 2001

(en millions d'€)	Note	Capital social	Réserves	Autres écarts de réévaluation à la juste valeur cumulées (AOCI)	Actions propres	Total
<b>Solde au 31 décembre 2000</b>		<b>807</b>	<b>9,359</b>	<b>84</b>		<b>10,250</b>
Première application de la norme IAS 39				(337)		(337)
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2001, retraité</b>		<b>807</b>	<b>9,359</b>	<b>(253)</b>		<b>9,913</b>
Augmentation de capital ESOP (régime d'actionnariat des salariés)		2	19			21
Bénéfice net			1,372			1,372
Distribution aux actionnaires			(404)			(404)
Autres écarts de réévaluation de juste valeur				(1,025)		(1,025)
dont variation des valeurs de marché des valeurs mobilières de placement				(10)		
dont variation des valeurs de marché des instruments financiers de couverture				(878)		
dont gains et pertes de change				(137)		
<b>Solde au 31 décembre 2001/ 1<sup>er</sup> janvier 2002</b>		<b>809</b>	<b>10,346</b>	<b>(1,278)</b>		<b>9,877</b>
Augmentation de capital ESOP (régime d'actionnariat des salariés)	17, 27	2	14			16
Déficit net	26		(299)			(299)
Distribution aux actionnaires	17		(403)			(403)
Achat d'actions propres	17				(156)	(156)
Autres écarts de réévaluation de juste valeur				3,730		3,730
dont variation des valeurs de marché des valeurs mobilières de placement				(10)		
dont variation des valeurs de marché des instruments financiers de couverture				2,713		
dont gains et pertes de change				1,027		
<b>Solde au 31 décembre 2002</b>		<b>811</b>	<b>9,658</b>	<b>2,452</b>	<b>(156)</b>	<b>12,765</b>

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

# NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

## RÈGLES DE PRÉSENTATION

### 1. La société

Les comptes consolidés ci-joints présentent les opérations de la société **European Aeronautic Defence and Space Company EADS N.V.** et de ses filiales ("EADS" ou le "Groupe"), société néerlandaise faisant appel public à l'épargne (naamloze vennootschap), dont le siège social est situé à Amsterdam (Le Carré, Beechavenue 130-132, 1119 PR, Schiphol-Rijk, Pays-Bas). La principale activité d'EADS consiste en la construction d'avions commerciaux, d'hélicoptères civils, de lanceurs spatiaux commerciaux, de missiles, d'avions militaires, de satellites et d'électronique de défense ainsi que toutes prestations de services associées à ces activités. Le Conseil d'administration d'EADS a procédé à l'arrêté de ces comptes établis et présentés en euros ("€") le 7 mars 2003.

EADS est né de la fusion des activités d'AérospatialeMatra S.A. ("ASM"), des activités aérospatiales et de défense de DaimlerChrysler AG ("Dasa") et de Construcciones Aeronauticas S.A. ("CASA") en juillet 2000. Pour répondre aux normes comptables, le regroupement d'ASM, de Dasa et de CASA a été traité comme un regroupement d'entreprises en appliquant la méthode de l'acquisition d'entreprise, avec ASM comme acquéreur. Dans le cadre de cette opération, les comptes consolidés d'ASM pour la période de l'exercice 2000 antérieure au regroupement EADS préparés en normes comptables françaises ont été retraités afin de les adapter aux normes IFRS.

23

### 2. Principales règles et méthodes comptables

**Référentiel comptable** - Les comptes consolidés du Groupe ont été établis conformément aux principes et interprétations des normes internationales de présentation de l'information financière IFRS (*International Financial Reporting Standards*), approuvés par l'*International Accounting Standards Board* ("IASB"), à l'exception du principe applicable aux coûts de développement que le Groupe inscrit en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Les comptes consolidés sont établis selon la méthode de comptabilité au coût historique sauf pour ce qui est de la réévaluation des instruments financiers de placement, des actifs financiers et dettes financières considérés comme des éléments détenus à des fins de transaction et des actifs et passifs couverts dans le cadre des opérations de couverture.

**Méthode de consolidation** - Les comptes consolidés incluent toutes les filiales sous le contrôle d'EADS. Les participations sur lesquelles EADS exerce une influence notable (les "participations") sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. EADS applique la méthode de la consolidation par intégration proportionnelle (voir Note 3) pour les investissements dans des coentreprises importantes. Les incidences des opérations intra-Groupe sont éliminées.

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition d'entreprise ; tous les éléments d'actif acquis et éléments de passif pris en charge sont comptabilisés à leur juste valeur. La différence entre le prix d'achat et la juste valeur de l'actif net acquis est inscrite à l'actif comme écart d'acquisition et amortie sur la durée estimée de rentabilité de l'investissement, selon la méthode de l'amortissement linéaire.

**Devises étrangères** - Les éléments d'actif et de passif des filiales étrangères pour lesquelles la monnaie locale est autre que l'euro, sont convertis en utilisant les taux de change de fin d'exercice, tandis que les comptes de résultat sont convertis en utilisant les taux de change moyens de l'exercice. Les différences issues de la conversion sont incluses dans une rubrique spécifique des capitaux propres (autres écarts de réévaluation à la juste valeur cumulés "*Accumulated other comprehensive income*" ou "AOCI").

Les opérations en devises étrangères sont converties en euros au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises étrangères à la date de l'arrêté des comptes sont convertis en euros au taux de change en vigueur à cette date. Les gains et pertes de change résultant de la conversion sont constatés dans le compte de résultat. Les éléments d'actif et de passif non monétaires libellés en devises étrangères, qui sont inscrits au coût historique, sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les écarts d'acquisition (*goodwill*) et les ajustements à la juste valeur résultant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des éléments d'actif et de passif de la société acheteuse et sont inscrits au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

**Reconnaissance du chiffre d'affaires** – Les produits des ventes sont comptabilisés lors du transfert du risque et des bénéfices de la propriété à l'acquéreur et lorsque leur montant peut être déterminé de manière fiable. Les produits des prestations de service sont comptabilisés en fonction de l'état de réalisation des prestations à la date de l'arrêté des comptes. En ce qui concerne les contrats à long terme, lorsque leur réalisation peut être estimée de manière fiable, les produits sont comptabilisés selon l'avancement des travaux prévus au contrat. L'avancement des travaux d'un contrat peut être déterminé de plusieurs manières différentes. Selon la nature du contrat, les produits sont comptabilisés au fur et à mesure que les étapes convenues par contrat sont atteintes, que les travaux progressent ou que les unités d'œuvre sont livrées. Les variations des taux de marge sont inscrites parmi les résultats de l'exercice au cours duquel elles sont identifiées. Les pertes éventuelles sur contrats sont analysées à chaque arrêté de comptes et des provisions pour pertes à terminaison sont comptabilisées lorsqu'elles sont identifiées.

Les primes relatives à la bonne exécution des contrats sont prises en compte dans les taux de marge estimés et sont comptabilisées lorsque la bonne exécution prévue du contrat est probable et peut être appréciée de manière fiable. Les ventes d'avions qui comportent des engagements de garantie de valeur sont comptabilisées comme des contrats de location simple lorsque ces engagements sont jugés significatifs au regard de la juste valeur de l'avion correspondant. Les produits d'exploitation comprennent alors les loyers de ces contrats de location simple.

**Frais indirects de ventes** – Les frais de publicité et de promotion des ventes et autres frais liés aux ventes sont inscrits en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Des provisions pour garanties sont constituées au moment de la comptabilisation de la vente correspondante. Les pénalités sont inscrites en charges au cours de l'exercice durant lequel le Groupe estime devoir être soumis à ces pénalités.

**Frais de recherche et développement** – Contrairement à la norme comptable internationale IAS 38 (*International Accounting Standard*), Immobilisations incorporelles (*Intangible Assets*) qui requiert l'immobilisation des frais de développement lorsque certaines conditions sont réunies, le Groupe inscrit en charges toutes les dépenses de développement autofinancées par le Groupe au fur et à mesure qu'elles sont engagées. Bien que les incidences d'une telle dérogation par rapport à la norme IAS 38 ne puissent être déterminées de manière raisonnable, EADS estime qu'elle procure une image plus fidèle et plus sincère des opérations du Groupe. Les dépenses de recherche et de développement encourues dans le cadre de contrats de recherche et développement financés par des tiers sont inscrites en charges lorsque les produits correspondants sont comptabilisés en chiffre d'affaires.

**Impôts sur les bénéfices** – Les actifs et passifs d'impôts différés reflètent les impacts à la baisse ou à la hausse des impôts futurs à payer qui résultent pour certains éléments d'actif et de passif des différences d'évaluation temporaires entre leurs valeurs comptables et leurs assiettes fiscales, ainsi que des déficits fiscaux et crédits d'impôts reportables. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont évalués en fonction des taux d'imposition fixés par les lois de finance applicables au bénéfice imposable des années au cours desquelles ces différences temporaires sont susceptibles de se renverser ou de se solder. L'effet d'un changement des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constaté dans les résultats de l'exercice au cours duquel la promulgation de la loi fiscale correspondante est



officialisée. Compte tenu du fait que les actifs d'impôts différés permettent d'anticiper des économies d'impôts futures éventuelles, ceux-ci ne sont reconnus dans les comptes consolidés d'EADS que si la réalisation de ces économies d'impôts futures éventuelles est probable.

**Immobilisations incorporelles** – Les immobilisations incorporelles acquises, autres que l'écart d'acquisition (*goodwill*), sont évaluées au coût d'acquisition et sont en général amorties sur leur durée de vie utile respective (3 à 10 ans) selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les écarts d'acquisition résultant d'acquisitions d'entreprises sont amortis sur une période de 5 à 20 ans.

**Immobilisations corporelles** – Elles sont évaluées aux coûts d'acquisition ou de production, réduit de l'amortissement cumulé. La dotation aux amortissements est constatée principalement suivant la méthode linéaire. Les coûts des équipements et installations produits en interne englobent les coûts directs de matières premières et de main-d'œuvre et les charges indirectes de production applicables, notamment les dotations aux amortissements. Les intérêts financiers sur emprunt ne sont pas immobilisés. Les durées de vie économique suivantes sont utilisées : constructions, de 6 à 50 ans ; agencements, de 6 à 20 ans ; matériel et outillage techniques, de 3 à 20 ans ; et les autres matériels, matériel d'usine et mobilier de bureau, de 2 à 10 ans. Le coût des outillages spécialisés destinés à la production d'appareils commerciaux est immobilisé et généralement amorti sur une durée de cinq ans en appliquant la méthode de l'amortissement linéaire ou, s'il y a lieu, en retenant comme base d'amortissement le nombre attendu d'unités d'œuvre ou unités similaires que les outillages spécialisés permettront de produire (méthode de l'amortissement proportionnel au nombre attendu d'unités à produire). En ce qui concerne notamment les programmes de construction aéronautique tels que l'Airbus A380, prévoyant un nombre d'avions à construire au moyen de ces outillages spécialisés, la méthode précitée permet d'affecter effectivement la diminution de valeur des outillages spécialisés aux unités produites.

**Placements immobiliers** – Le Groupe comptabilise les placements immobiliers selon la méthode de la valeur d'acquisition. Les placements immobiliers sont constatés au bilan à leur valeur comptable, c'est à dire, à leur coût d'acquisition diminué de tout amortissement et toute dépréciation accumulés. La juste valeur des placements immobiliers est revue chaque année au moyen de modèles d'évaluation par les flux de trésorerie ou de déterminations des prix du marché.

**Actifs financiers à long terme disponibles à la vente** – Ils sont inclus sous le poste **autres participations et actifs financiers à long terme** du bilan consolidé et sont comptabilisés à leur juste valeur. Les plus-values ou moins-values latentes de ces actifs financiers disponibles à la vente sont constatées directement au sein d'une rubrique spécifique des capitaux propres (autres écarts de réévaluation à la juste valeur cumulés ou "AOCI"), nettes des impôts différés applicables. Dès que ces actifs sont vendus, ou que leur juste valeur est jugée altérée, la plus-value ou moins-value cumulée antérieurement constatée dans les capitaux propres est incluse dans le "Résultat financier" au compte de résultat consolidé de l'exercice. Les actifs disponibles à la vente qui ne sont pas cotés sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être estimée de manière fiable au moyen d'autres méthodes d'évaluation admises sont évalués à leur coût d'acquisition, diminué de toute dépréciation cumulée. Les justes valeurs des autres actifs financiers sont fondées sur les cours du marché ou les montants obtenus à partir des modèles d'évaluation par les flux de trésorerie.

**Dépréciation des actifs** - Le Groupe déprécie la valeur des immobilisations corporelles et autres actifs à long terme, y compris les écarts d'acquisition (*goodwill*) et les immobilisations incorporelles, dans tous les cas où des événements ou changements de circonstances indiquent que la valeur nette comptable de tels actifs est supérieure à leur valeur économique. Dans cette hypothèse et si la valeur comptable de tels actifs est supérieure à leur valeur économique, l'actif ou l'unité générant sa propre trésorerie est ramené à sa valeur économique.

**Contrats de location** – Le groupe est engagé dans des opérations de location d'actifs (tant comme bailleur que comme locataire) des actifs, essentiellement dans le cadre du financement des ventes d'avions commerciaux. Les baux pour lesquels la quasi-totalité des risques et des bénéfices de la propriété sont transférés par le bailleur au locataire sont comptabilisés comme des contrats de location financement. Tous les autres baux sont comptabilisés comme des contrats de location simple.

Les actifs détenus pour location en vertu de contrats de location simple sont inclus dans les immobilisations corporelles à leur valeur d'acquisition diminuée de tout amortissement (voir la Note 11, "Immobilisations corporelles"). Les produits locatifs des contrats de location simple d'avions sont comptabilisés en produits d'exploitation sur la durée du bail. Les actifs loués aux termes de contrats de location financement ne sont plus constatés au bilan après l'entrée en vigueur du bail. En revanche, une créance au titre des redevances de location financement représentant les versements de loyers futurs actualisés à recevoir du locataire augmentées de toute valeur résiduelle non garantie actualisée, est comptabilisée en actifs financiers à long terme (voir la Note 12, "Participations et actifs financiers à long terme"). Les produits financiers constatés d'avance sont comptabilisés sur la durée du contrat en "Résultat financier". Le chiffre d'affaires et le coût des produits vendus correspondant sont comptabilisés à la date d'entrée en vigueur du contrat de location financement.

Les actifs obtenus aux termes de contrats de location financement sont inclus dans les immobilisations corporelles à leur valeur d'acquisition diminuée de tout amortissement cumulé (voir la Note 11, "Immobilisations corporelles"), à moins que ces actifs n'aient ensuite fait l'objet d'une sous-location ultérieure à des clients. Dans cette hypothèse, l'actif correspondant est qualifié, soit en contrat de location simple, soit en contrat de location financement, avec EADS pour bailleur (opération de bail principal et de sous-location) et comptabilisé en conséquence. En ce qui concerne la dette au titre des contrats de location financement, une information est fournie en Note 19, "Dettes financières". Lorsque EADS est locataire aux termes d'un contrat de location simple, les charges de loyers sont comptabilisées au moment où elles deviennent exigibles (voir la Note 24, "Engagements hors bilan" pour les engagements futurs au titre des contrats de location simple). Ces baux font souvent partie d'opérations de financement d'avions commerciaux pour les clients, la sous-location associée étant un contrat de location simple (opération de bail principal et de sous-location).

**Actifs d'exploitation** – Ils représentent les stocks, les créances, les valeurs mobilières et les disponibilités du Groupe, incluant notamment les montants à recouvrer au-delà d'un cycle d'exploitation (un an). La fraction des éléments d'actif et de passif réalisables et à régler supérieure à un an est indiquée dans les Notes annexes.

**Stocks** – Les stocks sont évalués au plus bas du coût d'acquisition ou de production ou de la valeur de réalisation nette. Les coûts de production comprennent les coûts directs de matières premières et de main-d'œuvre et les frais indirects de production applicables, notamment les dotations aux amortissements. Les intérêts financiers sur emprunts ne sont pas capitalisés. Les stocks sont présentés au bilan consolidé, nets des avances clients reçues.

**Valeurs mobilières de placement** – Elles sont comptabilisées à leur valeur de marché. Toutes les valeurs mobilières de placement du Groupe sont considérées comme disponibles à la vente. La direction détermine la classification appropriée au moment de l'achat et revoit cette classification à chaque arrêté des comptes. Les plus ou moins-values latentes sur ces placements sont présentées au sein d'une rubrique des capitaux propres (autres écarts de réévaluation à la juste valeur cumulés ou "AOCl"), nettes des impôts différés applicables. Dès que ces placements sont vendus, ou que leur valeur est jugée altérée, la plus-value ou moins-value cumulée antérieurement constatée dans les capitaux propres est incluse dans le "Résultat financier" au compte de résultat consolidé de l'exercice. Les placements à court terme qui sont soumis à un risque non significatif de variation de valeur sont traités comme des éléments de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie consolidés. La juste valeur des titres de placement est déterminée en fonction des cours de marché. A défaut de cours de marché connu, la juste valeur est déterminée en fonction de méthodes d'évaluation généralement admises sur la base des informations de marché disponibles à la date de l'arrêté des comptes. Tous les achats et cessions de valeurs mobilières de placement sont comptabilisés à la date de règlement selon les conventions applicables sur le marché considéré.

**Disponibilités** – Les disponibilités se composent des fonds en caisse, des soldes de comptes bancaires, des chèques à encaisser et des dépôts justifiant tous d'une échéance à court terme.

**Instruments financiers dérivés** – A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2001, EADS a adopté la norme comptable internationale IAS 39 "*Financial Instruments: Recognition and Measurement*" (Instruments financiers : comptabilisation et évaluation) selon laquelle tous les instruments financiers dérivés doivent être comptabilisés dans les états financiers consolidés. Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés au bilan consolidé au coût d'acquisition et sont par la suite évalués à leur juste valeur. Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés sont régulièrement constatées soit en produits soit, dans le cas d'une opération de couverture de flux de trésorerie, comme une rubrique spécifique des capitaux propres ("AOCI"), nettes des impôts différés applicables, et constatées ultérieurement au compte de résultat consolidé comme un élément des opérations correspondantes, au moment de leur réalisation. En ce qui concerne les instruments financiers dérivés utilisés aux fins d'opérations de couverture de juste valeur, la variation de la juste valeur de l'élément couvert et de l'instrument dérivé sont comptabilisés simultanément au compte de résultat consolidé. Les plus-values et moins-values sur les instruments financiers dérivés, qu'elles soient réalisées ou latentes, qui ne remplissent pas les critères de qualification requis pour la comptabilité de couverture sont incluses au "Résultat financier".

EADS utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir ses risques de change et de taux. Les instruments financiers dérivés utilisés dans les stratégies de micro-couverture pour couvrir le risque du Groupe dans des opérations identifiables engagées, sont comptabilisés symétriquement avec les transactions commerciales sous-jacentes ("comptabilité de couverture"). Les critères du Groupe pour la qualification d'un instrument dérivé comme une opération de couverture sont les suivants : (1) l'opération de couverture est censée être très efficace pour couvrir les variations de trésorerie imputables au risque couvert, (2) en ce qui concerne les opérations de couverture de flux de trésorerie, l'opération prévue objet de la couverture doit être fortement probable, (3) l'efficacité de la couverture peut être déterminée de manière fiable, (4) l'opération de couverture est étayée par une documentation adaptée dès la mise en place de l'opération.

A la suite de l'introduction de la norme IAS 39, tous les instruments financiers dérivés ont été comptabilisés à l'actif ou au passif. Le solde d'ouverture des capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2001 a été ainsi retraité. Les montants comparatifs de l'exercice 2000 n'ont pas été retraités. En vertu de cette nouvelle norme, le Groupe applique la comptabilité de couverture pour certains contrats dérivés en devises étrangères sur des opérations de couverture de flux de trésorerie des ventes futures qualifiées ainsi que pour certains swaps de taux d'intérêt utilisés pour la couverture des flux de trésorerie et juste valeur des versements d'intérêts futurs. Dans le cas où certaines opérations portant sur des instruments financiers dérivés, tout en assurant une couverture économique efficace conformément à la politique de gestion des risques du Groupe, ne rempliraient pas les critères de qualification pour la comptabilité de couverture aux termes des règles spécifiques de la norme IAS 39, les variations de la juste valeur de ces instruments financiers dérivés seraient immédiatement constatées au "Résultat financier". Les instruments financiers dérivés dont la juste valeur est négative, sont constatés en "Provisions au titre des instruments financiers". Les instruments financiers dérivés dont la juste valeur est positive sont constatés en "Autres créances et autres actifs".

La description des stratégies de gestion des risques financiers du Groupe, la juste valeur des instruments financiers dérivés du Groupe, de même que les méthodes utilisées pour déterminer les justes valeurs sont présentées en Note 25 "Informations relatives aux instruments financiers".

**Provisions** – Les provisions pour pertes à terminaison de contrats sont comptabilisées lorsqu'il devient probable que le total des coûts estimés pour un contrat excédera le total des produits probables relatifs au même contrat. Ces provisions sont comptabilisées en diminution des en-cours pour la partie des travaux qui est déjà achevée, et en provisions pour risques et charges pour la partie des travaux restant à réaliser. Les pertes sont déterminées sur la base des résultats estimés à l'achèvement des contrats et sont régulièrement actualisées.

Des provisions au titre des garanties financières accordées dans le cadre des ventes d'avions sont constituées pour refléter le risque sous-jacent pour le Groupe des garanties données lorsqu'il est probable qu'une sortie de fonds représentant des avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation et que des estimations fiables peuvent être faites quant au montant de cet engagement. Les contrats de vente d'avions peuvent stipuler des garanties financières pour les montants de loyers, les valeurs résiduelles des avions, le remboursement du solde des emprunts en cours et le financement des achats de certains avions par le Groupe. Les garanties peuvent être individuelles, conjointes et solidaires (avec des fabricants de moteurs par exemple) ou limitées à un plafond défini au contrat.

L'évaluation des **retraites et avantages postérieurs à l'emploi** classés comme des régimes à prestations définies est fondée sur la méthode des unités de crédit projetées conformément à la norme IAS 19 "Avantages du personnel". Conformément à la méthode permise par la norme IAS 19.92, EADS ne comptabilise pas les écarts actuariels en produits ou en charges à moins que, pour chaque régime individuel, ils excèdent la plus grande des deux valeurs suivantes : 10 % de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies ou 10 % de la juste valeur des fonds de retraite gérés.

Des indemnités de fin de contrat de travail sont exigibles chaque fois que le contrat de travail d'un salarié est résilié avant l'âge normal de départ à la retraite ou chaque fois qu'un salarié accepte de partir volontairement en échange de ces indemnités. Le Groupe comptabilise ces indemnités lorsqu'il s'est manifestement engagé, soit à résilier le contrat de travail des salariés existants conformément à un plan formel détaillé sans aucune possibilité de retrait, soit à accorder des indemnités de fin de contrat de travail à titre d'incitation à un départ volontaire à la retraite.

**Dettes financières** – Les dettes financières sont comptabilisées initialement en fonction des sommes reçues, nettes des coûts de transaction engagés. Les dettes financières sont ensuite évaluées au coût amorti en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif, tout écart entre les sommes reçues (nettes des coûts de transaction engagés) et le montant de remboursement étant comptabilisé au "Résultat financier" sur la durée de la dette financière.

**Avances remboursables** – Des avances remboursables sont accordées au Groupe par certains gouvernements européens pour financer les activités de recherche et développement liées à certains projets sur la base d'un partage des risques. Elles doivent par conséquent être remboursées aux gouvernements européens en fonction de la réussite du projet considéré. En raison de ce principe de partage des risques, ces avances remboursables sont comptabilisées au poste "Autres éléments de passif".

**Plans d'avantages en instruments de capitaux propres** – Il n'existe pas à l'heure actuelle de norme IFRS couvrant les exigences en matière de comptabilisation et d'évaluation des plans d'avantages en instruments de capitaux propres (soit, des actions, des options de souscription ou d'achat d'actions ou toutes autres attributions). EADS reconnaît deux catégories de plans d'avantages en instruments de capitaux propres : ceux ayant la nature d'un complément de rémunération et ceux n'ayant pas cette nature. Si un plan ne remplit pas les critères de qualification d'un complément de rémunération, aucune charge de personnel n'est comptabilisée au compte de résultat consolidé. En revanche, un plan d'avantages constituant un complément de rémunération peut donner lieu à la constatation d'une charge de personnel. Lors de l'adoption d'un nouveau plan d'avantages en instruments de capitaux propres, le Groupe détermine si le plan a la nature d'un complément de rémunération ou non. EADS considère tous les plans d'actionnariat des salariés comme ne constituant pas des compléments de rémunération si, à la date d'attribution, l'avantage accordé n'excède pas 15 % du cours de marché de l'action et si le plan concerne la quasi-totalité des salariés du Groupe.

Le coût de rémunération des plans d'avantages en instruments de capitaux propres constituant un complément de rémunération est évalué à la date d'évaluation, qui est celle à laquelle tant le nombre d'actions, que le prix d'exercice, sont connus pour la première fois, en appliquant la méthode de comptabilisation selon la valeur intrinsèque. Si les modalités du plan ou de l'attribution prévoient que le nombre d'actions ou le prix d'exercice sont uniquement connus à la date d'attribution, la méthode de comptabilisation selon le régime fixe est appliquée. Si, d'autre part, le nombre d'actions, le prix d'exercice ou les deux ne sont pas "figés" à la date d'attribution, c'est la méthode de comptabilisation selon le régime variable qui est appliquée.

La méthode de comptabilisation selon le régime fixe préconise le calcul du coût de rémunération à la date d'attribution. Lorsque le cours de l'action à la date d'attribution est supérieur au prix d'exercice attribué, la rémunération doit être constatée à titre de charge de personnel sur la durée de la période d'acquisition des droits. Le coût de rémunération calculé ne peut être ajusté (en supposant qu'aucun événement futur n'entraînera la nécessité d'appliquer par la suite la méthode de comptabilisation selon le régime variable ou de réévaluer le coût de rémunération) pour tenir compte des variations futures de la valeur intrinsèque de l'attribution de rémunération en actions. D'autre part, la méthode de comptabilisation selon le régime variable exige de recalculer régulièrement le coût de rémunération jusqu'à ce que le nombre d'actions, de même que le prix d'exercice, soient connus (soit, jusqu'à une date d'évaluation).

**Utilisation d'estimations** – L'établissement des états financiers oblige la direction à réaliser des estimations et émettre des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur les montants inscrits à l'actif et au passif, et à communiquer des informations sur les montants éventuels à la date de la clôture des comptes ainsi que sur les montants des produits et charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les résultats réalisés pourraient diverger par rapport à ces estimations.

**Retraitements** – La présentation de certaines informations de l'exercice précédent a été retraitée afin de se conformer à la présentation de l'exercice en cours.

### 3. Périmètre de consolidation

**Périmètre de consolidation au 31 décembre 2002** – Outre EADS N.V., le périmètre de consolidation recouvre :

- 216 sociétés qui sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale (2001 : 206),
- 34 sociétés qui sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle (2001 : 33),
- 16 sociétés, qui sont des participations dans des entreprises associées et sont comptabilisées en utilisant la méthode de la mise en équivalence (2001 : 17).

Les filiales, les coentreprises significatives et les sociétés associées sont énumérées dans l'annexe intitulée "Informations relatives au périmètre de consolidation".

### 4. Acquisitions et cessions

#### a) Acquisitions

En 2002, aucune opération d'acquisition significative n'est à mentionner.

A la suite de la création de MBDA le 18 décembre 2001 et des acquisitions de Tesat-Spacecom le 30 novembre 2001 et de Cogent le 1<sup>er</sup> décembre 2001, les comptes de l'exercice 2002 incluent pour la première fois des comptes de résultat sur un an pour chacune de ces entités.

#### b) Cessions

Le 6 mars 2002, Airbus a cédé à Snecma sa participation dans **Aircelle**, une société détenue auparavant à parts égales avec le groupe Snecma. Le prix de cession s'est élevé à € 63 millions.

Le 20 novembre 2002, EADS a cédé **EADS Matradatavision** ("MDTV") à IBM. Le contrat de cession portait sur l'ensemble de MDTV à l'exclusion de deux filiales, qui seront cédées séparément. Le prix de cession s'est élevé à € 12 millions.

Hormis les deux cessions mentionnées, aucune autre opération de cession significative du Groupe n'est à indiquer.

#### c) Modifications de la valeur des éléments d'actif acquis et de passif pris en charge et des coûts d'acquisition

Après la création de MBDA et les acquisitions de Tesat et Cogent, toutes réalisées en 2001, il est apparu au cours de 2002 que les estimations antérieures des justes valeurs des éléments d'actif et de passif concernant ces trois opérations devaient être ajustées. De plus, après l'acquisition de Tesat et Cogent, les montants des prix d'acquisition ont été définitivement arrêtés en 2002. Ainsi, les écarts d'acquisition consolidés (*goodwill*) ont été augmentés de € 73 millions en 2002. Les comptes consolidés au 31 décembre 2001, tels que présentés, ne reflètent pas ces ajustements.

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

## 5. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires en 2002 a atteint € 29 901 millions par rapport à € 30 798 millions en 2001. Cette légère diminution en 2002 par rapport à 2001 est essentiellement due à la baisse du taux de change du dollar américain par rapport à l'euro et à la diminution des livraisons d'avions Airbus, partiellement compensée par un mix d'avions livrés et par des prix de vente plus favorables.

Le chiffre d'affaires se compose de ventes de biens et de services ainsi que du chiffre d'affaires relatif aux contrats à long terme comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux, à la recherche et au développement financés par des tiers, aux activités de financement de la clientèle (customer financing) et à d'autres éléments. Pour de plus amples détails sur la composition du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou région géographique, se reporter à la Note 26, "Informations sectorielles".

## 6. Coûts par fonctions et autres charges

Les coûts des produits vendus et autres coûts par fonctions incluent **le coût des matières et fournitures** pour un montant de € 19 216 millions (2001 : € 20 036 millions).

Le **coût des produits vendus** comprend la dotation aux amortissements liée à l'actif constaté au moment de la transaction signée avec le Gouvernement allemand concernant des avances remboursables pour un montant de € 99 millions. Sont également inclus dans le coût des produits vendus de 2001 un retraitement pour € 205 millions correspondant à la dotation aux amortissements de l'outillage de production qui avait auparavant été comptabilisé en frais de recherche et développement, ce retraitement correspondant à une présentation plus appropriée. Le montant comparable de dotation aux amortissements de l'outillage de production pour 2002 est de € 245 millions.

**Les frais de vente, les frais administratifs et autres charges** comprennent des frais de vente (€ 829 millions en 2002, € 800 millions en 2001), des frais administratifs (€ 1 422 millions en 2002, € 1 386 millions en 2001) et les autres charges (€ 241 millions en 2002, € 375 millions en 2001). Les autres charges intègrent les pertes sur cession d'actifs (€ 5 millions en 2002, € 20 millions en 2001) et diverses dotations aux provisions (€ 58 millions en 2002, € 34 millions en 2001).

**Les frais de personnel** se composent de :

(en millions d'€)	2002	2001
Traitements, salaires et cotisations sociales	7 147	6 606
Coût de retraite périodique net (voir Note 18 a)	319	257
<b>Total</b>	<b>7 466</b>	<b>6 863</b>

## 7. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation de € 248 millions (2001 : € 3 024 millions) comprennent essentiellement la plus-value sur la cession de la participation de 50% détenue par EADS dans Aircelle (€ 63 millions) et des produits locatifs immobiliers (€ 45 millions en 2002, € 33 millions en 2001). En 2001, ils comprenaient essentiellement le gain de dilution résultant de l'opération Airbus UK ainsi qu'un gain de dilution résultant de l'opération MBDA, pour un total de € 2 817 millions.

## 8. Résultat financier

(En millions d'€)	2002	2001
Résultats des participations et sociétés non consolidées	87	(342)
Produits financiers/ (charges financières), nets	(81)	63
Autres résultats financiers	21	(234)
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>(513)</b>

Les **résultats des participations et sociétés non consolidées** en 2002 proviennent essentiellement des résultats de la mise en équivalence de Dassault Aviation de € 111 millions (2001 : € 111 millions) et de la dépréciation d'Arianespace Participation S.A. (€ (29) millions). Dans la mesure où pour l'exercice 2002, aucune donnée financière n'était encore disponible pour Dassault Aviation, EADS a retenu le résultat net de l'exercice antérieur de Dassault Aviation comme base de présentation des résultats nets de cette participation pour l'exercice en cours. En 2001, les pertes enregistrées sont essentiellement dus à une dotation aux provisions, consécutive à un test de valorisation, de Nortel Networks France et Nortel Networks Allemagne pour un total de € (315) millions.

Les **produits financiers/ (charges financières), nets** en 2002 comprennent des produits financiers de € 526 millions et des charges financières de € (607) millions. Sont compris dans les produits financiers le rendement des disponibilités, des valeurs mobilières de placement et des actifs financiers tels que les prêts et les contrats de location financement. Les charges financières comprennent les intérêts sur les dettes financières et les avances remboursables aux Gouvernements européens.

Les **autres résultats financiers** en 2002 comprennent l'effet des réévaluations à la juste valeur des instruments financiers de € 117 millions. Les réévaluations à la hausse ou à la baisse à la juste valeur des instruments financiers résultent de la réévaluation à la valeur de marché des instruments financiers qui ne remplissent pas les critères d'instruments de couverture (voir la Note 25, "Informations relatives aux instruments financiers").

## 9. Impôts sur les bénéfices

Les bénéfices (pertes) avant impôts sur les résultats et intérêts minoritaires se sont élevés à € 187 millions pour l'exercice clos le 31 décembre 2002 (2001 : € 2 001 millions).

La (charge) économie d'impôts se présente ainsi :

(en millions d'€)	2002	2001
Charges d'impôt de l'exercice	(198)	(549)
Economie (charge) d'impôts différés	(255)	(97)
<b>Total</b>	<b>(453)</b>	<b>(646)</b>

En ce qui concerne les filiales allemandes du Groupe, les impôts différés au 31 décembre 2002 sont calculés en appliquant un taux d'impôt fédéral sur les sociétés de 25 % (2001 : 25 % ; 2000 : 25 %) augmenté d'une contribution de solidarité annuelle de 5,5 % sur l'impôt fédéral sur les sociétés exigible, et d'un taux de taxe professionnelle après impôt fédéral sur les sociétés de 12,125 % (2001 : 12,125 % ; 2000 : 12,125 %). En incluant l'incidence de la contribution et de la taxe professionnelle, le taux d'imposition appliqué aux impôts différés allemands s'est élevé en 2002 à 38,5 % (2001 : 38,5 % ; 2000 : 38,5 %). En septembre 2002, la "Flutopfersolidaritätsgesetz (loi de solidarité pour les victimes des inondations)" a été promulguée, entraînant une augmentation de l'impôt fédéral allemand sur les sociétés en 2003 de 1,5 % pour le calcul des impôts différés de 2003.

En France, le taux d'impôt sur les sociétés en vigueur pour 2000 était de 33 1/3 % auquel s'ajoutait une contribution additionnelle de 10 %. Le gouvernement français a décidé d'une réduction de la contribution additionnelle à 6% en 2001 et 3% en 2002. Par conséquent, les actifs et les passifs d'impôts différés pour les filiales françaises du Groupe ont été calculés avec le nouveau taux adopté de 35,43 % pour les différences temporaires (2001 : 35,43 %). Les incidences de la réduction du taux d'impôt sur les actifs et passifs d'impôts différés à la clôture des exercices 2002 et 2001 sont reflétées dans le rapprochement présenté ci-dessous.



Le tableau ci-après présente un rapprochement de la charge d'impôt théorique – en appliquant le taux d'impôt sur les sociétés néerlandais de 34,5 % (2001 et 2000 : 35 %) – et de la charge d'impôt comptabilisée (2000 : économie). Les éléments de rapprochement représentent les effets d'impôt des économies non imposables ou des charges non-déductibles résultant des différences entre les assiettes d'imposition locales et les comptes présentés conformément aux règles IAS.

(en millions d'€)	2002	2001
Bénéfice (perte) avant impôts et intérêts minoritaires	187	2 001
* Taux théorique d'impôt sur les sociétés	34,5 %	35 %
Economie (charge) théorique d'impôts sur les bénéfices	(65)	(700)
Incidences des modifications des législations fiscales	0	(1)
Différentiel des taux d'imposition étrangers	(35)	(4)
Gains de dilution non taxables	-	936
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition (goodwill) et dépréciation	(321)	(588)
Provision pour dépréciation/ reprise de la provision pour dépréciation des actifs d'impôts différés, nette	(11)	(264)
Crédit d'impôt au titre des frais de R&D	53	48
Résultats des sociétés mises en équivalence	28	15
Incidences fiscales sur les dépréciations des investissements	(39)	(73)
Divers	(63)	(15)
<b>Economie (charge) d'impôts constatée</b>	<b>(453)</b>	<b>(646)</b>

Les impôts différés reflètent les différences d'évaluation temporaires de certains éléments d'actif et de passif entre leurs valeurs comptables et les assiettes fiscales correspondantes. L'incidence fiscale future des déficits fiscaux ordinaires et des crédits d'impôt reportables est également prise en compte dans le calcul des impôts différés. Les impôts différés se rapportent principalement aux éléments d'actif et de passif suivants :

(en millions d'€)	31 décembre	
	2002	2001
Immobilisations incorporelles	15	12
Stocks	341	379
Charges constatées d'avance	-	174
Déficits fiscaux ordinaires et crédits d'impôts reportables	654	613
Régimes de retraite	585	498
Autres provisions	482	2 239
Dettes	711	585
Produits constatés d'avance	725	870
	<b>3 513</b>	<b>5 370</b>
Réduction des actifs d'impôts différés	(564)	(625)
<b>Actifs d'impôts différés (avant compensation)</b>	<b>2 949</b>	<b>4 745</b>
Immobilisations corporelles	932	1 046
Autres participations et actifs financiers à long terme	107	81
Créances d'exploitation et autres actifs courants	900	107
Charges constatées d'avance	32	-
Divers	-	29
<b>Passifs d'impôts différés (avant compensation)</b>	<b>1 971</b>	<b>1 263</b>
<b>Actifs d'impôts différés, nets</b>	<b>978</b>	<b>3 482</b>

La diminution des actifs d'impôts différés au titre des autres provisions est liée à l'évaluation en valeur de marché des instruments financiers selon la norme IAS 39. A fin 2002, la revalorisation en valeur de marché des instruments financiers constitue un actif classé en créances d'exploitation et autres actifs courants. A cet actif est attaché un impôt différé passif, qui justifie l'augmentation corrélative de ce poste.

Au 31 décembre 2002, le Groupe disposait de déficits fiscalement reportables néerlandais de € 23 millions, de déficits fiscaux reportables et de crédits d'impôt étrangers de € 1 723 millions (dont € 602 millions pour l'Allemagne, € 520 millions pour le Royaume Uni, € 347 millions pour la France et € 159 millions pour l'Espagne) et de déficits reportables sur les taxes professionnelles allemandes de € 524 millions. Le montant total de déficits fiscaux reportables et de crédits d'impôt représente un montant d'actifs d'impôts différés de € 654 millions, dont € 282 millions sont dépréciés au 31 décembre 2002. Le montant des provisions pour dépréciation des impôts différés du Groupe repose sur l'estimation par la direction du niveau d'actifs d'impôts différés qui sera effectivement réalisé. Pour les exercices futurs, en fonction des résultats du Groupe, l'estimation faite par la direction du montant de l'actif d'impôts différés jugé réalisable pourra évoluer et les provisions pour dépréciation pourront donc augmenter ou diminuer en conséquence. Après compensation des actifs et passifs d'impôts différés au sein de la même entité fiscale et comportant la même échéance, les actifs et passifs d'impôts différés figurant dans les bilans consolidés sont les suivants :

(en millions d'€)	31 décembre 2002		31 décembre 2001	
	Total	Dont à plus d'un an	Total	Dont à plus d'un an
Actifs d'impôts différés	2 992	1 877	4 288	2 924
Passifs d'impôts différés	(2 014)	(1 350)	(806)	(689)
<b>Actifs d'impôts différés, nets</b>	<b>978</b>	<b>527</b>	<b>3 482</b>	<b>2 235</b>

Les impôts différés constatés directement dans les capitaux propres se présentent comme suit :

(en millions d'€)	2002	2001
Effet de l'adoption de la norme IAS 39	-	222
Réserves pour évaluation à la juste valeur dans les capitaux propres :		
Titres de placement	8	1
Couvertures de flux de trésorerie	(1 051)	606
<b>Total</b>	<b>(1 043)</b>	<b>829</b>

## NOTES ANNEXES AUX BILANS CONSOLIDÉS

### 10. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent principalement aux écarts d'acquisition. Les tableaux donnant le détail des valeurs brutes, des amortissements cumulés et des valeurs nettes des immobilisations incorporelles se présentent comme suit :

#### Coût

(en millions d'€)	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2002	Gains ou pertes de change	Acqui- sitions	Changements du périmètre de consolidation	Reclassifications	Cessions	Solde au 31 décembre 2002
Autres immobilisations incorporelles	378	(10)	132	(5)	-	(25)	470
Écarts d'acquisition (Goodwill)	12 263	(9)	79	9	-	(3)	12 339
<b>Total</b>	<b>12 641</b>	<b>(19)</b>	<b>211</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>(28)</b>	<b>12 809</b>

#### Amortissements

(en millions d'€)	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2002	Gains ou pertes de change	Acqui- sitions	Changements du périmètre de consolidation	Reclassifications	Cessions	Solde au 31 décembre 2002
Autres immobilisations incorporelles	(232)	6	(68)	4	-	23	(267)
Écarts d'acquisition (Goodwill)	(1 821)	1	(936)	3	-	0	(2 753)
<b>Total</b>	<b>(2 053)</b>	<b>7</b>	<b>(1 004)</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>23</b>	<b>(3 020)</b>

#### Valeur nette comptable

(en millions d'€)	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2002	Solde au 31 décembre 2002
Autres immobilisations incorporelles	146	203
Écarts d'acquisition (Goodwill)	10 442	9 586
<b>Total</b>	<b>10 588</b>	<b>9 789</b>

L'augmentation des écarts d'acquisition (goodwill) correspond principalement aux ajustements subséquents des prix d'acquisition et des justes valeurs des actifs acquis et passifs pris en charge liés à MBDA (+ € 39 millions), Cogent (+ € 29 millions) et Tesat Spacecom (+ € 5 millions).

#### Tests de dépréciation

Essentiellement en raison du ralentissement continu du marché dans le secteur spatial, notamment dans le secteur des satellites, les écarts d'acquisition (*goodwill*) de la division Espace présentaient des indices de perte de valeur. Des tests de dépréciation concernant ces écarts d'acquisition ont été réalisés pour les Unités générant leurs propres flux de trésorerie (Satellites et Communication, Lanceurs et Infrastructures) et pour l'activité Espace de CASA. Afin de pouvoir valoriser les montants recouvrables qui correspondent aux valeurs d'usage, les tests de dépréciation ont été réalisés en appliquant la méthode des flux de trésorerie actualisés. Sur la base des prévisions et projections existantes des flux de trésorerie avant impôts, la valeur d'usage de ces Unités générant leurs propres flux de trésorerie a été déterminée en appliquant un taux d'actualisation avant impôt de 12,5 %. Dans la mesure où les montants jugés ainsi recouvrables sont inférieurs aux valeurs comptables des Unités Satellites et Communication et l'activité Espace de CASA, une dépréciation de € 350 millions a été constatée en résultat consolidé en 2002 et est incluse dans la dotation aux amortissements de € 936 millions.

En 2001, après les événements causés par les attaques terroristes du 11 septembre 2001, le Groupe a procédé à un test de valorisation relatif aux écarts d'acquisition constatés pour la division Airbus, qui a été considérée comme une Unité générant ses propres flux de trésorerie. Dans la mesure où le montant recouvrable excédait la valeur comptable, aucune dépréciation n'a dû être constatée. D'autres tests de valorisation ont par ailleurs été effectués pour les écarts d'acquisition (goodwill) des divisions Espace et Défense, qui ont entraîné des dépréciations en 2001 de € 210 millions relatives à Astrium et de € 240 millions pour Systems & Defence Electronics (S&DE), de € 170 millions pour LFK et de € 170 millions pour Matra Datavision.

## 11. Immobilisations corporelles

Les tableaux donnant le détail des valeurs brutes, des amortissements cumulés et des valeurs nettes des immobilisations corporelles se présentent comme suit :

### Valeurs brutes

(en millions d'€)	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2002	Gains ou pertes de change	Acqui- sitions	Changements du périmètre de consolidation	Reclassifications	Cessions	Solde au 31 décembre 2002
Terrains, agencements et constructions y compris constructions sur sols d'autrui	3 876	(39)	303	3	123	(44)	4 222
Installations, matériels et outillages techniques	4 512	(258)	466	(12)	1 202	(119)	5 791
Autres matériels, matériels d'usine et mobilier de bureau	7 219	(308)	340	31	(990)	(428)	5 864
Acomptes versés relatifs aux installations de production et constructions en cours	812	(31)	1 074	2	(108)	(62)	1 687
<b>Total</b>	<b>16 419</b>	<b>(636)</b>	<b>2 183</b>	<b>24</b>	<b>227</b>	<b>(653)</b>	<b>17 564</b>

### Amortissements cumulés

(en millions d'€)	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2002	Gains ou pertes de change	Dotations aux amortisse- ments	Changements du périmètre de consolidation	Reclassifications	Cessions	Solde au 31 décembre 2002
Terrains, agencements et constructions y compris constructions sur sols d'autrui	(1 267)	16	(200)	-	(53)	32	(1 472)
Installations, matériels et outillages techniques	(2 259)	170	(636)	7	(735)	101	(3 352)
Autres matériels, matériels d'usine et mobilier de bureau	(2 833)	164	(543)	(19)	760	292	(2 179)
Acomptes versés relatifs aux installations de production et constructions en cours	(10)	-	(46)	-	4	-	(52)
<b>Total</b>	<b>(6 369)</b>	<b>350</b>	<b>(1 425)</b>	<b>(12)</b>	<b>(24)</b>	<b>425</b>	<b>(7 055)</b>

**Valeur nette comptable**

(en millions d'€)	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2002	Solde au 31 décembre 2002
Terrains, agencements et constructions y compris constructions sur sols d'autrui	2 609	2 750
Installations, matériels et outillages techniques	2 253	2 439
Autres matériels, matériels d'usine et mobilier de bureau	4 386	3 685
Acomptes versés relatifs aux installations de production et constructions en cours	802	1 635
<b>Total</b>	<b>10 050</b>	<b>10 509</b>

La ligne "Autres matériels, matériels d'usine et mobilier de bureau" recouvre les avions (i) qui ont été loués aux clients aux termes de contrats qualifiés de location simple représentant une valeur brute de € 1 336 millions (2001 : € 1 294 millions) et (ii) qui ont été vendus avec des contrats comprenant des engagements de garantie de valeur dont la valeur actualisée de la garantie est supérieure à 10 % du prix de vente de l'avion (estimée comme étant sa juste valeur) et par conséquent comptabilisées comme des contrats de location simple représentant une valeur brute de € 1 709 millions (2001 : € 1 912 millions). Lors de la vente initiale de l'avion, son coût total comptabilisé auparavant dans les stocks est transféré au poste "Autres matériels, matériels d'usine et mobilier de bureau" et amorti sur la durée de vie économique utile estimée de l'appareil, les montants perçus du client étant constatés en produits constatés d'avance (voir la Note 21, "Produits constatés d'avance").

Le coût historique total des avions loués aux termes de contrats de location simple représente donc une valeur brute de € 3 045 millions au 31 décembre 2002 et € 3 206 millions au 31 décembre 2001 (avant amortissements cumulés de € 1 445 millions et € 1 384 millions). La dotation aux amortissements correspondante pour 2002 s'est élevée à € 263 millions (2001 : € 419 millions). Voir la Note 24, "Engagements hors bilan" pour de plus amples détails sur les opérations de financement des ventes.

Les montants de loyers futurs sur contrats non résiliables (non actualisés) dus par des clients, à inclure dans les chiffres d'affaires futurs, sont les suivants au 31 décembre 2002 :

(en millions d'€)	
En 2003	179
De 2004 à 2007	653
Après 2007	352

En 2002, le Groupe a reclassé 5 avions Beluga en les transférant du poste "Autres matériels, matériels d'usine et mobilier de bureau" au poste "Installations, matériels et outillages techniques". Ces avions Beluga sont utilisés aux fins de production. Cette opération a été compensée partiellement par une requalification de contrats de crédit-bail en contrats de location simple pour des appareils Airbus, à la suite d'une renégociation de certaines modalités contractuelles ; ces appareils font désormais partie des "Autres matériels, matériels d'usine et mobilier de bureau".

Les immobilisations corporelles comprennent les constructions, les outillages techniques et autres matériels comptabilisés en immobilisations aux termes de contrats de crédit-bail à hauteur d'un montant de € 146 millions (2001 : € 169 millions), net d'amortissements cumulés de € 296 millions (2001 : € 273 millions), respectivement. La dotation aux amortissements correspondante pour 2002 s'est élevée à € 23 millions.

## 12. Autres participations et actifs financiers à long terme

Le tableau ci-après indique le détail des autres participations et actifs financiers à long terme :

(en millions d'€)	31 décembre 2002	31 décembre 2001
Sociétés associées mises en équivalence	1 333	1 252
Titres non consolidés	810	766
Autres actifs financiers	2 732	2 708
<b>Total</b>	<b>4 875</b>	<b>4 726</b>

Les **participations dans les sociétés associées** sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Elles comprennent la participation de 45,96 % d'EADS (2001 : 45,96 %) dans Dassault Aviation pour un montant de € 1 333 millions (2001 : € 1 252 millions). Dans la mesure où pour l'exercice 2002, aucune donnée financière relative à Dassault Aviation n'était encore disponible, la mise en équivalence de Dassault Aviation pour l'exercice 2002 a été réalisée en retenant le résultat net de l'exercice antérieur, ajusté des dividendes reçus (voir la Note 8 "Résultat financier"). Une liste des principales participations dans des sociétés associées et le pourcentage de participation correspondant figurent dans l'annexe " Informations relatives au périmètre de consolidation ".

Les **titres non consolidés** concernent les participations d'EADS dans diverses sociétés non-consolidées, dont les plus significatives sont les participations de 42 % dans Nortel Networks Allemagne pour € 156 millions, de 45 % dans Nortel Networks France pour € 119 millions et dans Embraer pour € 75 millions. Les participations dans les deux filiales Nortel sont considérées comme des sociétés non-consolidées en raison des modifications mises en œuvre par Nortel en 2001 dans les structures de direction de ces sociétés.

Les **autres actifs financiers** comprennent essentiellement les activités de financement des ventes du Groupe. Ils comprennent des prêts aux clients pour € 656 millions (2001 : € 949 millions), des créances au titre de contrats de crédit-bail liés aux opérations de financement d'avions de € 749 millions (2001 : € 514 millions) et des dépôts de garantie pour € 1 146 millions (2001 : € 1 044 millions). Les prêts sont accordés aux clients pour financer les ventes d'avions. Ces prêts sont à long terme et ont normalement une échéance de remboursement qui est liée à la période d'utilisation de l'avion par le client. Les créances au titre des contrats de crédit-bail et les prêts font partie du risque global lié au financement des avions, et sont indiquées ici nettes de provisions pour dépréciation d'un montant de € 444 millions et € 477 millions au 31 décembre 2002 et 2001, respectivement. Ces actifs relatifs aux opérations de financement d'avions sont généralement garantis au travers des appareils (voir la Note 24, "Engagements hors bilan" pour de plus amples détails sur les opérations de financement des ventes).

Le détail des éléments d'actifs à long terme spécifiquement relatifs aux contrats de crédit-bail se présente comme suit :

(en millions d'€)	31 décembre 2002	31 décembre 2001
Créances sur loyers minimums	1 114	1 022
Produits financiers constatés d'avance	(217)	(222)
Provisions	(148)	(286)
<b>Total</b>	<b>749</b>	<b>514</b>

Les créances sur loyers minimums futurs à recevoir dans le cadre de contrats de crédit-bail sont les suivantes (montants non actualisés) :

(en millions d'€)	
En 2003	76
De 2004 à 2007	340
Après 2007	698

Les dépôts de garantie découlent des contrats pour lesquels, dans le cadre du financement d'une vente, Airbus dépose un certain montant pour couvrir son risque à l'égard du crédit-bailleur. Les autres actifs financiers comprennent également d'autres prêts à hauteur de € 181 millions (2001 : € 201 millions), par exemple aux salariés.

### 13. Stocks

(en millions d'€)	31 décembre 2002	31 décembre 2001
Matières premières et fournitures de production	853	929
En-cours de production	8 478	8 108
Produits finis, pièces et marchandises détenues pour la revente	1 525	1 796
Avances versées aux fournisseurs	1 342	1 230
	<b>12 198</b>	<b>2 063</b>
Moins : Avances et acomptes reçus	(9 498)	(9 594)
<b>Total</b>	<b>2 700</b>	<b>2 469</b>

Tous les stocks sont considérés comme des actifs courants. Depuis le 31 décembre 2002, le Groupe a modifié l'affectation aux différentes catégories de stock en ce qui concerne les avions Airbus, en les transférant des produits finis aux en-cours de production. EADS estime que le fait d'inclure dans les produits finis uniquement les avions définitivement prêts à être livrés, y compris les avions en phase de vol d'essai, constitue une présentation plus appropriée des stocks. Les avions étaient auparavant inclus parmi les produits finis à compter de la date du premier vol théorique. Pour les besoins de comparaison, EADS a reclassé un montant de € 1 518 millions de produits finis en en-cours de production au 31 décembre 2001.

### 14. Créances clients

(en millions d'€)	31 décembre 2002	31 décembre 2001
Créances sur ventes de biens et de services	4 472	5 572
Provisions pour créances douteuses	(358)	(389)
<b>Total</b>	<b>4 114</b>	<b>5 183</b>

Les créances clients sont considérées comme des actifs courants. Au 31 décembre 2002, les créances clients ayant une échéance supérieure à un an s'élèvent à € 275 millions (31 décembre 2001 : € 155 millions).

## 15. Autres créances et autres actifs d'exploitation

Les autres créances et autres actifs d'exploitation de € 5 256 millions (2001 : € 2 633 millions) comprennent les justes valeurs positives d'instruments financiers dérivés d'un montant de € 2 819 millions (2001 : € 92 millions) ainsi qu'un montant de € 355 millions (2001 : € 454 millions) correspondant à l'actif constaté au moment de la transaction signée avec le Gouvernement allemand concernant des avances remboursables qui est amorti au compte de résultat au fur et à mesure de la livraison des avions correspondants.

Les autres créances et autres actifs d'exploitation comprennent en outre des créances sur les participations pour un montant de € 247 millions (2001 : € 189 millions) et des créances sur des sociétés non consolidées pour un montant de € 357 millions (2001 : € 352 millions), nets des provisions pour dépréciation de € (132) millions (2001 : € (112) millions) ainsi qu'une créance d'impôt courant d'un montant de € 389 millions.

Au 31 décembre 2002, les autres créances et autres actifs d'exploitation ayant une échéance inférieure à un an correspondent à un montant de € 2 243 millions (2001 : € 1 610 millions) et sont considérés comme des actifs courants.

## 16. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement de € 4 497 millions (2001 : € 5 341 millions) sont entièrement considérées comme disponibles à la vente. Les valeurs mobilières de placement susceptibles d'être réalisées dans un délai de douze mois à compter de la date d'arrêt des comptes considérées comme des actifs courants s'élèvent à € 4 043 millions (2001 : € 4 954 millions).

## 17. Capitaux propres consolidés

La variation des capitaux propres consolidés est détaillée dans le Tableaux des variations des capitaux propres consolidés.

Le capital social du Groupe consiste en 811 198 500 actions au 31 décembre 2002 (2001 : 809 175 561 actions). Les actions d'EADS sont exclusivement des actions ordinaires d'une valeur nominale de € 1 chacune. Le capital social autorisé consiste en 3 000 000 000 d'actions. Dans le cadre du plan d'actionnariat des salariés (ESOP) 2002 (voir la Note 27, "rémunération en actions"), EADS a émis 2 022 939 actions d'une valeur nominale de € 1 chacune, représentant une valeur nominale globale de € 2 022 939.

Avec l'autorisation de l'Assemblée générale des actionnaires d'EADS qui s'est tenue le 17 mai 2002, le Conseil d'administration a pris la décision les 9 août et 11 octobre 2002 de demander aux directeurs généraux (CEO) de mettre en oeuvre un plan de rachat par la Société portant sur un nombre maximum de 10 100 000 de ses propres actions, représentant 1,25 % du capital social émis de la Société. Le Conseil d'administration du Groupe avait également pris la décision les 12 juillet et 18 septembre 2001 de lancer un plan de rachat des actions sur le marché tel qu'il a été approuvé par l'assemblée générale des actionnaires le 10 mai 2001. En conséquence, le Conseil d'administration avait demandé aux directeurs généraux (CEO) de mettre en oeuvre un plan de rachat sur le marché portant sur 10 500 000 actions. Au total, la Société est donc habilitée à racheter jusqu'à 20,6 millions d'actions EADS, représentant au maximum 2,54 % du capital social de la Société.

En 2002, EADS a racheté 10 241 252 de ses propres actions, laissant par conséquent un nombre de 800 957 248 actions en circulation au 31 décembre 2002. Avant 2002, le Groupe n'avait racheté aucune action propre sur le marché.

Le 17 mai 2002, l'Assemblée générale des actionnaires a décidé de distribuer un dividende en espèces au titre du résultat 2001 d'un montant brut de € 0,50 par action, qui a été payé le 28 juin 2002.



Le capital social comprend le montant nominal d'actions en circulation. L'augmentation du capital social de l'exercice représente l'apport des salariés de € 2 022 939 dans le cadre du plan d'actionnariat des salariés ESOP 2002. Les réserves contiennent les primes d'émission et les réserves de consolidation, les bénéfices non distribués ainsi que le résultat net de l'exercice. Les autres écarts de réévaluation à la juste valeur cumulés (AOCI) comprennent l'ensemble des montants constatés directement dans les capitaux propres résultant des variations de la juste valeur des instruments financiers considérés comme étant disponibles à la vente ou qui font partie de la relation de couverture dans le cadre de couvertures de flux de trésorerie effectives ainsi que des écarts de conversion des comptes des sociétés étrangères. Le montant des actions propres représente le montant versé par la société pour le rachat de ses propres actions auto-détenues.

## 18. Provisions

Les provisions comprennent les éléments suivants :

(en millions d'€)	31 décembre 2002	31 décembre 2001
Régimes de retraite (voir la Note 18 a) et obligations assimilées	3 392	3 176
Instruments financiers (voir la Note 18 b)	161	3 673
Autres provisions (voir la Note 18 c)	4 695	5 069
<b>Total</b>	<b>8 248</b>	<b>11 918</b>

Des régimes de retraite et obligations assimilées pour un montant de € 3 209 millions (2001 : € 3 019 millions), des instruments financiers pour un montant de € 11 millions (2001 : € 1 627 millions) et d'autres provisions pour un montant de € 3 194 millions (2001 : € 2 833 millions) ont une échéance à plus d'un an.

### a) Régimes de retraite

Lorsque les salariés du Groupe partent en retraite, ils perçoivent des indemnités qui sont stipulées dans des accords de retraite, conformément aux réglementations et usages des pays (principalement la France et l'Allemagne) où le Groupe exploite ses activités. La loi française prévoit que les salariés reçoivent des indemnités de départ à la retraite calculées en fonction de leur ancienneté dans l'entreprise. En Allemagne, les indemnités de départ à la retraite sont principalement payées sur la base du niveau de salaire et de l'ancienneté. Certains régimes de retraite sont calculés sur la base du salaire au cours de la dernière année d'activité ou sur une moyenne des trois dernières années d'activité alors que d'autres régimes sont fixes et déterminés en fonction de la classification dont relève le salarié (soit, le niveau de salaire et la fonction occupée).

Des évaluations actuarielles sont régulièrement réalisées pour déterminer les engagements du Groupe au titre des indemnités de retraite. Ces évaluations reposent sur des hypothèses relatives aux évolutions de salaire, aux âges de départ à la retraite et aux taux d'intérêt à long terme. Elles incluent toutes les charges que le Groupe devra payer pour remplir ces engagements.

L'obligation qui en découle est constatée au bilan à titre de provision. Les gains ou pertes actuariels sont différés et constatés sur la durée moyenne résiduelle d'activité attendue pour les salariés adhérant à chaque régime lorsqu'ils excèdent la plus élevée des deux valeurs suivantes : 10 % de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies ou 10 % de la juste valeur des fonds de retraite gérés.

Le tableau ci-dessous fournit des informations sur les engagements du Groupe en matière de retraite.

## Variation des provisions pour engagements de retraite en 2002

(en millions d'€)

Provision pour engagements de retraite à l'ouverture de l'exercice	3 151
Charge de retraite périodique nette	319
Cotisations	(16)
Consommation (prestations versées)	(109)
Acquisitions et autres	12
<b>Provision pour engagements de retraite à la clôture de l'exercice</b>	<b>3 357</b>

L'écart entre le montant total des régimes de retraite et obligations assimilées (€ 3 392 millions; 2001 : € 3 176 millions) et le montant net constaté à titre des provisions pour engagements de retraite (€ 3 357 millions; 2001 : € 3 151 millions) est dû à des engagements supplémentaires au titre des rémunérations différées (€ 35 millions; 2001 : € 25 millions), qui lors de l'exercice au cours duquel elles naissent, ne font pas partie du montant net constaté à titre d'engagement de retraite.

## Variation des engagements de retraite à prestations définies

(en millions d'€)

	2002	2001
Obligations de retraite à prestations définies à l'ouverture de l'exercice	3 880	3 512
Accroissement de la période	124	84
Charge d'intérêt	229	220
Modifications du régime	0	(8)
Pertes actuarielles	201	191
Acquisitions et autres	8	12
Prestations versées	(155)	(131)
<b>Obligations de retraite à prestations définies à la clôture de l'exercice</b>	<b>4 287</b>	<b>3 880</b>

L'obligation de retraite à prestations définies à la clôture de l'exercice correspond à la valeur actualisée, hors déduction des fonds de retraite gérés, des versements futurs attendus nécessaires pour régler l'obligation née au titre de l'activité du salarié au cours de l'exercice en cours et des exercices antérieurs. Les pertes actuarielles d'un montant de € 201 millions résultent essentiellement de la diminution du taux d'actualisation au titre des engagements de retraite en Allemagne passant de 6 % à 5,75 %.

## Modifications des fonds de retraite gérés

(en millions d'€)

	2002	2001
Juste valeur des fonds gérés à l'ouverture de l'exercice	571	682
Rendement effectif des fonds gérés	(35)	(70)
Cotisations/ autres	42	1
Prestations versées	(46)	(42)
<b>Juste valeur des fonds gérés à la clôture de l'exercice</b>	<b>532</b>	<b>571</b>

La juste valeur des fonds gérés à la clôture de l'exercice comprend les actifs détenus à long terme par les fonds de pensions pour le personnel qui existent uniquement pour payer ou financer les prestations au personnel.

Le rapprochement entre l'excédent des obligations de retraite sur la valeur des fonds gérés et les montants constatés dans les bilans consolidés est donné ci-après :

(en millions d'€)	31 décembre 2002	31 décembre 2001
Excédent des obligations de retraite sur la valeur des fonds <sup>(1)</sup>	3 755	3 309
Gains (pertes) nets actuariels non comptabilisés	(398)	(158)
<b>Montant net comptabilisé</b>	<b>3 357</b>	<b>3 151</b>

<sup>(1)</sup> Ecart entre les obligations de retraite à prestations définies et la valeur de marché des fonds gérés.

Le montant net comptabilisé représente le montant constaté des engagements de retraite à prestations définies et figure sous le poste "Régimes de retraite et obligations assimilées". Il correspond au montant total des engagements de retraite excédant la juste valeur des actifs des fonds dédiés et ajusté des gains et pertes actuariels non comptabilisés, qui seront amortis sur les exercices futurs.

Les hypothèses moyennes pondérées retenues pour calculer les valeurs actuarielles des régimes de retraite sont les suivantes :

Hypothèses en %	31 décembre 2002	31 décembre 2001
Taux d'actualisation	5-5,75	5-6
Taux d'augmentation des salaires	3	3-3,5
Taux d'inflation	1,75	2

Les éléments de la charge de retraite périodique nette, inclus dans les "Bénéfices avant résultat financier, impôts sur les bénéfices et intérêts minoritaires", se décomposent comme suit :

(en millions d'€)	31 décembre 2002	31 décembre 2001
Coût des droits acquis au cours de l'exercice	124	84
Charge d'intérêts	229	220
Rendement des actifs gérés	(42)	(47)
Perte actuarielle nette	8	0
Charge de retraite périodique nette	319	257

#### b) Instruments financiers

Les provisions au titre des instruments financiers (€ 161 millions; 2001 : € 3 673 millions) représentent la juste valeur de marché négative des instruments financiers dérivés en devises étrangères. La diminution de ce poste est due au renforcement de l'euro face au dollar américain (2002 : 1 euro = 1,0487 dollar US ; 2001 : 1 euro = 0,8813 dollar américain).

### c) Autres provisions

Les autres provisions comprennent les éléments suivants :

(en millions d'€)	31 décembre 2002	31 décembre 2001
Provisions pour risques sur le financement des ventes d'avions	1 215	1 498
Provisions pour charges sur contrats en cours	802	820
Provisions pour pertes à terminaison	433	450
Provisions pour charges fiscales courantes	255	213
Provisions pour garanties	180	198
Autres provisions pour risques et charges	1 810	1 890
<b>Total</b>	<b>4 695</b>	<b>5 069</b>

Les provisions pour risques sur le financement des ventes d'avions couvrent, conformément à la politique du Groupe relative aux risques de financement des ventes, le risque net lié au financement des avions (€ 689 millions) et des risques liés à la valeur des actifs (€ 526 millions) correspondant à Airbus et ATR de la division Aéronautique.

Les mouvements des provisions au cours de l'exercice se présentent comme suit :

(en millions d'€)	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2002	Gains ou pertes de change	Acquisitions	Reclassements	Utilisées/ Reprises	Solde au 31 décembre 2002
Provisions pour risques financiers sur les avions	1 498	(236)	227	(126)	(148)	1 215
Provisions pour factures à recevoir	820	0	380	(54)	(344)	802
Provisions pour pertes à terminaison	450	(5)	145	(28)	(129)	433
Provisions fiscales	213	0	90	(7)	(41)	255
Provisions pour garanties	198	(10)	64	7	(79)	180
Autres provisions pour risques et charges	1 890	(107)	636	98	(707)	1 810
<b>Total</b>	<b>5 069</b>	<b>(358)</b>	<b>1 542</b>	<b>(110)</b>	<b>(1 448)</b>	<b>4 695</b>

## 19. Dettes financières

(en millions d'€)	31 décembre 2002	31 décembre 2001
Obligations	209	426
Dettes à l'égard d'établissements financiers	256	286
Dettes à l'égard de sociétés affiliées	166	90
Prêts	80	106
Dettes au titre des contrats de location financement	100	110
Autres	374	444
<b>Dettes financières à court terme (exigibles à moins d'un an)</b>	<b>1 185</b>	<b>1 462</b>
Obligations	44	195
Dettes à l'égard d'établissements financiers	1 313	1
<i>Dont part exigible à plus de cinq ans : 810 (2001 : 1 162)</i>		
Dettes à l'égard de sociétés affiliées	0	18
<i>Dont part exigible à plus de cinq ans : 0 (2001 : 9)</i>		
Prêts	968	1 648
<i>Dont part exigible à plus de cinq ans : 667 (2001 : 1 217)</i>		
Dettes au titre des contrats de location financement	1 466	1 636
<i>Dont part exigible à plus de cinq ans : 688 (2001 : 1 094)</i>		
<b>Dettes financières à long terme</b>	<b>3 791</b>	<b>5 038</b>
<b>Total</b>	<b>4 976</b>	<b>6 500</b>

La diminution des engagements financiers qui passent de € 6 500 millions à € 4 976 millions est due aux effets positifs des taux de change de € 782 millions, aux remboursements de certains engagements au titre des obligations de € 368 millions et au règlement des dettes bancaires. Sont incluses sous le poste "Autres" les dettes financières à l'égard des partenaires aux coentreprises (joint ventures). Les dettes au titre des contrats de location financement à l'égard de certains crédit-bailleurs sont adossées à des dépôts de garantie de € 1 146 millions (2001 : € 1 044 millions). Les montants globaux d'engagements financiers qui viendront à échéance au cours des cinq prochaines années et au-delà sont les suivants :

(en millions d'€)	Engagements financiers
2003	1 185
2004	193
2005	325
2006	393
2007	715
Au-delà	2 165

## 20. Dettes fournisseurs et autres dettes

(en millions d'€)	31 décembre 2002	31 décembre 2001
Dettes fournisseurs	5 070	5 466
Autres dettes	10 246	10 631
<b>Total</b>	<b>15 316</b>	<b>16 097</b>

Au 31 décembre 2002, les **autres dettes** comprennent essentiellement des avances et acomptes reçus des clients pour un montant de € 3 578 millions (2001 : € 4 509 millions), ainsi que des avances remboursables des gouvernements européens pour € 4 265 millions (2001 : € 3 469 millions). Ils incluent également d'autres dettes à l'égard de participations de € 85 millions (2001 : € 68 millions) et des filiales s'élevant à M € 80 (2001 : € 85 millions). L'augmentation des avances remboursables des gouvernements européens résulte principalement du programme de l'A380.

**Echéances** - Les dettes fournisseurs au 31 décembre 2002 comprennent des échéances à plus d'un an pour un montant de € 33 millions (2001 : € 173 millions). Les "autres dettes" comprennent des échéances à plus d'un an pour un montant de € 3 982 millions et à plus de cinq ans pour un montant de € 3 715 millions.

## 21. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont pour l'essentiel liés aux ventes d'avions Airbus qui comprennent des engagements de garantie de valeur comptabilisés comme des contrats de location simple (€ 2 031 millions ; 2001 : € 2 309 millions).

## NOTES ANNEXES AUX TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

## 22. Tableau des flux de trésorerie consolidés

Sont inclus dans la situation de trésorerie d'EADS (figurant sous le poste "Trésorerie" dans le Tableau des flux de trésorerie consolidés) € 227 millions (2001 : € 386 millions) représentant la trésorerie d'Airbus gérée par BAES. Est en outre inclus un montant de € 596 millions (2001 : € 414 millions), qui représente la part d'EADS de la trésorerie de MBDA gérée par BAES et Finmeccanica. Ces montants sont à la disposition immédiate d'EADS sur demande.

En ce qui concerne la présentation des Bilans consolidés au 31 décembre 2002 et des Tableaux de flux de trésorerie consolidés pour 2002, EADS a considéré comme faisant partie de la situation de trésorerie (soit, la trésorerie et certains titres traités comme éléments de trésorerie, voir la Note 2, "Principales règles et méthodes comptables"), entre autres, un montant de € 160 millions relatif à Astrium. Conformément à la méthode de l'intégration proportionnelle appliquée pour Astrium, ce montant correspond aux avances de trésorerie réalisées au profit d'Astrium dont EADS pourrait réclamer le remboursement auprès de BAES, conformément au pacte d'actionnaires d'Astrium.

Le tableau ci-après fournit de plus amples détails relatifs aux acquisitions et cessions de filiales et unités opérationnelles :

(en millions d'€)	31 décembre 2002	31 décembre 2001
Prix d'acquisition (cession) total, cumulé	(71)	415
dont partie réglée avec la trésorerie	(71)	415
Trésorerie totale au titre des acquisitions et cessions	(9)	13

Est inclus dans le prix de vente total cumulé de € 71 millions reçu en 2002, le montant en espèces reçu résultant de la cession d'Aircelle qui s'est élevé à € 63 millions. En 2001, le prix d'achat total cumulé payé de € 415 millions comprenait essentiellement l'achat de Cogent, Tesat et Dornier. Le poste "Plus ou moins values sur cession des immobilisations corporelles/activités et résultat des sociétés mises en équivalence" dans les Tableaux des flux de trésorerie consolidés inclut en 2002 le résultat brut sur les sociétés mises en équivalence de € 134 millions.

## AUTRES INFORMATIONS

### 23. Litiges et réclamations

Diverses actions en justice, enquêtes gouvernementales, procédures contentieuses et autres réclamations sont en instance ou susceptibles d'être intentées à l'avenir contre le Groupe. Les litiges sont soumis à beaucoup d'aléas et l'issue de chaque affaire ne peut être prévue de manière certaine. EADS estime avoir constitué des provisions suffisantes pour couvrir les risques de contentieux existants ou éventuels. Il est raisonnablement possible que la résolution définitive de certaines de ces affaires puisse conduire le Groupe à engager des charges supérieures aux provisions constituées, et ce à un horizon assez lointain et pour des montants qui ne peuvent être raisonnablement estimés. L'expression "raisonnablement possible" est utilisée pour signifier que l'éventualité de la survenance d'une transaction ou d'un événement futur n'est pas infime mais seulement possible. La résolution définitive de ces affaires pourrait avoir une incidence significative sur les résultats d'exploitation consolidés du Groupe de l'exercice au cours duquel la provision initialement estimée serait ajustée. Le Groupe estime cependant que ces ajustements éventuels ne devraient pas affecter de manière significative sa situation financière consolidée.

EADS n'a connaissance d'aucun autre élément exceptionnel ou procédure judiciaire ou arbitrale en instance ou susceptible d'être intentée qui aurait, ou aurait pu, au cours d'un exercice récent, avoir un impact défavorable significatif sur sa situation financière, ses activités, ses résultats ou son Groupe, mis à part les éléments indiqués ci-après.

EADS (plus précisément, DADC et Dornier GmbH) est actuellement et a été partie prenante à plusieurs litiges et procédures d'arbitrage avec les membres de la famille Dornier, actionnaires minoritaires de Dornier GmbH. Ces litiges portaient sur la validité de plusieurs décisions des assemblées générales des actionnaires de Dornier GmbH concernant principalement les apports des activités et actifs de Dornier. Ces apports ont fait l'objet de deux procédures d'arbitrage, qui ont été récemment tranchées en faveur d'EADS/Dornier GmbH. De même, la validité de certains de ces apports a été confirmée par la cour d'appel régionale de Stuttgart. Toutefois, d'autres procédures, relatives notamment à l'apport des actions de Dornier Luftfahrt GmbH par Dornier à Fairchild Dornier Luftfahrt Beteiligungs GmbH, sont encore en instance. EADS et Dornier GmbH espèrent que les procédures en cours seront tranchées en leur faveur, comme cela a été le cas en vertu des décisions récentes.

Fin 2002, une demande d'arbitrage a été déposée à l'encontre d'une filiale d'EADS fournissant des équipements aux termes d'un contrat commercial qui a pris fin il y a plusieurs années. EADS estime avoir des arguments de défense solides, tant sur le fond que sur la forme, pour contester cette réclamation. A un stade aussi précoce de la procédure, le risque financier ne peut être évalué avec précision.

### 24. Engagements hors bilan

#### Actif hors bilan

Une procédure d'arbitrage engagée par Thales a récemment été tranchée en faveur d'EADS (plus précisément le GIE Euromissile) qui a obtenu sur la base de sa demande reconventionnelle, des dommages-intérêts dont le montant principal s'élève à € 107,6 millions, somme qui n'a pas été recouvrée, ni comptabilisée, au 31 décembre 2002. Cette sentence arbitrale est d'exécution immédiate et les sommes ont été versées au GIE Euromissile, le 17 février 2003. Toutefois, Thales a déposé une demande d'annulation de la sentence arbitrale.

**Financement des ventes** – Au regard de ses activités Airbus et ATR, EADS s'engage à réaliser des opérations de financement des ventes auprès de certains clients sélectionnés. Les opérations de financement des ventes sont généralement garanties par une sécurité prise sur l'avion objet des financements. En outre, Airbus et ATR bénéficient de clauses de sauvegarde et de la constitution de sûretés adaptées en fonction du risque et du contexte juridique. EADS estime que la valeur de marché estimée de l'avion pris en garantie de ses engagements couvre largement les

éventuelles pertes correspondantes. Tout écart résiduel entre le montant des engagements de financement donnés et la valeur de garantie de l'avion financé donne lieu à une dépréciation de l'actif correspondant, s'il peut être imputé à un élément spécifique, ou à une provision constituée au titre du risque financier sur les avions. Le calcul de cette dépréciation repose sur un modèle de détermination du coût des risques, qui est appliqué lors de chaque clôture pour suivre la valeur résiduelle de l'avion.

Les actifs liés au financement des ventes sont comptabilisés au bilan en fonction du contractant qui assume les risques et les bénéfices de la propriété de l'avion financé aux termes d'une opération de financement, soit comme un contrat de location simple (voir la Note 11, "Immobilisations corporelles"), soit comme un prêt au profit des clients, soit enfin comme une créance au titre d'un contrat de location financement (voir la Note 12, "Autres participations et actifs financiers à long terme"). La provision correspondante s'élève à € 459 millions pour les contrats de location simple et € 444 millions pour les prêts et contrats de location financement. Un montant de € 72 millions est comptabilisé parmi les provisions au titre du risque de financement des ventes d'avions (voir la Note 18c, "Autres provisions").

Certaines opérations de financement des ventes comportent une opération de cession-bail de l'avion auprès d'un bailleur tiers aux termes d'un contrat de location simple. Tant que le Groupe n'a pas revendu les engagements au titre des contrats de location simple correspondants aux tiers, qui prennent en charge les paiements, il est exposé à des versements de loyers futurs. Les loyers nominaux futurs au titre des contrats de location simple résultant des opérations de financement des ventes d'avions sont enregistrés hors bilan et se présentent comme suit au 31 décembre 2002 :

(en millions d'€)

Au plus tard en 2003	244
Après 2003 et au plus tard en 2007	1 022
Après 2007	1 738

Le montant total d'engagements au titre des contrats de location de € 3 004 millions résulte de baux principaux portant sur les avions et est généralement couvert par les produits correspondants de la sous-location auprès des clients. Une grande partie de ces engagements à recevoir au titre des contrats de location (€ 1 552 millions) résulte des opérations ayant donné lieu à une revente aux tiers, qui prennent en charge le recouvrement des loyers correspondants. La valeur nominale des engagements futurs au titre des contrats de location portant sur les avions Airbus dans lesquels EADS assume le risque est donc passée de € 1 853 millions en 2001 à € 1 452 millions, essentiellement en raison de l'affaiblissement du dollar américain par rapport à l'euro pour un montant de € 296 millions. EADS détermine son risque brut pour ces contrats de location simple comme la valeur actualisée des flux de paiements correspondants. L'écart entre le risque brut et la valeur nette estimée des appareils sur lesquels EADS a pris une sécurité, c'est à dire le risque net, est entièrement provisionné dans le cadre de la provision pour risques de financement des ventes d'avions à hauteur de € 617 millions (voir la Note 18c, "Autres provisions").

**Garanties de valeur des actifs** – De plus, EADS est engagé au titre des garanties de valeurs d'actif quand de telles garanties sont prévues au sein des contrats de vente d'avions. La direction d'Airbus estime que les risques financiers associés à ces garanties peuvent être raisonnablement appréhendés et estimés. Trois facteurs contribuent à cette appréciation : (i) la garantie couvre uniquement une tranche de la valeur future estimée de l'avion et son niveau est jugé prudent par rapport à la valeur future estimée de chaque avion ; (ii) le risque lié à la garantie de valeur de l'actif est réparti sur un grand nombre d'avions et de clients ; et (iii) les dates de mise en oeuvre des garanties de valeur des actifs en cours s'étalent jusqu'à 2017, ce qui permet de réduire les risques se matérialisant au cours d'un seul exercice. A titre d'exemple, pour chacun des exercices 2003 à 2006, le risque moyen annuel brut lié à la valeur de l'actif résultant des garanties de valeur des actifs est de € 280 millions environ. La variation dans l'estimation du risque moyen reflète le fait que l'effet maximum des garanties de valeur d'actifs devrait se produire en 2007. En variation annuelle, l'évaluation du risque global de telles garanties accordées n'a pas changé. Au 31 décembre 2002, EADS a constitué une provision de € 526 millions correspond au risque estimé.



Comme les dates de mise en jeu des garanties de valeur des actifs ont lieu en moyenne au cours de la 10<sup>ème</sup> année suivant la livraison de l'avion, les garanties de valeur des actifs émises en 2003 ne pourront pas, d'une manière générale, être exercées avant 2013, et, par conséquent, aucune augmentation du risque à court terme n'est prévue.

**Engagements de crédits relais** – Bien que des engagements destinés à fournir un financement au titre des carnets de commandes d'Airbus et d'ATR soient également donnés, ils ne sont pas jugés comme faisant partie du risque brut tant que le financement n'est pas en place, ce qui ne se produit qu'au moment de la livraison de l'avion. Cela résulte du fait que (i) au regard de l'expérience passée, il est vraisemblable que ces crédits envisagés ne seront pas tous réellement mis en place, (ii) jusqu'à la livraison de l'avion, Airbus ou ATR conservent la propriété de l'actif et n'encourent aucun risque inhabituel sur cet actif et (iii) certains tiers peuvent participer au financement. Afin d'atténuer les risques pour Airbus et ATR au titre de ces engagements de crédits, les contrats prévoient généralement des conditions financières que les parties garanties doivent remplir pour en bénéficier.

Malgré la garantie sous-jacente, si Airbus se trouvait dans l'impossibilité d'honorer ses engagements au titre des opérations de financement des ventes et des garanties de valeur des actifs, certaines sociétés du groupe EADS et BAES seraient conjointement et solidairement responsables des risques liés au financement des ventes encourus par Airbus avant le 1<sup>er</sup> janvier 2001. Les risques pour EADS au regard des engagements encourus par Airbus après le 1<sup>er</sup> janvier 2001 sont limités en raison de sa qualité d'actionnaire d'Airbus S.A.S. En ce qui concerne ATR, chaque associé est conjointement, solidairement et indéfiniment responsable à l'égard des tiers. Entre les associés, la responsabilité est proportionnelle à la part détenue par chaque associé.

**Engagements de financement des retraites** – EADS participe à plusieurs coentreprises avec BAES, dont les plus importantes en termes de personnel sont Airbus et MBDA. En ce qui concerne chaque coentreprise, tant que BAES demeure actionnaire, les salariés britanniques peuvent rester affiliés aux régimes de retraite de BAES, qui remplissent actuellement les critères de régimes de retraite à prestations définies. BAES a récemment annoncé un déficit concernant les fonds de retraite gérés par rapport aux obligations de retraite correspondantes qui s'élèvent à M GBP 2 164 (après prise en compte des impôts différés) qui auraient été comptabilisées dans les comptes de BAES si la nouvelle norme comptable FRS 17 qui sera applicable au Royaume-Uni avait été mise en oeuvre. En tant qu'affiliées aux régimes de BAES, les coentreprises d'EADS pourraient potentiellement être affectées par ce déficit. Toutefois, les accords d'actionnaires entre EADS et BAES ont pour effet de plafonner les cotisations que la coentreprise doit verser au régime de retraite pendant une certaine durée (soit, jusqu'en 2011 pour Airbus). Toute cotisation supplémentaire serait versée par BAES. EADS n'est, par conséquent, pas exposée à une augmentation des cotisations résultant du sous-financement du régime de retraite au cours de la période de plafonnement des cotisations. A l'heure actuelle, EADS ne dispose que d'informations très limitées sur l'impact que ce sous-financement pourrait avoir sur les coentreprises à l'expiration de la période de plafonnement des cotisations.

Dans le cas d'Astrium, à la suite de l'accord signé le 30 janvier 2003, cette société ne constituera plus une coentreprise avec BAES. EADS mettra en place un régime de retraite pour les salariés britanniques à partir d'un transfert des versements constitués au titre du régime existant. Selon le type de régime de retraite mis en place par EADS pour les salariés britanniques, l'estimation du risque maximum au 31 décembre 2002 serait de l'ordre de M GBP 30 et serait traité en coût d'acquisition, n'affectant pas de ce fait le résultat net.

**Autres engagements** – Les autres engagements comprennent des garanties de bonne fin vis à vis de certains de ses clients.

Les loyers nominaux futurs (exigibles auprès d'EADS en qualité de locataire) au titre des contrats de location et des contrats de crédit-bail (qui ne se rapportent pas au financement des ventes d'avions) s'élèvent à € 740 millions et se rapportent pour l'essentiel aux frais généraux (à titre d'exemple, baux portant sur les installations, locations de véhicules). Les échéances sont les suivantes :

(en millions d'€)

En 2003	71
De 2004 à 2007	229
Après 2007	440

## 25. Informations relatives aux instruments financiers

### a) Gestion des risques financiers

En raison de la nature des activités qu'il exerce, le Groupe EADS est exposé à de multiples risques financiers, notamment des risques de taux de change et des risques de taux d'intérêt, tels qu'ils seront développés ci-après. La gestion et la limitation de ces risques financiers chez EADS sont prises en charge par le service central de trésorerie au siège d'EADS conformément à des politiques arrêtées par le conseil d'administration. La responsabilité du recensement, de l'évaluation et de la couverture des risques financiers appartient aux comités de trésorerie mis en place et aux Divisions et unités opérationnelles du Groupe.

#### Risque de marché

**Risque de change** – EADS gère un portefeuille de couverture à long terme avec une échéance de plusieurs années couvrant son risque net sur les ventes en dollars américains, provenant principalement des activités d'Airbus. Ce portefeuille de couverture recouvre la grande majorité des opérations de couverture du Groupe.

Les produits d'EADS sont exprimés principalement en dollars américains bien que la majeure partie de ses dépenses soient engagées en euros et dans une moindre mesure en GBP. Par conséquent, dès lors qu'EADS n'utilise pas d'instruments financiers pour se couvrir d'un risque de change actuel ou futur, ses bénéfices seront affectés par les fluctuations du taux de change euro-dollar américain. L'intention du Groupe étant de générer des résultats uniquement au travers de ses activités d'exploitation et non en spéculant sur des mouvements de taux des devises étrangères, EADS utilise des stratégies de couverture pour gérer et minimiser l'impact des variations des taux de change sur ses résultats.

Pour les besoins de la présentation des informations financières, EADS désigne une partie des éléments sous-jacents comme la position couverte pour couvrir son risque en dollars américains, en utilisant essentiellement des contrats de devises à terme et des contrats d'option, comme instruments de couverture.

EADS s'efforce de couvrir la majeure partie de son risque de change encouru au titre des engagements fermes de commandes et opérations prévues. Pour les produits tels que les avions, EADS couvre de manière générale les ventes prévues en dollars américains de l'exercice suivant jusqu'à 2010. Les éléments couverts se définissent comme étant les premières rentrées de trésorerie futures hautement probables prévues au titre d'un mois considéré sur la base des règlements totaux à la livraison des appareils. Le montant des premières rentrées est arrêté par un comité de trésorerie et couvre en général jusqu'à 100 % de l'équivalent du risque en dollars américains. Pour EADS, une opération prévue est jugée hautement probable si la livraison future est comprise dans le carnet de commande ferme ou s'il est tout à fait probable qu'elle se réalise au regard de documents contractuels (à titre d'exemple, Lettre d'intention). Le ratio de couverture peut être ajusté pour prendre en compte les mouvements macro-économiques affectant les cours au comptant (spot) et les taux d'intérêts, le cas échéant.

En ce qui concerne les activités liées à un projet, EADS couvre en général 100 % sur la base de rentrées spécifiques résultant de contrats fermes et individuels. La couverture est mise en place en fonction des projets individuels, c'est à dire à la signature de chaque nouveau contrat.

**Risque de taux d'intérêt** – Le Groupe utilise une approche bilantielle avec l'objectif de limiter son risque de taux d'intérêt. Le Groupe s'efforce de faire concorder le profil de risque de ses actifs avec la structure de passif correspondante. Le risque de taux d'intérêt net est géré à travers plusieurs types d'instruments afin de minimiser les risques et impacts financiers. Par conséquent, le Groupe peut utiliser des dérivés de taux d'intérêt aux fins de couverture.

Les instruments de couverture qui sont affectés spécifiquement aux instruments de dettes ont au maximum les mêmes montants nominaux ainsi que les mêmes dates d'échéance que l'élément couvert, à l'exception de quelques positions résiduelles avec des incidences de réévaluation en valeur de marché positives non significatives. En ce qui concerne la trésorerie, EADS n'investit que dans des instruments à court terme et/ou des instruments qui sont liés à un indice d'intérêts variable afin de minimiser davantage tout risque de taux d'intérêt dans sa trésorerie et son portefeuille de valeurs.

**Risque de prix** – La trésorerie et le portefeuille de valeurs mobilières du Groupe sont investis dans des instruments financiers non spéculatifs, pour l'essentiel fortement liquides, tels que des certificats de dépôt, des dépôts à un jour, des effets de commerce et d'autres instruments du marché monétaire avec une échéance généralement inférieure à 3 mois, ainsi que dans des titres à revenus fixes cotés avec une échéance généralement inférieure à un an. Par conséquent, le Groupe évalue son exposition au risque de prix comme étant minime.

### **Risque de liquidité**

Le Groupe a pour politique de maintenir à sa disposition suffisamment de trésorerie à tout moment pour faire face à ses engagements existants et futurs. Cela est rendu possible grâce au montant total disponible de trésorerie du Groupe, supporté en outre par un montant non-négligeable de lignes de crédit non consommées (€ 2,85 milliards au 31 décembre 2002). Toute trésorerie excédentaire est quotidiennement investie par EADS dans des instruments financiers fortement liquides et non spéculatifs, tels que des certificats de dépôt, des dépôts à un jour, des billets de trésorerie et d'autres instruments du marché avec une échéance généralement inférieure à trois mois.

### **Risque de crédit**

EADS est exposé à des risques de crédit liés au risque de défaillance de ses contreparties (par exemple les compagnies aériennes) concernant notamment les instruments financiers. Le Groupe a mis en place des procédures destinées à éviter la concentration du risque et à limiter le risque de crédit. Les ventes de produits et de services sont faites aux clients solvables. Les opérations de trésorerie et les participations en tant que contreparties aux instruments dérivés sont limitées aux établissements financiers bénéficiant d'une très bonne notation de crédit. EADS a mis en place un système de limites de crédit pour gérer activement et limiter son risque de crédit. Ce système de limites affecte des lignes de risque maximum aux contreparties dans des opérations financières, basées au minimum sur leurs notations telles que publiées par Standard & Poors, Moody's et Fitch IBCA. Les limites correspondantes sont régulièrement suivies et mises à jour.

Afin de soutenir les ventes, essentiellement chez Airbus et ATR, EADS peut accepter de participer au financement des clients, au cas par cas, soit directement, soit à travers des garanties fournies aux tiers. Pour déterminer le montant et les modalités de l'opération de financement, Airbus et ATR prennent en compte la notation de crédit de la compagnie aérienne ainsi que les facteurs de risques propres à l'environnement d'exploitation prévu de l'avion et sa valeur future attendue. Les rendements du marché et les pratiques bancaires actuellement en vigueur servent également à évaluer les modalités de financement offertes aux clients, y compris le prix.

### **b) Montants notionnels**

Les montants contractuels ou notionnels des instruments financiers dérivés indiqués ci-dessous ne représentent pas forcément les montants échangés entre les parties et donc, ne sont pas nécessairement une mesure adaptée de l'exposition du Groupe liée à l'utilisation de produits dérivés.

Les montants notionnels des instruments financiers dérivés sont les suivants, indiqués selon leur année prévisible d'échéance :

<b>Exercice clos le 31 décembre 2002</b>	<b>Durée restante</b>			<b>Total</b>
	<b>Jusqu'à 1 an</b>	<b>1 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>	
<b>(en millions d'€)</b>				
<b>Contrats de change :</b>				
Contrats de vente à terme nets	10 852	23 408	6 122	<b>40 382</b>
Achats d'options de vente "put", nets	1 094	343	0	<b>1 437</b>
Ventes d'options d'achat "call", nettes	1 094	343	0	<b>1 437</b>

<b>Exercice clos le 31 décembre 2001</b>	<b>Durée restante</b>			<b>Total</b>
	<b>Jusqu'à 1 an</b>	<b>1 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>	
<b>(en millions d'€)</b>				
<b>Contrats de change :</b>				
Contrats de vente à terme nets	6 160	19 094	4 800	30 054
Achats d'options de vente "put", nets	3 290	1 507	0	4 797
Ventes d'options d'achat "call", nettes	4 184	1 507	0	5 691

52

c) Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier est le prix auquel un tiers accepterait de prendre en charge les droits et/ou obligations d'un autre tiers. Les justes valeurs des instruments financiers ont été déterminées en se référant aux informations du marché disponibles à la date de clôture du bilan et aux méthodologies d'évaluation détaillées ci-dessous. En tenant compte du caractère variable des facteurs de détermination de leur valeur et du volume des instruments financiers, il se peut que les justes valeurs présentées ici ne soient pas forcément une bonne indication des montants que le Groupe aurait pu réaliser aux 31 décembre 2002 et 2001 sur le marché des changes.

**Les valeurs nettes comptables et les justes valeurs des divers instruments financiers utilisés par le Groupe sont les suivantes :**

<b>(en millions d'€)</b>	<b>31 décembre 2002</b>		<b>31 décembre 2001</b>	
	<b>Valeur nette comptable</b>	<b>Juste valeur</b>	<b>Valeur nette comptable</b>	<b>Juste valeur</b>
Instruments financiers au bilan				
<b>Actif :</b>				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>4 875</b>	<b>4 875</b>	<b>4 726</b>	<b>4 726</b>
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>4 497</b>	<b>4 497</b>	<b>5 341</b>	<b>5 341</b>
<b>Trésorerie</b>	<b>1 703</b>	<b>1 703</b>	<b>2 692</b>	<b>2 692</b>
<b>Passif :</b>				
<b>Dettes financières</b>	<b>4 976</b>	<b>4 976</b>	<b>6 500</b>	<b>6 500</b>
Instruments financiers dérivés				
Contrats de devises avec des justes valeurs positives	2 804	2 804	54	54
Contrats de devises avec des justes valeurs négatives	(161)	(161)	(3 673)	(3 673)
Contrats de taux d'intérêt avec des justes valeurs positives	15	15	38	38
Contrats de taux d'intérêt avec des justes valeurs négatives	0	0	(29)	(29)

Les justes valeurs positives et négatives au 31 décembre 2002 sur les contrats de change ouverts qui couvrent des transactions futures de devises seront transférés des "autres écarts de réévaluation à la juste valeur cumulés" (accumulated other comprehensive income) au compte de résultat lorsque les opérations correspondantes se dénoueront, à différentes dates entre la date de clôture du bilan et 7 ans à compter de la date de clôture du bilan. Au 31 décembre 2002, une plus-value latente, nette d'impôts différés de € 1 498 millions, a été constatée au sein des capitaux propres consolidés au titre de ces contrats.

**Instruments financiers au bilan** – Les justes valeurs reposent sur des estimations élaborées en utilisant diverses techniques d'évaluation, telles que la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Toutefois, les méthodes et les hypothèses suivies pour présenter les informations décrites dans ces notes sont fondamentalement discrétionnaires et comportent diverses limitations et estimations aux 31 décembre 2002 et 2001, qui ne sont pas obligatoirement une bonne indication des montants que la Société comptabiliserait à la cession/résiliation ultérieure des instruments financiers.

Les méthodologies utilisées pour déterminer la juste valeur de ces instruments sont les suivantes :

**Placements à court terme, trésorerie, prêts à court terme, dettes fournisseurs**

Les montants comptables reflétés dans les comptes annuels sont des estimations raisonnables de la juste valeur en raison de la durée relativement courte entre la création de l'instrument et sa réalisation prévue.

**Dettes à long terme ; dettes à court terme**

Les dettes à long et à court terme ne sont pas considérées comme des dettes détenues à des fins de spéculation. Par conséquent, aucun calcul spécifique de juste valeur n'a été réalisé.

**Titres de placement** – La juste valeur des titres de placement figurant dans les valeurs mobilières de placement est estimée en fonction de leur cours de marché à la date de clôture du bilan. Si aucun cours de marché n'est disponible, la juste valeur est déterminée en fonction de méthodes d'évaluation généralement admises sur la base des informations du marché disponibles à la date de l'arrêté des comptes.

**Contrats de devises et de taux d'intérêt** – La juste valeur de ces instruments dérivés est le montant estimé que la Société recevrait ou paierait pour liquider les contrats existants aux 31 décembre 2002 et 2001.

## 26. Informations sectorielles

Le Groupe découpe son activité en 5 divisions reflétant la structure de gestion et d'organisation interne selon la nature des produits et services fournis :

- **Airbus** – Développement, production, commercialisation et vente d'avions commerciaux de ligne de plus de 100 sièges.
- **Transport militaire** – Développement, production, commercialisation et vente d'avions de transport militaires légers et moyens et d'avions de mission spéciale.
- **Aéronautique** – Développement, production, commercialisation et vente d'hélicoptères civils et militaires, d'avions militaires de combat et d'entraînement, d'avions à hélices et d'avions commerciaux légers régionaux ; et de services de conversion et de maintenance d'avions civils et militaires.
- **Défense et systèmes civils** – Développement, production, commercialisation et vente de systèmes de missiles ; et fourniture de solutions d'électronique de défense, de télécommunications militaires et commerciales ; et services logistiques, de formation, d'essais, d'ingénierie et autres services associés
- **Espace** – Développement, production, commercialisation et vente de satellites, d'infrastructures et de lanceurs orbitaux ; et prestations de services de lancement.

Les informations relatives aux secteurs d'activités du Groupe sont présentées dans les tableaux suivants. Les impacts de la consolidation, la fonction de holding du siège d'EADS et les autres activités qui ne peuvent pas être affectées aux divisions sont présentées dans la colonne "Siège/ Conso.".

## Informations sectorielles

Exercice clos le 31 décembre 2002

(en millions d'€)	Airbus	Transport militaire	Aéro- nautique	Défense et systèmes civils	Espace	Siège/ Conso.	Conso- lidés
Chiffre d'affaires externe	19 512	524	5 304	3 306	2 216	(961)	29 901
Chiffre d'affaires inter-segments	177	184	599	91	7	43	1 101
<b>Chiffre d'affaires global</b>	<b>19 689</b>	<b>708</b>	<b>5 903</b>	<b>3 397</b>	<b>2 223</b>	<b>(918)</b>	<b>31 002</b>
Résultat avant résultat financier et impôts	818	(87)	182	(107)	(626)	(20)	160
EBIT hors amortissements des écarts d'acquisition et hors éléments exceptionnels	1 361	(80)	261	40	(268)	112	1 426
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	(3)	111	108
Résultat financier (hors résultat des participations)					(81)		
Impôts sur les bénéfices							(453)
Intérêts minoritaires							(33)
Résultat net consolidé							(299)

## AUTRES INFORMATIONS

Actifs des unités opérationnelles identifiables (y compris, écarts d'acquisition (goodwill))	26 776	696	6 969	6 440	3 068	3 451	47 400
Écarts d'acquisition	6 715	0	948	1 455	436	32	9 586
Participations mises en équivalence	0	0	0	0	0	1 333	1 333
Dettes des unités opérationnelles	20 797	521	5 394	4 290	2 698	(426)	33 274
Montants des investissements	1 674	68	198	128	89	157	2 314
Dotations aux amortissements	1 614	64	225	214	141	160	2 418
Pertes de valeur constatées en résultat	0	0	0	0	350	0	350
Frais de recherche et développement	1 682	40	150	167	59	(2)	2 096

Les informations relatives aux secteurs d'activités pour l'exercice clos le 31 décembre 2001 sont les suivantes :

### Informations sectorielles

Exercice clos le 31 décembre 2001

(en millions d'€)	Airbus	Transport militaire	Aéro- nautique	Défense et systèmes civils	Espace	Siège/ Conso.	Conso- lidés
Chiffre d'affaires externe	20 549	547	5 065	3 345	2 439	(1 147)	30 798
Chiffre d'affaires inter-segments	179	185	721	131	15	57	1 288
<b>Chiffre d'affaires global</b>	<b>20 728</b>	<b>732</b>	<b>5 786</b>	<b>3 476</b>	<b>2 454</b>	<b>(1 090)</b>	<b>32 086</b>
Résultat avant résultat financier et impôts	905	(53)	286	132	(131)	1 375	2 514
EBIT hors amortissements des écarts d'acquisition et hors éléments exceptionnels	1 655	1	308	(79)	(222)	31	1 694
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	(12)	0	0	(14)	(63)	111	22
Résultat financier (hors résultat des participations)							(535)
Impôts sur les bénéfices							(646)
Intérêts minoritaires							17
Résultat net consolidé							1 372

### AUTRES INFORMATIONS

Actifs des unités opérationnelles identifiables (y compris, écarts d'acquisition (goodwill))	27 264	568	7 187	5 583	3 462	4 651	48 715
Écarts d'acquisition	7 089	0	1 005	1 464	736	148	10 442
Participations mises en équivalence	0	0	0	0	0	1 252	1 252
Dettes des unités opérationnelles	25 532	65	5 869	3 545	2 601	367	38 279
Montants des investissements	1 433	63	281	159	99	161	2 196
Dotations aux amortissements	1 625	21	278	567	121	158	2 770
Pertes de valeur constatées en résultat	0	0	0	580	210	0	790
Frais de recherche et développement	1 425	53	132	173	60	(2)	1 841

Les cessions internes entre les unités opérationnelles se réalisent en règle générale à des conditions de marché et concernent principalement les divisions Aéronautique et Airbus, dans la mesure où la division Aéronautique intervient comme un des principaux fournisseurs des avions Airbus. Les montants d'investissement représentent essentiellement l'achat d'immobilisations corporelles et incorporelles (à l'exclusion des écarts d'acquisition).

EADS utilise l'EBIT hors amortissement des écarts d'acquisition et hors éléments exceptionnels comme un indicateur clé de sa performance économique. L'expression "éléments exceptionnels" se réfère aux produits ou dépenses de nature non-récurrente, tels que les dotations aux amortissements des ajustements à la juste valeur se rapportant à la fusion EADS, à la création de la société Airbus intégrée et à la création de MBDA, ainsi que les pertes de valeur constatées en résultat sur les écarts d'acquisition générés à l'occasion de ces transactions. L'EBIT hors amortissement des écarts d'acquisition et hors éléments exceptionnels est pris en compte par la direction comme un indicateur clé pour mesurer les performances économiques des unités opérationnelles.

(en millions d'€)	2002	2001
<b>Bénéfices avant résultat financier, impôts et intérêts minoritaires</b>	<b>160</b>	<b>2 514</b>
Gains de dilution Airbus UK, MBDA	0	(2 794)
Amortissements des écarts d'acquisition et pertes de valeur	936	1 466
Amortissements exceptionnels (immobilisations)	227	260
Amortissements exceptionnels (actifs financiers)	0	315
Amortissements exceptionnels (stocks)	16	275
Résultat des participations	87	(342)
<b>EBIT hors amortissement des écarts d'acquisition et éléments exceptionnels</b>	<b>1 426</b>	<b>1 694</b>

Chiffres d'affaires par destination :

(en millions d'€)	2002	2001
France	3 872	3 521
Allemagne	2 476	3 588
Autres pays européens	8 009	6 946
Amérique du Nord	10 562	10 394
Amérique Latine	1 259	1 749
Asie	2 767	2 920
Autres pays	956	1 680
<b>Consolidés</b>	<b>29 901</b>	<b>30 798</b>

Les chiffres d'affaires sont répartis par zones géographiques en fonction du lieu d'implantation du client. Est reclassé au sein des "Autres pays européens" pour 2001 le chiffre d'affaires extérieur pour les clients en Turquie (€218 millions), qui était auparavant classé en Asie. En 2002, le chiffre d'affaires extérieur en Turquie s'élevait à € 201 millions. La plupart des actifs du Groupe sont situés dans l'Union européenne.

## 27. Rémunérations en actions

### a) Plans d'options de souscription d'actions

Le Conseil d'administration d'EADS a approuvé la mise en place d'un plan d'options de souscription d'actions en 2002 pour les membres du Comité Exécutif et les cadres dirigeants du Groupe. Des options pour la souscription de 7 276 7000 actions d'EADS ont été attribuées le 9 août 2002, dont 864 000 ont été attribuées aux seuls membres du Comité Exécutif. 1 562 salariés du Groupe ont bénéficié d'options, qui ne peuvent être exercées qu'après une période d'acquisition des droits. Cette période d'acquisition des droits est de deux ans et quatre semaines à partir de la date d'attribution pour 50 % des options et elle est de trois ans pour les options restantes. Les options expirent dix ans après leur attribution.



Le prix d'exercice est égal à € 16,96 représentant 110% de la juste valeur du cours de l'action EADS à la date d'attribution. Les options ne peuvent être exercées pendant les trois semaines précédant soit l'Assemblée générale annuelle des actionnaires, soit l'annonce des résultats annuels ou semestriels ou des données trimestrielles.

Avant 2002, EADS avait également mis en place des plans d'options de souscription d'actions en 2001 et 2000. Ces plans prévoyaient, de manière analogue au plan d'options de souscription d'actions pour 2002, l'attribution d'options pour l'achat d'actions EADS au profit des membres du Comité Exécutif et des cadres dirigeants du Groupe. Le tableau ci-après résume l'évolution du plan d'options de souscription d'actions :

	Nombre d'options				
	Initialement émises	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2002	Exercées	Annulées	Solde au 31 décembre 2002
2000	5 564 884	5 375 400	-	-	5 375 400
2001	8 524 250	7 926 425	-	-	7 926 425
2002	7 276 700	-	-	(600)	7 276 100
<b>Total</b>	<b>21 365 834</b>	<b>13 301 825</b>	<b>-</b>	<b>(600)</b>	<b>20 577 925</b>

Pour le plan de souscription d'actions pour 2002, de manière analogue à tous les plans d'options de souscription d'actions déjà en vigueur d'EADS, le prix d'exercice attribué était supérieur au cours de l'action à la date d'attribution. Par conséquent, aucune charge de rémunération n'a été reconnue au titre de ces plans d'option.

#### b) Plan d'actionnariat des salariés (ESOP)

En 2002, le Conseil d'administration a approuvé un plan d'actionnariat supplémentaire à la suite des deux autres plans qui ont été mis en place en 2001 et 2000. Les salariés éligibles ont pu acquérir chacun un nombre maximum de 500 actions non encore émises dans le cadre du plan ESOP 2002. L'offre a été fractionnée en deux tranches entre lesquelles chacun des salariés a pu choisir. Le prix de souscription pour la tranche A était de € 7,93, calculé avec une décote de 14,5 % par rapport au cours du marché le plus bas à la bourse de Paris le 11 octobre 2002 (fixé à € 9,28), le jour où le Conseil d'administration a accordé le droit d'acheter des actions dans le cadre du plan ESOP 2002. Le prix de souscription pour la tranche B était le plus élevé entre le prix de souscription de la tranche A ou 80% du cours moyen du marché à l'ouverture pour les actions EADS à la bourse de Paris au cours des vingt jours de bourse qui ont précédé le 12 octobre 2001, donnant ainsi un prix de souscription de € 8,86.

Pendant une période d'acquisition des droits d'au moins un an dans le cadre de la tranche A ou de cinq ans dans le cadre de la tranche B, les salariés ne peuvent vendre les actions, mais ils ont le droit de percevoir tous les dividendes versés et ont également la possibilité de voter aux assemblées générales annuelles des actionnaires. Au titre du plan ESOP 2002, EADS a émis 2 022 939 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 € dans le cadre des deux tranches. Aucune charge de rémunération n'a été reconnue dans le cadre du plan ESOP 2002.

## 28. Opérations entre parties liées

**Parties liées** - Le Groupe a conclu diverses opérations avec des sociétés liées en 2002 et 2001 qui ont toutes été réalisées dans le cours normal des activités. Conformément à la politique du Groupe, toutes les opérations entre parties liées doivent être réalisées aux conditions de marché. Les opérations avec des parties liées incluent l'Etat français, DaimlerChrysler, Lagardère, et SEPI (Etat espagnol). A l'exception des opérations avec l'Etat français, les opérations ne sont pas jugées significatives pour le Groupe, au plan individuel comme au plan global. Les opérations avec l'Etat français incluent essentiellement les ventes réalisées par les divisions Aéronautique, Défense et Espace.

**Rémunération** – La rémunération des administrateurs en exercice et les pensions de retraite et autres montants versés aux administrateurs à la retraite se sont élevées à € 7,29 millions en 2002 (2001 : € 5,60 millions). La rémunération précitée n'inclut pas la valeur des options de souscription d'actions ordinaires d'EADS accordées ou détenues par les administrateurs, dans la mesure où les prix d'exercice de ces options sont supérieurs au cours de l'action au 31 décembre 2002. EADS n'a accordé aucun prêt, ni avances, ni garanties aux administrateurs en exercice ou à la retraite. Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez vous reporter à la Note 27 "Rémunérations en actions" ci-dessus et à la Note 9 "Rémunération" des notes annexes aux comptes sociaux d'EADS N.V.

## 29. Placements immobiliers

Le Groupe détient des placements immobiliers, essentiellement apportés par Dasa à EADS, qui sont loués à des tiers. Les placements immobiliers apportés par Dasa ont été comptabilisés à leur juste valeur au 1<sup>er</sup> juillet 2000. Pour les besoins de la communication des informations financières conformément à la norme IAS 40, EADS a établi les justes valeurs des placements immobiliers sur la base des valeurs au bilan d'ouverture d'EADS.

Les justes valeurs ont été déterminées au moyen des montants officiels indiqués pour les terrains et des valeurs assurées ainsi que des valeurs issues des loyers tirés des bâtiments. La détermination des justes valeurs est essentiellement étayée par des documents probants du marché et a été effectuée en tenant compte des justes valeurs au 1<sup>er</sup> juillet 2000 par un expert indépendant reconnu. Comme il n'y a eu que des changements mineurs depuis cette date, le Groupe n'a pas eu recours aux services d'un expert indépendant depuis lors.

Les bâtiments détenus en tant que placements immobiliers sont amortis linéairement sur leur durée de vie utile qui est essentiellement de l'ordre de 40 à 50 ans. Les valeurs attribuées aux biens immobiliers sont les suivantes :

(en millions d'€)	Net au 31 décembre 2001	Gains ou pertes de change	Acquisitions	Cessions	Dotations aux amortisse- ments	Changements du périmètre de conso- lidation	Net au 31 décembre 2002
Valeur comptable des placements immobiliers	97	0	0	0	(1)	0	96

La juste valeur des placements immobiliers du Groupe s'élève à € 98 millions au 31 décembre 2002 (2001 : € 98 millions). Les loyers perçus en 2002 se sont élevés à € 13 millions (2001 : € 12 millions), les charges d'exploitation directes relatives à ces biens immobiliers se sont élevées à € 10 millions en 2002 (2001 : € 7 millions).

### 30. Participations à des coentreprises

Les principales participations du Groupe à des coentreprises et les pourcentages de participation figurent à l'Annexe "Informations relatives au périmètre de consolidation". Les coentreprises sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Les montants ci-après représentent la quote-part globale du Groupe au titre des éléments d'actif et de passif et des produits et charges relatifs aux coentreprises :

(en millions d'€)	2002	2001
Actifs immobilisés	1 073	1 302
Actifs courants	2 909	2 342
Provisions	661	774
Dettes	2 937	2 256
Chiffre d'affaires	2 556	1 811
Résultat avant impôts	(205)	(91)
Impôts	(6)	(7)
Résultat net	(212)	(95)

### 31. Bénéfice par actions

**Bénéfice par action de base** - Cette information se calcule en divisant le résultat net distribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion des actions ordinaires achetées par le Groupe et détenues comme actions propres.

(en millions d'€)	2002	2001
Bénéfice net (perte) attribuable aux actionnaires	€ (299) millions	€ 1 372 millions
Nombre moyen pondéré des actions ordinaires en circulation	804 116 877	807 295 879
Bénéfice / (Perte) par action de base	€ (0,37)	€ 1,70

**Bénéfice par action dilué** - Pour leur calcul, le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires est ajusté pour prendre en compte l'effet de la conversion de toutes les actions ordinaires potentielles. La seule catégorie d'actions ordinaires potentielles dilutives du Groupe est constituée par les options de souscription d'actions. Dans la mesure où les prix d'exercice des options de souscription d'actions en vertu des plans de souscription d'actions initiés par le Groupe excèdent tous le prix de l'action d'EADS au 31 décembre 2002, la prise en compte de ces actions ordinaires potentielles serait antidilutive. En conséquence, le résultat net ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation sont les mêmes pour le calcul du bénéfice par action, tant de base, que dilué.

(en millions d'€)	2002	2001
Bénéfice net (perte) attribuable aux actionnaires	€ (299) millions	€ 1 372 millions
Nombre moyen pondéré des actions ordinaires en circulation	804 116 877	807 295 879
Bénéfice / (Perte) par action dilué (e)	€ (0,37)	€ 1,70

## 32. Effectif

L'effectif au 31 décembre 2002 était de 103 967 salariés par rapport à 102 967 au 31 décembre 2001.

## 33. Événements postérieurs à la clôture

### **Astrium**

EADS a acquis la participation de 25 pour cent (part économique de 27,5 pour cent) détenue par BAES dans Astrium N.V. L'opération, qui sera comptabilisée selon la méthode de l'acquisition d'entreprise, a été officialisée le 30 janvier 2003 et sera effective lorsque toutes les autorisations communautaires auront été obtenues. Le contrôle de la totalité d'Astrium N.V. ainsi que de Paradigm Secure Communications Ltd., anciennement détenues conjointement par BAES et EADS, sera donc transféré à EADS à cette date.

Pour réaliser cette opération, EADS a acquis la part de BAES dans Astrium N.V. pour un montant de € 84 millions. Préalablement à l'opération, EADS et BAES ont chacun réalisé un apport en capital au profit d'Astrium N.V. s'élevant à € 84 millions (total de € 168 millions). En prenant en compte l'apport en espèces au capital, la participation de BAES a été effectivement transférée à EADS sans contrepartie en espèces.

En juillet 2002, EADS et BAES ont annoncé leur intention selon laquelle EADS s'engageait à acquérir la participation de BAES dans Astrium N.V. et ont créé Paradigm Secure Communications Ltd. pour prendre en charge la prestation de services au titre du projet de programme Skynet 5 de satellites de communications militaires pour le Ministère britannique de la défense. Conformément aux modalités initiales, la réalisation de la cession de la participation de BAES dans Astrium était subordonnée à la conclusion des contrats avec le Ministère britannique de la défense pour le programme Skynet 5. Dans l'hypothèse où EADS ne parviendrait pas à finaliser le contrat Skynet 5, BAES verserait une indemnité de € 55 millions à EADS.

### **Programme d'euro-obligations à moyen terme (*Euro Medium Term Note ("EMTN") programme*)**

Le 6 février 2003, EADS a mis en place un programme EMTN de 3 milliards d'euros, qui permet à EADS d'effectuer des émissions successives d'euro-obligations, dans la limite du montant maximum autorisé. Chaque émission peut cependant, comporter une échéance différente (dans le cas présent, entre un mois et 30 ans) et un taux d'intérêt différent. Dans le cadre de ce programme, EADS a lancé le 27 février 2003 l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant d'un milliard d'euros (émission inaugurale). Cet emprunt obligataire est destiné à refinancer les dettes venant à échéance et à allonger la durée de vie moyenne de l'endettement du Groupe. Cet emprunt d'une durée de 7 ans porte intérêt au taux annuel de 4,625 %.

## ANNEXE : INFORMATIONS SUR LES PRINCIPALES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

	2002	%	2001	%	Société	Siège social
<b>AIRBUS</b>						
	F	80,00	F	80,00	Airbus S.A.S	Toulouse (France)
	F	80,00	F	80,00	Airbus France S.A.S	Toulouse (France)
	F	80,00	F	80,00	Airbus Holding SA	Toulouse (France)
	F	80,00	F	80,00	EADS CASA S.A. (Unit: EADS CASA AIRBUS)	Madrid (Espagne)
Liquidée			F	80,00	SATIC G.I.E.	Colomiers (France)
	F	80,00	F	80,00	Airbus Finance Company Holdings BV	Amsterdam (Pays-Bas)
	F	80,00	F	80,00	Airbus Finance Company Ltd	Dublin (Irlande)
	F	80,00	F	80,00	Airbus Deutschland GmbH	Hamburg (Allemagne)
	F	80,00	F	80,00	KID-Systeme GmbH	Buxtehude (Allemagne)
	F	80,00	F	80,00	Aircabin GmbH	Laupheim (Allemagne)
Fusion Airbus Allemagne (01.01.2002)	F	80,00	F	80,00	DEX Beteiligungs- und Verwaltungs GmbH	Ottobrunn (Allemagne)
Fusion Airbus Allemagne (01.01.2002)	F	80,00	F	80,00	ZDW Beteiligungs- und Verwaltungs GmbH	Munich (Allemagne)
Fusion Airbus Allemagne (01.01.2002)	F	80,00	F	80,00	Airbus Beteiligungs GmbH	Ottobrunn (Allemagne)
	F	79,99	F	79,99	Airbus Industrie G.I.E.	Blagnac (France)
	F	80,00	F	80,00	AVSA SARL	Blagnac (France)
	F	80,00	F	80,00	AI Participations S.A.R.L.	Blagnac (France)
Liquidée			F	79,90	Société Commerciale A-300 S.A.SOCA	Blagnac (France)
	F	80,00	F	80,00	Airbus Simulators Services S.N.C. (ASS)	Blagnac (France)
	F	80,00	F	80,00	Airbus Transport International S.N.C. (ATI)	Blagnac (France)
	F	40,00	F	40,00	Airbus Military Company S.A.S.	Toulouse (France)
	P	16,00	P	16,00	Groupement Immobilier Aéronautique S.A. (GIA)	France
	F	80,00	F	80,00	Airbus Mauritius limited	Ile Maurice
	E	16,00	E	16,00	Alexandra Bail G.I.E	France
	F	80,00	F	80,00	Airbus China limited	Hong-Kong
Cédée			F	40,00	Aircelle S.A.S	France
	F	80,00	F	80,00	Airbus Ré S.A.	Luxemburg
	F	80,00	F	80,00	AVSA Canada Inc	Canada
	F	80,00	F	80,00	Airbus North American Holdings Inc. (ANA)	Etats-Unis
	F	80,00	F	80,00	Airbus Service Company Inc. (ASCO)	Etats-Unis
	F	80,00	F	80,00	AI leasing Inc.	Etats-Unis
	F	80,00	F	80,00	Norbus	Etats-Unis
	F	80,00	F	80,00	AINA Inc.	Etats-Unis
	F	80,00	F	80,00	128829 Canada Inc.	Canada
Entrée	F	80,00			Wichita	Etats-Unis
	F	80,00	F	80,00	Airbus Industrie Financial Service Holdings B.V. (AIFS)	Pays-Bas
	F	80,00	F	80,00	Airbus Industrie Financial Service Holdings Ltd. (AIFS)	Irlande
	F	80,00	F	80,00	Airbus Industrie Financial Service Ltd. (AIFS)	Irlande
	F	80,00	F	80,00	AIFS (Cayman) Ltd.	Iles Caïmans
	F	80,00	F	80,00	AIFS Cayman Liquidity Ltd.	Iles Caïmans
	F	80,00	F	80,00	A 320 Financing limited	Irlande
	F	72,00	F	72,00	AIFI LLC	Ile de Man
	F	80,00	F	80,00	Airbus UK Limited	Royaume-Uni
	F	80,00	F	80,00	Airbus Invest	Toulouse (France)
	F	80,00	F	80,00	EADS Aéro	Toulouse (France)
	F	80,00	F	80,00	EADS Star Real Estate SAS	Boulogne (France)
	E	24,00	E	24,00	Tenzing commucation inc	Etats-Unis
	F	80,00	F	80,00	AFS (Cayman) Ltd	Iles Caïmans
	F	80,00	F	80,00	Aviateur Limited	Irlande
	F	80,00	F	80,00	Aviateur international limited	Irlande
	F	80,00	F	80,00	Aviateur Finance Limited	Irlande
	F	80,00	F	80,00	Aviateur Leasing Limited	Irlande

F: Intégration globale P: Intégration proportionnelle E: Mise en équivalence

	2002	%	2001	%	Société	Siège social
	F	80,00	F	80,00	Avalo LLC	Ile de Man
	F	80,00	F	80,00	Avalo Leasing Limited	Irlande
	F	80,00	F	80,00	Avalo Aerospace limited	Irlande
	F	80,00	F	80,00	Avalo International limited	Irlande
	F	80,00	F	80,00	Total Airline Service Company	Irlande
	F	80,00	F	80,00	AIFS Leasing Company Limited	Irlande
	F	80,00	F	80,00	AA Credit Aviation LLC	Irlande
	F	80,00	F	80,00	AFC (USA) 1 inc	Etats-Unis
34 structures adhoc sont également consolidées						
<b>SYSTÈMES CIVILS ET DE DÉFENSE</b>						
	F	100,00	F	100,00	FmElo Elektronik- und Luftfahrtgeräte GmbH	Ulm (Allemagne)
	F	100,00	F	100,00	Hagenuk Marinekommunikation GmbH	Flintbek (Allemagne)
	F	100,00	F	100,00	EUROBRIDGE Mobile Brücken GmbH	Friedrichshafen (Allemagne)
	F	100,00	F	100,00	EADS Deutschland GmbH - Verteidigung und Zivile Systeme	Ulm (Allemagne)
	F	75,89	F	57,55	Dornier Verteidigung und Zivile Systeme	Friedrichshafen (Allemagne)
	F	100,00	F	100,00	EADS Funkkommunikation GmbH	Ulm (Allemagne)
	F	100,00	F	100,00	Ewation GmbH	Ulm (Allemagne)
	F	100,00	F	100,00	Matra Aerospace Inc. (M.A.I.)	Frederick Maryland (Etats-Unis)
	F	100,00	F	100,00	Fairchild Controls Corporation	Frederick Maryland (Etats-Unis)
Cédée			F	100,00	Germantown Holding Company	Frederick Maryland (Etats-Unis)
	F	100,00	F	100,00	Manhattan Beach Holdings Co.	Frederick Maryland (Etats-Unis)
	F	100,00	F	100,00	EADS Systems & Defence Electronics	Velizy (France)
	F	50,97	F	50,97	APIC	Arcueil (France)
Cédée				100,00	G 2 I	Velizy (France)
	F	100,00	F	100,00	EADS Services	Boulogne (France)
	F	80,00	F	80,00	Pentastar Holding	Paris (France)
	F	55,00	F	55,00	Aviation Defense Service S.A.	Saint-Gilles (France)
Entrée	F	100,00			Operations Services Germany	Unterschleißheim (Allemagne)
Entrée	F	100,00			Gesellschaft für Flugzielardarstellung mbH	Allemagne
	F	100,00	F	100,00	M.C.N. SAT HOLDING	Velizy (France)
	F	100,00	F	100,00	MULTICOMS (MNC Sat Services)	Sèvres (France)
	F	100,00	F	100,00	International Test & Services	Velizy (France)
	F	100,00	F	100,00	TYX Corp.	Reston, VA, Etats-Unis
	F	99,99	F	99,99	ARC	CA, Etats-Unis
	F	100,00	F	100,00	EADS Telecom Federal Systems Division	San Antonio, TX, Etats-Unis
Entrée	F	100,00			PROJ2	Paris (France)
	F	100,00	F	100,00	M.P. 13	Paris (France)
Cédée	F	100,00	F	100,00	EADS Matra Datavision S.A.	Paris (France)
Cédée	F	100,00	F	100,00	EADS Matra Datavision International	Les Ulis (France)
Cédée	F	100,00	F	100,00	EADS Matra Datavision Ltd	Coventry (Royaume-Uni)
Cédée	F	100,00	F	100,00	EADS Matra Datavision AG	Regensdorf (Suisse)
Cédée	F	100,00	F	100,00	EADS Matra Datavision Benelux	Brussels (Belgique)
Cédée	F	100,00	F	100,00	EADS Matra Datavision Asia Pacific	Wanchai (Hong Kong)
Cédée	F	100,00	F	100,00	EADS Matra Datavision B.V.	Leiden (Pays-Bas)
Cédée	F	100,00	F	100,00	EADS Matra Datavision GmbH	Munich (Allemagne)
Cédée	F	100,00	F	100,00	EADS Matra Datavision Iberia	Madrid (Espagne)
Cédée	F	100,00	F	100,00	EADS Matra Datavision Inc.	Andover (Etats-Unis)
Cédée	F	100,00	F	100,00	EADS Matra Datavision Kk	Tokyo (Japon)
	F	100,00	F	100,00	EADS Matra Datavision SpA	Turin (Italie)
	F	100,00	F	100,00	Open CasCade	Paris (France)
	F	100,00	F	100,00	Matra Defense	Velizy (France)
	F	100,00	F	100,00	Matra Holding GmbH	Frankfurt (Allemagne)
	P	37,50	P	37,50	MBDA SAS	Velizy (France)
	P	37,50	P	37,50	MBD Management S.A	Velizy (France)
	P	37,50	P	37,50	ALKAN	Valenton (France)

F: Intégration globale P: Intégration proportionnelle E: Mise en équivalence

ANNEXE : INFORMATIONS  
SUR LES PRINCIPALES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

2002	%	2001	%	Société	Siège social
P	37,50	P	37,50	MBDA France	Velizy (France)
P	37,50	P	37,50	MBDA UK Ltd.	Stevenage, Herts (Royaume-Uni)
P	37,50	P	37,50	Matra Electronique	La Croix Saint-Ouen (France)
P	37,50	P	37,50	MBDA M.S.A.	Chatillon sur Bagneux (France)
P	37,50	P	37,50	MBDA Inc	Westlack, CA (Etats-Unis)
P	37,50	P	37,50	MBDA Italy SpA	Roma (Italie)
P	37,50	P	37,50	MBDA Treasury	Jersey (Royaume-Uni)
P	37,50	P	37,50	Marconi Overside Ltd.	Chelmsford (Royaume-Uni)
P	37,50	P	37,50	AMS Dynamics Ltd:	Guernsey (Royaume-Uni)
P	50,00	P	50,00	Celerg	Saint-Médard (France)
P	50,00	P	50,00	Celerg international	Saint-Médard (France)
P	50,00	P	50,00	International de systemes propulsifs	Paris (France)
F	81,25	F	76,95	LFK - Lenkflugkörpersysteme GmbH	Unterschleißheim (Allemagne)
F	98,00	F	98,00	TDW- Ges. für verteidigungstechnische Wirksysteme GmbH	Schrobenhausen (Allemagne)
F	100,00	F	100,00	EADS Deutschland GmbH - VA (Restaktivitäten)	Unterschleißheim (Allemagne)
F	67,00	F	67,00	TAURUS Systems GmbH	Schrobenhausen (Allemagne)
P	50,00	P	50,00	Bayern-Chemie Gesellschaft für flugchemische Antriebe mbH	Aschau/Inn (Allemagne)
F	100,00	F	100,00	Propulsion Tactique S.A.	La Ferte Saint Aubin (France)
P	50,00	P	50,00	TDA - Armements S.A.S.	La Ferte Saint Aubin (France)
P	50,00	P	50,00	Forges de Zeebrugge S.A.	Herstal-Liege (Belgique)
F	59,00	F	59,00	EADS Telecom SAS	Bois d'Arcy (France)
F	59,00	F	59,00	EADS Telecom Espana	Madrid (Espagne)
F	59,00	F	59,00	EADS Telecom Deutschland GmbH	Unterschleißheim (Allemagne)
F	59,00	F	59,00	EADS Telecom Deutschland GmbH	Ulm (Allemagne)
F	59,00	F	59,00	EADS Telecom Mexico SA de CV	Mexico DF (Mexique)
F	59,00	F	59,00	EADS Telecom Benelux	Bruxelles (Belgique)
F	59,00	F	59,00	EADS Telecom Danmark	Copenhague (Danemark)
F	59,00	F	59,00	EADS Telecom SpA	Milan (Italie)
F	100,00	F	100,00	EADS Telecom ( ex-MNH)	Paris (France)
F	100,00	F	100,00	MATRAnet	Velizy (France)
Cédée		F	100,00	MATRAnet Inc.	Redwood shores, CA (Etats-Unis)
F	100,00	F	100,00	Matra Communication USA Inc	Dallas, Texas (Etats-Unis)
F	98,95	F	93,00	EADS Telecom North America	Dallas, Texas (Etats-Unis))
F	98,95	F	100,00	Intecom Holding ULC	Dallas, Texas (Etats-Unis))
F	100,00	F	100,00	EADS Telecom Canada Ltd	Dallas, Texas (Etats-Unis))
F	98,95	F	100,00	Pyderion Contact Technologies Inc.	Dallas, Texas (Etats-Unis))
F	100,00	F	100,00	Cogent DSN	Newport (Royaume-Uni)
Entrée		F		Sycomore S.A.	Boulogne (France)
<b>ESPACE</b>					
F	100,00	F	100,00	Amanthea Holding B.V.	Amsterdam (Pays-Bas)
P	75,00	P	75,00	ASTRIUM GmbH	München (Allemagne)
P	75,00	P	75,00	ASTRIUM Ltd.	Stevenage (Royaume-Uni)
P	75,00	P	75,00	ASTRIUM N.V.	The Hague (Pays-Bas)
P	75,00	P	75,00	ASTRIUM SAS	Toulouse (France)
P	75,00	P	75,00	Computadoras, Redes e Ingenieria SA (CRISA)	Madrid (Espagne)
F	100,00	F	100,00	EADS CASA S.A. (Unit: EADS CASA Space)	Madrid (Espagne)
F	100,00	F	100,00	EADS Deutschland GmbH - Space Services	Munich (Allemagne)
F	68,40	F	68,40	EADS Dornier Raumfahrt Holding GmbH	Munich (Allemagne)
F	100,00	F	100,00	EADS Launch Vehicles	Velizy (France)
F	100,00	F	100,00	Global DASA LLC	New York (Etats-Unis)
E	33,30	E	33,30	Loral Dasa Globalstar L.P.	New York (Etats-Unis)
P	75,00	P	75,00	Matra Marconi Space UK Ltd.	Stevenage (Royaume-Uni)
P	50,00	P	50,00	MMS Space Holdings N.V.	Amsterdam (Pays-Bas)
P	75,00	P	75,00	MMS Systems Ltd	Stevenage (Royaume-Uni)
E	48,00	E	43,00	Nahuelsat S.A.	Buenos Aires (Argentine)

F: Intégration globale P: Intégration proportionnelle E: Mise en équivalence

	2002	%	2001	%	Société	Siège social
	P	75,00	P	75,00	NRSCL Infoterra Ltd	Southwood (Royaume-Uni)
	P	75,00	P	75,00	TESAT-Spacecom Geschäftsführung GmbH	Backnang (Allemagne)
	P	75,00	P	75,00	TESAT-Spacecom GmbH & Co. KG	Backnang (Allemagne)
<b>AVIONS DE TRANSPORT MILITAIRE</b>						
	F	100,00	F	100,00	EADS CASA S.A. (Unit: EADS CASA Military Transport Aircraft)	Madrid (Espagne)
<b>AÉRONAUTIQUE</b>						
	F	100,00	F	100,00	Elbe Flugzeugwerke GmbH	Dresden (Allemagne)
	F	100,00	F	100,00	EADS EFW Beteiligungs- und Verwaltungsgesellschaft GmbH	Munich (Allemagne)
	F	100,00	F	100,00	EADS Sogerma S.A.	Mérignac (France)
	F	100,00	F	100,00	EADS Seca S.A.	Le Bourget (France)
	F	100,00	F	100,00	Sogerma America Barfield B.C.	Miami, Florida (Etats-Unis)
	F	100,00	F	100,00	EADS Revima S.A.	Tremblay en France (France)
	F	50,10	F	50,10	Composites Aquitaine S.A.	Salaunes (France)
	F	100,00	F	100,00	Maroc Aviation S.A.	Casablanca (Maroc)
	F	100,00	F	100,00	Noise Reduction Engineering B.C.	Washington D.C. (Etats-Unis)
	F	80,00	F	80,00	Aerobail GIE	Paris (France)
	F	88,00	F	81,00	EADS Aeroframe services LLC	Lake Charles, Louisiana (Etats-Unis)
	F	50,10	F	50,10	EADS Sogerma Tunisie	Monastir (Tunisie)
Entrée	F	100,00			EADS Revima APU S.A.	Caudebec en Caux (France)
Entrée	F	50,00			Composites Atlantic Ltd.	Halifax (Canada)
	F	100,00	F	100,00	Eurocopter Holding S.A.	Paris (France)
	F	100,00	F	100,00	Eurocopter S.A.	Marignane (France)
	F	100,00	F	100,00	Eurocopter Deutschland GmbH	Munich (Allemagne)
	F	100,00	F	100,00	American Eurocopter Corp.	Dallas, Texas (Etats-Unis)
	F	100,00	F	100,00	Eurocopter Canada Ltd.	Ontario (Canada)
	F	75,00	F	75,00	Eurocopter South East Asia	Singapour
	F	76,52	F	76,52	Helibras - Helicopteros do Brasil S.A.	Itajuba (Brésil)
	F	100,00	F	100,00	EADS Socata S.A.	Le Bourget (France)
	F	100,00	F	100,00	EADS Deutschland GmbH - Military Aircraft	Munich (Allemagne)
	F	100,00	F	100,00	Dornier Flugzeugwerft GmbH	Manching (Allemagne)
	F	100,00	F	100,00	EADS CASA S.A. (Unit: EADS CASA Military Aircraft)	Madrid (Espagne)
	F	100,00	F	100,00	EADS ATR S.A.	Toulouse (France)
	P	50,00	P	50,00	ATR GIE	Toulouse (France)
45 structures adhoc sont également consolidées						
<b>SIÈGE</b>						
	F	100,00	F	100,00	EADS France	Paris (France)
	F	100,00	F	100,00	EADS Deutschland GmbH – Zentrale	Munich (Allemagne)
	F	100,00	F	100,00	EADS Deutschland GmbH, LO - Liegenschaften OTN	Munich (Allemagne)
	F	100,00	F	100,00	EADS Deutschland GmbH, FO – Forschung	Munich (Allemagne)
	F	100,00	F	100,00	EADS Raumfahrt Beteiligungs GmbH	Ottobrunn (Allemagne)
	F	75,00	F	75,00	DADC Luft- und Raumfahrt Beteiligungs AG	Munich (Allemagne)
	F	75,88	F	58,42	Dornier Zentrale	Friedrichshafen (Allemagne)
	F	100,00	F	100,00	EADS CASA S.A. (Headquarters)	Madrid (Espagne)
	E	45,96	E	45,96	Dassault Aviation	Paris (France)
	E	45,96	E	45,96	Dassault International France	Vaucresson (France)
	E	45,96	E	45,96	Dassault Falcon Jet and subsidiaries	Teterboro NJ (Etats-Unis)
	E	45,96	E	45,96	Sogitec Industries	Suresnes (France)
	E	45,96	E	45,96	Dassault Falcon Service	
	E	45,96	E	45,96	IPS	
	E	45,96	E	45,96	Dassault Aero Service	
	E	45,96	E	45,96	Dassault Assurances Courtage	
	E	45,96	E	45,96	Dassault International Inc	Paramus NJ (Etats-Unis)
	E	45,96	E	45,96	Société Toulouse Colomiers	
	F	100,00	F	100,00	Airbus Financial Company Holding B.V.	Dublin (Irlande)
	F	100,00		100,00	EADS CASA France	Paris (France)

F: Intégration globale P: Intégration proportionnelle E: Mise en équivalence



## 2. COMPTES STATUTAIRES D'EADS N.V.

### 2.1 BILANS STATUTAIRES

(en millions d'€)		Au 31 décembre	
Actif	Note	2002	2001
Ecart d'acquisition	3	4 618	5 068
Actifs financiers	3	5 479	2 232
<b>Actif immobilisé</b>		<b>10 097</b>	<b>7 300</b>
Créances clients et autres actifs d'exploitation	4	5 335	2 825
Valeurs mobilières de placement	5	4 355	5 047
Disponibilités		95	828
<b>Actif circulant</b>		<b>9 785</b>	<b>8 700</b>
<b>Impôts différés</b>		<b>8</b>	<b>22</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>19 890</b>	<b>16 022</b>
<b>Passif</b>			
Capital social		811	809
Réserves		11 954	9 068
<b>Capitaux propres</b>	<b>6</b>	<b>12 765</b>	<b>9 877</b>
Autres dettes	7	7 125	6 145
<b>Dettes</b>		<b>7 125</b>	<b>6 145</b>
<b>Total du passif</b>		<b>19 890</b>	<b>16 022</b>

### 2.2 COMPTES DE RÉSULTAT STATUTAIRES

(en millions d'€)	2002	2001
Produit des Participations	118	1 807
Autres charges	(417)	(435)
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>(299)</b>	<b>1 372</b>

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES STATUTAIRES 2002

### 1. GÉNÉRALITÉS

EADS N.V., dont le siège social est situé à Amsterdam, aux Pays-Bas, a pour objet de détenir, coordonner et gérer des participations et autres intérêts, de financer et d'assumer les obligations financières, de se porter caution et/ou de garantir les dettes d'entités juridiques, de sociétés de personnes, d'organisations à but commercial et d'entreprises qui interviennent dans l'industrie aéronautique, de la défense, de l'espace et/ou des communications ou des activités qui sont complémentaires, accessoires ou contribuent auxdites industries.

La description des activités de la société et de la structure du groupe, telle qu'elle est donnée dans les notes annexes aux comptes consolidés, s'applique aussi aux comptes sociaux de la société. Conformément à l'article 402 Livre 2 du Code civil néerlandais, le compte de résultat est présenté sous forme synthétique.

### 2. PRINCIPES COMPTABLES

Sauf indication contraire, les principes comptables décrits dans les notes annexes aux comptes consolidés s'appliquent également aux comptes sociaux de la société.

### 3. IMMOBILISATIONS

Les variations des immobilisations s'analysent comme suit:

(en millions d'€)	Ecarts d'acquisition (Goodwill)	Actifs financiers Participations	Total
<b>Solde au 31 décembre 2001</b>	<b>5 068</b>	<b>2 232</b>	<b>7 300</b>
Cessions	-	(171)	(171)
Amortissement des écarts d'acquisition	(450)	-	(450)
Produits nets des participations	-	118	118
Variation de la juste valeur des instruments financiers / autres mouvements	-	3 730	3 730
Dividendes perçus	-	(430)	(430)
<b>Solde au 31 décembre 2002</b>	<b>4 618</b>	<b>5 479</b>	<b>10 097</b>

La variation de la juste valeur des instruments financiers / autres mouvements reflète essentiellement l'impact dans les autres écarts de réévaluation à la juste valeur de l'application de la norme IAS 39.

#### 4. CRÉANCES ET AUTRES ACTIFS D'EXPLOITATION

(en millions d'€)	2002	2001
Créances sur les filiales	5 214	2 675
Créances sur les sociétés liées	49	47
Autres actifs d'exploitation	72	103
<b>Total créances et autres actifs d'exploitation</b>	<b>5 335</b>	<b>2 825</b>

Les créances sur les filiales comprennent essentiellement des créances liées à la gestion centralisée de la trésorerie au sein de EADS N.V.

Les créances et autres actifs d'exploitation ont une échéance à moins d'un an.

#### 5. VALEURS MOBILIÈRES

Les valeurs mobilières se composent principalement de titres de placement.

#### 6. CAPITAUX PROPRES

(en millions d'€)	Capital social	Primes d'apports	Primes d'émission	Écarts de réévaluation à la juste valeur cumulés (AOCI)	Actions propres	Réserve légale	Autres réserves	Total
<b>Solde au 31 décembre 2001</b>	<b>809</b>	<b>8 459</b>	<b>1 065</b>	<b>(1 278)</b>	<b>-</b>	<b>240</b>	<b>582</b>	<b>9 877</b>
Augmentation de capital	2		14					16
Perte nette de l'exercice							(299)	(299)
Dividendes versés							(403)	(403)
Transfert à la réserve légale						40	(40)	
Achat d'actions propres					(156)			(156)
Variation des autres écarts de réévaluation à la juste valeur				3 730				3 730
<b>Solde au 31 décembre 2002</b>	<b>811</b>	<b>8 459</b>	<b>1 079</b>	<b>2 452</b>	<b>(156)</b>	<b>280</b>	<b>(160)</b>	<b>12 765</b>

Pour de plus amples informations relatives aux capitaux propres, veuillez vous reporter à la note 17 de l'annexe aux comptes consolidés.

Les différences de conversion cumulées dégagées lors de la conversion des états financiers des sociétés étrangères sont incluses dans le poste "écarts de réévaluation à la juste valeur cumulés".

Les autres écarts de réévaluation à la juste valeur cumulés se rapportent essentiellement aux variations constatées sur les justes valeurs des instruments financiers affectés aux filiales.

## 7. AUTRES DETTES

(en millions d'€)	2002	2001
Dettes à l'égard des filiales	6 335	5 829
Dettes à l'égard des sociétés liées	741	214
Autres dettes	49	102
<b>Total</b>	<b>7 125</b>	<b>6 145</b>

Les dettes à l'égard des filiales comprennent essentiellement des dettes liées à la gestion centralisée de la trésorerie au sein d'EADS N.V.

## 8. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Des garanties ont été données pour le compte de sociétés du Groupe pour un montant total de M€ 298.

## 9. RÉMUNÉRATIONS

Rémunérations versées aux membres du conseil d'administration en 2002 :

(en euros)	2002
Part fixe	4 493 538
Part variable	2 578 743
Rémunération au titre de missions spéciales	220 000
	<b>7 292 281</b>

Rémunération individuelle versée aux membres du Conseil d'administration :

	Part fixe en euros	Part variable en euros	Jetons de présence en euros	Total 2002 en euros
Administrateurs				
Manfred Bischoff	60 000	133 000	70 000	263 000
Jean-Luc Lagardère	60 000	133 000	70 000	263 000
Philippe Camus	1 202 281 <sup>(1)</sup>	614 000	-	1 816 281
Rainer Hertrich	1 500 146 <sup>(2)</sup>	614 000	-	2 114 146
Noël Forgeard	1 042 997	482 953	-	1 525 950
Eckhard Cordes	30 000	66 500	25 000	121 500
Pedro Ferreras	30 000	66 500	35 000	131 500
Jean-René Fourtou	30 000	66 500	5 000	101 500
Michael Rogowski	30 000	66 500	15 000	111 500
Anciens administrateurs				
Axel Arendt	508 114	335 790	-	843 904
<b>Total :</b>	<b>4 493 538</b>	<b>2 578 743</b>	<b>220 000</b>	<b>7 292 281</b>

<sup>(1)</sup> y compris des versements complémentaires d'un montant de € 57 399 liés aux exercices précédents

<sup>(2)</sup> y compris des versements complémentaires d'un montant de € 355 632 liés aux exercices précédents

Le tableau ci-après indique les options de souscription d'actions d'EADS attribuées aux membres du conseil d'administration :

**Nombre d'options**

	au 1 <sup>er</sup> janvier 2002	attribuées en 2002	au 31 décembre 2002	Prix d'exercice en euros	Date d'expiration
Philippe Camus	135 000	-	135 000	20,90	8 juillet 2010
	135 000	-	135 000	24,66	12 juillet 2011
	-	135 000	135 000	16,96	8 août 2012
Rainer Hertrich	135 000	-	135 000	20,90	8 juillet 2010
	135 000	-	135 000	24,66	12 juillet 2011
	-	135 000	135 000	16,96	8 août 2012
Noël Forgeard	50 000	-	50 000	20,90	8 juillet 2010
	88 000	-	88 000	24,66	12 juillet 2011
	-	108 000	108 000	16,96	8 août 2012
<b>Total:</b>	<b>678 000</b>	<b>378 000</b>	<b>1 056 000</b>		

Les engagements de retraite relatifs aux membres du Comité exécutif représentés au conseil d'administration s'analysent de la manière suivante :

Monsieur Camus, Monsieur Hertrich et Monsieur Forgeard bénéficient d'un engagement de retraite prévu dans leur contrat de travail qui leur donnera droit à une pension annuelle correspondant à 50 % de leur salaire annuel de base au terme de cinq ans au sein du Comité exécutif d'EADS, à l'âge de 60 ans. Cet engagement passera à 60 % après dix ans au sein du Comité exécutif d'EADS.

Ces régimes de retraite ont été mis en place et financés à travers des plans de retraite collectifs destinés aux cadres dirigeants en France et en Allemagne.

EADS n'a accordé aucun prêt, ni avances, ni garanties pour le compte des administrateurs en exercice ou à la retraite.

# INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

## 1. RAPPORT DES AUDITEURS

Rapport des auditeurs (traduction française du rapport original rédigé en anglais - seule la version originale fait foi).

### Introduction

Nous avons audité les états financiers ci-joints d'EADS N.V., Amsterdam ("EADS" ou "la Société") pour l'exercice clos le 31 décembre 2002. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

### Champ d'intervention

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

### Éléments particuliers affectant l'opinion d'audit

Pour des raisons commerciales propres à la direction de Dassault Aviation, EADS n'a pas obtenu communication de Dassault Aviation des informations financières concernant l'exercice 2002, et en conséquence, nous n'avons pas été en mesure d'effectuer les procédures d'audit que nous aurions normalement effectuées concernant les montants comptabilisés par mise en équivalence relatifs à Dassault Aviation. La quote-part du résultat net et des capitaux propres de Dassault Aviation résultant de la mise en équivalence comptabilisée par EADS au titre de l'exercice 2002 et au 31 décembre 2002 s'élèvent respectivement à € 111 millions et € 1 333 millions.

Comme indiqué dans la note 2 ("Principales règles et méthodes comptables") de l'annexe aux états financiers consolidés, les états financiers d'EADS ont été préparés conformément aux normes comptables internationales ("IFRS"), à l'exception de la comptabilisation en charges des frais de développement au cours de l'exercice durant lequel ils sont engagés. Lorsque certains critères de capitalisation sont remplis, les normes IFRS requièrent que les frais de développement soient inscrits en immobilisations incorporelles au cours de l'exercice durant lequel ils sont engagés.

De plus, KPMG Accountants N.V. estime que la méthode de comptabilisation de l'intérêt de 37,5 % d'EADS dans MBDA constitue également une exception aux normes comptables internationales ("IFRS"). EADS comptabilise cette participation selon la méthode de l'intégration proportionnelle à un taux de 50 % avec constatation d'intérêts minoritaires de 12,5 %. Les normes comptables internationales ("IFRS") requièrent d'un partenaire à une joint venture qu'il consolide sa participation dans cette dernière au taux effectif de détention. Au 31 décembre 2002, les principaux effets d'une intégration proportionnelle à un taux supérieur à celui effectif de la détention dans MBDA sont de surévaluer le solde des disponibilités au bilan consolidé d'EADS de 10 %, de surévaluer la trésorerie d'EADS (y compris les valeurs mobilières de placement) dans le tableau des flux de trésorerie consolidés de 3 % et de surévaluer le chiffre d'affaires du segment d'activité Défense et Systèmes Civils de 7 %.

## Opinion d'audit

Selon KPMG Accountants N.V. et Ernst & Young Accountants, à l'exception de l'incidence des redressements qui auraient pu, le cas échéant, se révéler nécessaires si EADS avait été en mesure d'obtenir les informations financières relatives à l'exercice 2002 et si nous avions été en mesure d'effectuer les procédures d'audit que nous aurions normalement effectuées concernant les montants comptabilisés par mise en équivalence relatifs à Dassault Aviation, et à l'exception de l'incidence de la divergence par rapport aux normes IFRS indiquée ci-avant relatives à la comptabilisation des charges de développement, et selon KPMG Accountants N.V., à l'exception de l'incidence de la divergence par rapport aux normes comptables internationales ("IFRS") relative à l'intégration proportionnelle de MBDA, les états financiers donnent une image sincère et fidèle de la situation financière d'EADS au 31 décembre 2002, ainsi que du résultat de ses opérations et de ses flux financiers pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables internationales ("IFRS") et conformément aux principes financiers et comptables généralement admis aux Pays Bas, et respectent dans tous les autres domaines les dispositions statutaires applicables reprises au Chapitre 9 du 2ème Tome du Code Civil Néerlandais.

La Haye, le 7 mars 2003  
KPMG Accountants N.V.

Amsterdam, le 7 mars 2003  
Ernst & Young Accountants

## 2. AFFECTATION DU RÉSULTAT

Les articles 30 et 31 des Statuts stipulent que le Conseil d'administration détermine la part du résultat qui sera affectée aux réserves. L'assemblée générale des actionnaires ne peut décider d'une distribution des réserves que sur proposition du Conseil d'administration et dans la mesure où cela est en accord avec la loi et les Statuts. Les dividendes ne doivent être versés qu'après l'arrêté des comptes annuels et dans la mesure où ceux-ci font apparaître que les capitaux propres de la société sont supérieurs à la fraction du capital émis et libéré, augmentée des réserves légales.

Il sera proposé à l'Assemblée générale annuelle des actionnaires que le déficit net de € 299 millions, tel que résultant du compte de résultat de l'exercice 2002, soit imputé sur les réserves et qu'un montant brut de € 0,30 par action soit versé aux actionnaires à titre de dividende par prélèvements sur les réserves ou primes distribuables.

## 3. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la note 33 de l'annexe aux comptes consolidés d'EADS N.V.



## Pour se rendre à l'hôtel Sheraton - Aéroport d'Amsterdam Schiphol

- A4 : de La Haye/Rotterdam et Amsterdam.
- De l'autoroute A4, prendre la sortie "Schiphol" et suivre le panneau "WCTKantoren/Sheraton" jusqu'au parking du Sheraton.
- Du parking, prendre l'ascenseur jusqu'au deuxième étage.
- Au deuxième étage (vous êtes maintenant sur la passerelle piétonne), tourner à droite en direction des zones d'arrivée et de départ de l'aéroport d'Amsterdam Schiphol.
- L'entrée de l'hôtel Sheraton d'Amsterdam se trouve à 50 mètres, sur la droite.

### Information Actionnaires (appel gratuit)

France : 0800 01 2001  
Allemagne : 00 800 00 02 2002  
Espagne : 00 800 00 02 2002  
e-mail : [ir@eads.net](mailto:ir@eads.net)



### European Aeronautic Defence and Space Company EADS N.V.

Société anonyme de droit néerlandais (naamloze vennootschap)  
Le Carré, Beechavenue 130-132, 1119 PR Schiphol-Rijk, Pays-Bas  
Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 24288945